

4<sup>e</sup> édition 2024-2025

Rapport sur  
**LA PAUVRETÉ**  
**EN FRANCE**



Observatoire  
des inégalités

# Rapport sur la pauvreté en France

Édition 2024-2025

## Remerciements

Notre *Rapport sur la pauvreté en France* est publié grâce au soutien de près de 900 personnes qui se sont mobilisées lors d'une campagne de financement participatif. Un immense merci à toutes celles et ceux qui soutiennent nos activités et font que l'Observatoire des inégalités existe depuis vingt ans.

La quatrième édition de notre rapport reçoit aussi le soutien d'organismes comme l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Apivia Macif Mutuelle, et le bureau d'études Compas. Les textes publiés n'engagent en rien nos partenaires qui soutiennent notre démarche, mais ne partagent pas nécessairement l'ensemble de nos analyses.

La réalisation du *Rapport sur la pauvreté en France* repose également sur la mobilisation d'un réseau de bénévoles actifs qui assurent sa relecture. Nous les remercions chaleureusement.

**Direction du rapport :** Anne Brunner et Louis Maurin

**Ont participé à la rédaction :** Rémy Blans, Anne Brunner, Julien Damon, Jérémie Martin-Kleinbauer, Louis Maurin, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer, Valérie Schneider

**Secrétariat de rédaction :** Valérie Schneider

**Conception graphique et mise en page :** Benjamin Mispoulet

**Photographie de couverture :** Fryart, Adobe Stock

**Fabrication :** Printteam groupement d'imprimeurs spécialisés. Imprimé et façonné en France.

### **Observatoire des inégalités**

15 rue Jacques-Marie Rougé - 37000 Tours

[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

02 47 44 63 08 - [contacts@inegalites.fr](mailto:contacts@inegalites.fr)

### **© Observatoire des inégalités - 2024**

Achévé d'imprimer et dépôt légal : décembre 2024

Toute reproduction du contenu, même partielle, est soumise à autorisation.

Les copies destinées à un usage collectif doivent être déclarées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).

ISBN : 978-2-487697-01-0 (version imprimée), 978-2-487697-02-7 (version numérique), ISSN : 2648-1057

# Sommaire

<b>Avant-propos   Pauvreté, une hypocrisie française</b> , par Louis Maurin et Anne Brunner	5
<b>Point de vue   De l'utilité d'un rapport</b> , par Julien Damon	8
<b>Chiffres-clés   Le tableau de bord</b>	9
<b>Résumé</b>	12
<b>Outils   Comment mesurer la pauvreté ?</b>	14

## Dossier ◦ Comment vivent les pauvres ? 17

<b>Vivre dans la grande pauvreté</b>	18
Avec combien vivent ceux qui n'ont rien ?	18
Quatre millions de mal-logés : qu'est-ce que cela veut dire ?	19
Qui sont les personnes accueillies en centre d'hébergement ?	21
Combien de personnes à la rue et en hébergement d'urgence ?	23
<b>Les privations de la pauvreté ordinaire</b>	25
Sous le signe des privations	25
Consommation : la pauvreté creuse l'écart	26
Les dépenses contraintes, un effort différencié	27
La précarité énergétique est stable depuis 2015	29
Logement : face à la chaleur et au froid	30
58 % des personnes modestes ne partent pas en vacances	31
Ces enfants qui ne partent pas en vacances faute d'argent	33

## 01 ◦ État des lieux 35

<b>Combien y a-t-il de pauvres en France ?</b>	36
Un nombre en hausse	36
Deux millions de pauvres échappent aux statistiques	38
Quatre millions de ménages allocataires de minima sociaux	38
<b>Le niveau de vie des personnes pauvres</b>	41
À quels niveaux se situent les seuils de pauvreté ?	41
Quel seuil selon la composition familiale ?	42
L'échelle des bas revenus	43
Minima sociaux : qui touche combien ?	44
Les revenus des plus pauvres stagnent depuis 20 ans	45
Quelle part de la richesse va aux plus modestes ?	46
<b>Comparaison internationale</b>	48
La France fait plutôt mieux que ses voisins	48
Les seuils de pauvreté en Europe : le grand écart	49
Et si l'on appliquait les seuils mondiaux aux pays riches ?	50

## Valeurs ◦ Les Français et la pauvreté ..... 52

La pauvreté, préoccupation majeure des Français .....	52
Les Français soutiennent massivement les plus pauvres .....	55

## 02 ◦ Portrait ..... 59

Selon l'âge .....	60
Célibataires et familles monoparentales .....	61
Femmes et hommes .....	63
Selon le statut d'activité .....	63
Les travailleurs pauvres .....	65
Selon les milieux sociaux .....	66
Selon le diplôme .....	67
Les immigrés, beaucoup plus pauvres .....	68
Une personne handicapée sur cinq .....	69
Locataires et propriétaires .....	71

## 03 ◦ Territoires ..... 73

Les plus défavorisés vivent principalement dans les grandes villes .....	74
La pauvreté selon les régions .....	75
La pauvreté dans les départements .....	76
Outre-mer : les territoires les plus pauvres .....	78
Les communes les plus touchées .....	78
Paris, Marseille et Lyon : les arrondissements les plus marqués .....	82
Les quartiers en difficulté .....	83
Les 20 quartiers prioritaires les plus pauvres .....	84

**Principales sources** ..... 87

**Index** ..... 88

# | Avant-propos

## Pauvreté, une hypocrisie française

**Par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités,  
et Anne Brunner, directrice des études**

Comment vit-on en France avec moins de 1 000 euros par mois, le montant du seuil de pauvreté<sup>[1]</sup> ? C'est le lot de cinq millions de personnes, adultes et enfants compris. Le dossier de notre quatrième rapport sur la pauvreté décrit la vie quotidienne d'une partie de la population privée de confort, de possibilités de se déplacer, de loisirs. Qui aura, par exemple, du mal à chauffer son logement cet hiver et qui, l'été prochain, ne partira pas à la mer ? Ce n'est pas toujours la misère, mais une vie à des années-lumière des joies de la consommation véhiculée par la publicité. Les deux tiers des Français les plus modestes n'ont pas les moyens de faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros, nous dit l'Insee.

La France est loin d'être le pays le plus mal placé au classement de la pauvreté. Notre modèle social, avec les minima sociaux, le smic, les allocations, les retraites et d'autres éléments continue à protéger, à éviter le pire. Ce modèle nous coûte cher parce que nous demeurons solidaires et ne supportons pas que des êtres humains soient relégués dans des conditions de vie inhumaines. Mais le fait que l'herbe soit moins verte ailleurs ne console pas celui ou celle qui prend chaque semaine le chemin des distributions alimentaires.

Face à la pauvreté, la puissance publique ne tient pas ses promesses. « [La Nation] *garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence*<sup>[2]</sup> », nous engage la Constitution. Ce texte est bafoué chaque jour.

Notre modèle social laisse encore trop de monde sur le bord de la route. Des jeunes, qui – sauf exceptions – doivent attendre l'âge de 25 ans pour avoir droit à un minimum social. Combien de centaines de milliers survivent grâce à l'aide de parents, d'amis, d'associations, galèrent et commencent une vie sous la dépendance des autres alors qu'à cet âge, on rêve en général d'un autre monde ? Des mères de famille monoparentale<sup>[3]</sup> qui conjuguent de très faibles revenus et un emploi du temps intenable pour gérer les enfants et les petits boulots.

Le durcissement des politiques migratoires empêche de travailler des étrangers établis sur notre sol depuis des années. La République française engorge ainsi les centres d'hébergement et laisse à la rue des milliers de personnes dont de nombreux enfants. La dissonance est immense entre les valeurs des droits humains et ce qui se joue chaque soir pour toutes

---

[1] Notre seuil de pauvreté est équivalent à la moitié du niveau de vie médian (voir page 16).

[2] Article 11 du préambule de la Constitution du 7 octobre 1946.

[3] Des pères isolés aussi, mais dans 20 % des cas.

celles et ceux qui, après avoir composé le 115 – le numéro d’appel d’urgence pour les sans domicile –, font face à une fin de non-recevoir (quand ils ont une réponse) et doivent passer la nuit dehors.

Les pouvoirs publics élaborent des discours et des plans sur la pauvreté. Des paroles qui restent trop souvent lettre morte. Pourtant, en 20 ans, le taux de pauvreté a augmenté de 7 % à 8 %, le nombre de pauvres de quatre à cinq millions<sup>[4]</sup>. Ceci alors que le chômage diminue depuis dix ans. Les associations caritatives procurent des logements, de la nourriture, des vêtements, mais elles atteignent aujourd’hui leurs limites. Cette sous-traitance de l’action sociale est justifiée dans certains cas, quand elle permet de combler des besoins d’urgence locaux grâce à une connaissance plus fine du terrain. Elle ne l’est plus quand l’État se défausse de ce qu’il devrait faire et qu’il faut agir à une large échelle partout.

### **Mais alors, que faire ?**

Le rôle de l’Observatoire des inégalités, à travers ce rapport, est de mesurer, de sensibiliser et de permettre un débat mieux informé sur la réalité sociale de notre pays. Autant d’éléments indispensables pour que soient mises en place des politiques publiques plus justes. Il ne nous appartient pas d’établir un programme, mais plus de 20 ans d’observation de la société peuvent nous conduire à souligner les axes sur lesquels il faut agir.

En urgence, nous devons guérir avant de prévenir, parer aux situations les plus dramatiques. Remettre à plat le système des minima sociaux pour que chacun ait au moins de quoi vivre dignement, notamment les jeunes, est une nécessité. Notre proposition<sup>[5]</sup>, faite il y a plusieurs années déjà, d’assurer au minimum un revenu équivalent au seuil de pauvreté, soit 1 000 euros mensuels pour une personne seule, reviendrait à dépenser 10 milliards d’euros environ, moitié moins que le manque à gagner pour les finances publiques dû à la suppression de la taxe d’habitation.

Il est urgent également de sortir de l’emprise politique de l’extrême droite et d’assouplir les conditions d’accès au travail des étrangers. Un simple coup de tampon des préfectures françaises libérerait des dizaines de milliers de places d’accueil en centre d’hébergement, ferait rentrer des cotisations sociales dans les caisses de l’État et, surtout, ouvrirait un horizon moins indigne à des adultes qui vivent en France depuis de longues années, et à leurs enfants.

Nous devons aussi prévenir. D’abord, changer la manière d’apporter une aide : que les travailleurs sociaux aient les moyens, du temps et des compétences pour considérer les difficultés des plus modestes et leur apporter les bonnes réponses. Et pouvoir suivre notamment les personnes en grande difficulté sur un temps long.

L’une des principales causes de la hausse de la pauvreté est la dégradation de l’emploi : on a fait baisser le chômage à coup de flexibilité, de précarité et d’emplois sous-payés. Il faut re-réguler le marché du travail et pénaliser les entreprises, comme les services publics, qui abusent d’une précarité de masse.

---

[4] En partie bien sûr du fait de l’augmentation de la population.

[5] « Pour un revenu minimum unique », Noam Leandri et Louis Maurin, Notes de l’Observatoire n° 5, Observatoire des inégalités, juillet 2019.

Les services publics doivent aussi faire mieux. Il est indispensable de relancer une politique du logement social digne de ce nom. Vivre sous un toit convenable est la condition élémentaire d'une vie digne. Notre pays compte toujours quatre millions de mal-logés, nous dit la Fondation Abbé Pierre.

Enfin, rien ne changera durablement tant que notre pays ne refondera pas son système scolaire, que l'on conservera un système conservateur qui favorise les populations favorisées. Il fait en sorte que les enfants des classes modestes demeurent écartés des bonnes places. Une partie décroche, n'arrive pas à s'insérer dans l'emploi et reste pauvre. Cette révolution scolaire ne figure malheureusement dans aucun des programmes des partis politiques actuels.

Les pistes ne manquent pas. Contrairement à la volonté politique. Obnubilés par les sondages, focalisés sur l'immigration, les partis traditionnels, de droite comme de gauche, s'intéressent au fond assez peu à cette question. Pourtant, la population concernée par la pauvreté est beaucoup plus large qu'on le pense. Être pauvre n'est pas un état définitif : sur longue période, toute une partie des catégories populaires a déjà connu cette situation. Un tiers des Français se sentent pauvres ou craignent de le devenir dans les cinq prochaines années. L'incertitude du lendemain, mais aussi le sentiment d'être écarté de la bonne vie des classes favorisées – de leurs bonnes écoles à leurs départs en vacances, en passant par leurs logements confortables –, nourrissent un ressentiment sourd.

Si on n'y répond pas avec des solutions concrètes, il ne faut guère s'étonner ensuite des conséquences dans les urnes. Des enseignants aux travailleurs sociaux, en passant par les associations caritatives et les nouvelles formes de mobilisation de terrain pour soutenir les sans-papiers, il existe pourtant un immense mouvement, dont les forces sont largement sous-estimées. En attendant que nos élus les écoutent, pour celles et ceux qui refusent ce qui se joue aujourd'hui, il est toujours possible de grossir leurs rangs ■

# | Point de vue

## De l'utilité d'un rapport sur la pauvreté

**L'avis de Julien Damon**, sociologue, enseignant à l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC) et à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC).

L'Observatoire des inégalités fait œuvre très utile. Mais commençons par deux points de divergence. Si certaines critiques, formulées par l'organisme indépendant à l'encontre de la statistique publique, sont justifiées, l'Observatoire des inégalités devrait plus souvent souligner les progrès réalisés par l'Insee. N'oublions pas qu'il y a une quinzaine d'années, nous ne connaissions même pas le taux de pauvreté par commune, par exemple. Ensuite, le choix, effectué par l'Observatoire, au sujet de la pauvreté, d'un seuil fixé à 50 % de la médiane des niveaux de vie s'entend, lui aussi. L'OCDE fait d'ailleurs de même. Mais il risque de brouiller les messages dans le flot des données en tous sens, reprises par le monde politique et le secteur associatif.

Or, précisément, l'Observatoire excelle, sur la pauvreté comme sur tout le spectre des inégalités, à produire des chiffres, des analyses, des graphiques, des tableaux clairs et synthétiques. Oui, cette organisation, maintenant bien implantée dans l'expertise et dans le débat public, a fait la preuve de sa haute utilité, comme le montre une nouvelle fois ce quatrième rapport sur la pauvreté en France. Les controverses sur les formes et sur les évolutions de la pauvreté trouvent, avec ce document qui fait référence, des bornes et des jalons qui devraient permettre de ne plus dire n'importe quoi. Les abondantes reprises, dans la presse, du contenu de ce rapport montrent que le dossier de la pauvreté semble de plus en plus sérieusement documenté.

Certes, certains continuent à mettre en avant uniquement l'information allant dans le sens de leurs convictions, quitte à diffuser de fausses informations, sans égard sérieux pour la réalité des données. Mais d'autres, à gauche comme à droite d'ailleurs, apparaissent plus rigoureux, plus nuancés et plus au fait des enquêtes, des situations, des ordres de grandeur, des variations dans le temps et des discussions méthodologiques. C'est la réussite de ce rapport, devenu rendez-vous ■

**Julien Damon**

# Chiffres-clés

## Le tableau de bord 2024

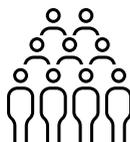
### Seuil de pauvreté



**1 014 € par mois**  
pour une personne  
seule après prestations  
sociales

Source : Insee – Donnée 2022

### Nombre de pauvres



**5,1 millions**  
de personnes

Source : Insee – Donnée 2022

### Taux de pauvreté



**8,1 %**  
de la population  
est pauvre

Source : Insee – Donnée 2022

### Jamais de vacances



**24 %**  
de la population n'a pas  
les moyens financiers  
de partir en vacances  
une semaine dans  
l'année

Source : Insee – Donnée 2023

### Chauffage



**12 %**  
de la population  
n'a pas les moyens  
financiers de chauffer  
suffisamment son  
logement

Source : Insee – Donnée 2023

### Enfants et jeunes adultes



**Une personne  
pauvre sur deux**  
a moins de 30 ans

Source : Insee – Donnée 2022

### Dans les villes



**63 %**  
des pauvres vivent  
en ville

Source : Insee – Donnée 2021  
Seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian

### Quartiers défavorisés

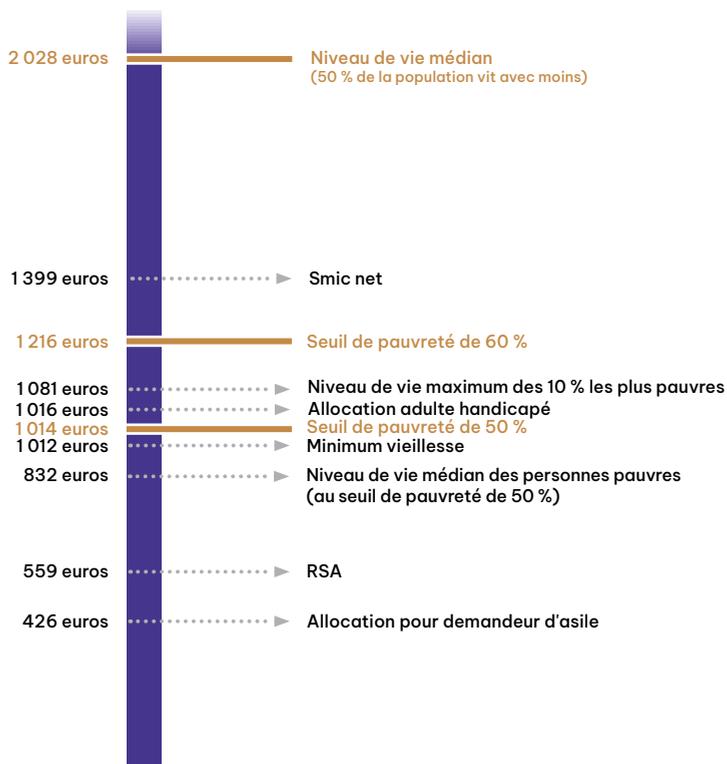


Le taux de pauvreté  
dépasse  
**65 %** dans 18  
quartiers défavorisés

Source : Insee – Donnée 2021  
Seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian

## L'échelle des bas revenus

Unité : montant mensuel en euros



Données 2022 pour les niveaux de vie et les seuils de pauvreté. Données 2024 pour le smic et les minima sociaux.

Sources : Insee, ministère des Solidarités, Eurostat

## Les catégories les plus exposées à la pauvreté

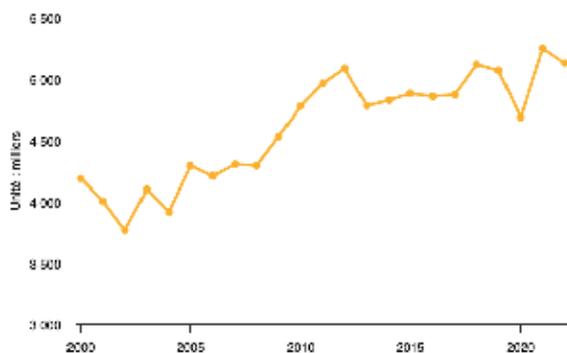
	Taux de pauvreté en %
Chômeurs	24,5
Inactifs non retraités	22,1
Familles monoparentales	19,2
Immigrés	18,8
Sans diplôme ou certificat d'études	13,2
<b>Ensemble</b>	<b>8,1</b>

Moyenne par catégorie de population.

**Lecture** : 24,5 % des chômeurs sont pauvres.

**Source** : Insee - Données 2022 (2021 pour les immigrés et le niveau de diplôme)

## Comment évolue la pauvreté depuis 20 ans ?

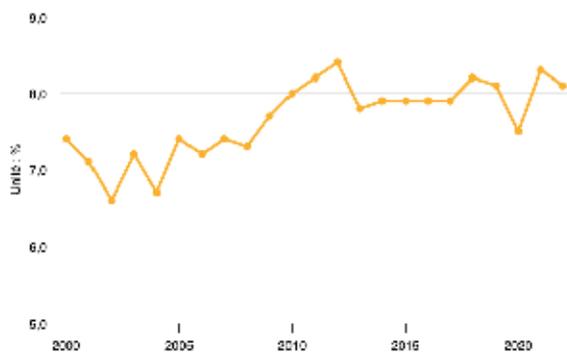


### 1,4 million de pauvres en plus en 20 ans

En 2002, 3,8 millions de personnes se situaient sous le seuil de pauvreté, le nombre le plus bas depuis 2000.

En 2022, le nombre de pauvres est de 5,1 millions, soit 1,4 million de personnes de plus que 20 ans plus tôt.

Source : Insee



### Le taux de pauvreté en hausse sur 20 ans

En 2002, 6,6 % de la population était pauvre. C'est le point le plus bas atteint depuis 2000.

En 2022, la pauvreté concerne 8,1 % de la population, soit 1,5 point de plus en 20 ans.

Source : Insee



### Le niveau de vie médian des pauvres stagne

En 2002, 50 % des pauvres gagnaient moins de 772 euros par mois après prestations sociales.

En 2022, ce niveau de vie médian est de 832 euros, soit seulement 60 euros supplémentaires.

Source : Insee

# | Résumé

**5,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté** selon l'Insee en 2022 (dernière année disponible). Elles représentent **8,1 % de la population**.

Être pauvre, selon le seuil que nous utilisons, c'est vivre avec moins de la moitié du niveau de vie du Français du milieu, celui qui se situe entre les 50 % les plus pauvres et les 50 % les plus riches. Pour une personne seule, **le seuil de pauvreté est de 1 000 euros par mois**, prestations sociales comprises. Pour un couple sans enfant, cela représente 1 500 euros. Et pour une famille avec deux enfants de plus de 14 ans, 2 500 euros.

La pauvreté n'explose pas. Mais elle gagne du terrain. Les chiffres avaient atteint un point bas en 2002. **Vingt ans plus tard, on compte 1,4 million de pauvres supplémentaires**. Le taux de pauvreté a augmenté d'1,5 point.

**Les revenus des pauvres stagnent**. Leur niveau de vie médian a gagné seulement 60 euros en 20 ans, passant de 772 euros par mois en 2002 pour une personne seule à 832 euros en 2022.

Notre modèle social a amorti les crises récentes, mais pour toute une partie de la population, les revenus du travail régressent, malgré la baisse du chômage. Deux décennies d'extension de la pauvreté et de stagnation des bas revenus pèsent lourd sur les perspectives et le sentiment d'abandon des catégories populaires par les responsables politiques. Pendant ce temps, le soutien massif des Français pour les plus pauvres ne se dément pas : **seuls 12 % des Français estiment que l'État en fait trop pour les plus démunis**, selon le ministère des Solidarités (donnée 2023).

## Vivre dans le manque

Notre dossier spécial réunit des données sur un quotidien fait de renoncements et d'inquiétude. Ne pas pouvoir épargner par exemple, c'est n'avoir aucun matelas de sécurité pour amortir les incidents de la vie. **Parmi les 20 % les plus modestes, 62 % déclarent qu'ils ne pourraient pas faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros** et 56 % qu'ils ne peuvent pas changer un meuble hors d'usage. Environ un quart se prive sur les repas et sur le chauffage (Insee, données 2022). C'est toute la vie sociale qui en pâtit : **53 % d'entre eux disent ne pas pouvoir partir en vacances**. 15 % ne peuvent même pas s'offrir un verre ou un repas en famille ou entre amis par exemple.

L'extrême misère persiste en France. **330 000 personnes n'ont pas de domicile** et vivent à la rue, à l'hôtel social ou en centre d'hébergement. Malgré le doublement de leurs capacités en quelques années, ces lieux d'accueil sont saturés notamment du fait des restrictions faites aux étrangers pour travailler et donc pouvoir se loger. Des milliers d'adultes, de jeunes isolés et d'enfants dorment dehors chaque nuit.

## Les facteurs qui exposent à la pauvreté

Selon les catégories de population auxquelles vous appartenez, votre risque d'être pauvre est très inégal. Tout d'abord, l'âge compte. **Les enfants et les jeunes de 18 à 29 ans** sont nettement plus touchés que les autres tranches d'âge, avec respectivement 11,4 % et 10 % de pauvres.

Les premiers subissent la pauvreté de leurs parents, tandis que les seconds rencontrent des difficultés d'insertion, notamment les moins diplômés. **Les personnes âgées sont nettement moins concernées**, avec des taux de pauvreté qui restent inférieurs à 5 %.

Les **célibataires sont deux fois plus touchés que les couples**. 12,8 % des personnes seules de moins de 65 ans, et même **19,2 % des familles monoparentales**, sont pauvres, contre 5,6 % des couples.

Surtout, l'emploi fait la différence. **Un quart des chômeurs sont pauvres**. Les **inactifs non retraités** sont 22,1 % à vivre sous le seuil de pauvreté. En comparaison, seuls 2,9 % des salariés sont pauvres, ainsi que 12,5 % des indépendants. Mais travailler ne protège pas complètement : **1,1 million de travailleurs** ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, une proportion qui reste assez stable depuis 20 ans, autour de 4 % des personnes en emploi.

Si on se limite aux actifs, le taux de pauvreté est de 5,5 %, mais il grimpe à **7,3 % pour les ouvriers et 6,4 % pour les employés, environ trois fois plus que pour les cadres supérieurs et les professions intermédiaires**. La population pauvre est souvent marquée par le manque de qualifications dans un pays où le diplôme initial classe pour la vie : **81 % des pauvres ne sont pas allés au-delà du baccalauréat**.

**Les immigrés sont surreprésentés**. Leur taux de pauvreté atteint 18,8 % et même 23,6 % pour les Maghrébins : un taux trois fois supérieur à celui des personnes nées en France. Ils cumulent souvent les difficultés des personnes peu qualifiées, des discriminations à l'embauche et l'interdiction faite aux étrangers non européens d'exercer un grand nombre d'emplois en France.

Enfin, **une personne handicapée sur cinq est pauvre** (au seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian), contre 13 % des personnes valides. En termes de conditions de vie, leur pauvreté est encore plus marquée : **39 % des 16-64 ans handicapés subissent des privations**, contre 15 % de l'ensemble de la population du même âge.

### De l'outre-mer aux quartiers prioritaires

Notre carte de France de la pauvreté n'oublie pas les DOM, contrairement à ce qui est souvent fait dans les statistiques et les analyses. **36,1 % des Réunionnais** sont pauvres par exemple (en 2021 selon l'Insee, au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian), une proportion trois fois plus élevée qu'en métropole. Mayotte (77 %) et la Guyane (53 %) sont dans des situations encore plus dramatiques (données 2017).

Zoomer sur l'Hexagone laisse apparaître d'autres territoires qui concentrent les difficultés sociales. Citons **Aubervilliers, avec 42 % d'habitants sous le seuil de pauvreté**, le **3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille** (52 %) et la Seine-Saint-Denis dans son ensemble (28 %). **Perpignan compte les trois quartiers prioritaires** de la politique de la ville **aux taux de pauvreté les plus élevés** de France (entre 73 % et 75 %). Paris n'est pas en reste. À quelques stations de métro des quartiers les plus chics, **les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements** réunissent plus de 100 000 pauvres. La capitale en compte plus de 300 000 au total ■

# | Outils

## Comment mesurer la pauvreté ?

Si l'on veut bien comprendre un phénomène social, il faut connaître le fonctionnement des outils utilisés pour le mesurer. Quatre principaux types de mesure de la pauvreté existent : la pauvreté monétaire relative, la pauvreté « légale », la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté absolue. Chacune de ces méthodes a des avantages et des inconvénients.

### La pauvreté relative

En France, le seuil de pauvreté est calculé en proportion du niveau de vie médian, celui qui partage en deux la population : la moitié gagne plus et l'autre moitié moins, après impôts et prestations sociales. Dans les publications de l'Observatoire des inégalités, nous privilégions le seuil de 50 % de ce niveau de vie médian (comme le fait l'Organisation de coopération et de développements économiques, l'OCDE) quand nous disposons des données, car nous estimons que le seuil de 60 %, souvent employé en France, constitue une définition trop large (voir page 16). On considère comme pauvres toutes les personnes qui gagnent moins que ce seuil. C'est ce que l'on appelle la pauvreté monétaire relative.



Voir « Comment calcule-t-on le seuil de pauvreté ? » page 42.

Cette définition implique que pour éliminer la pauvreté, il faut réduire les inégalités entre le bas de la hiérarchie des revenus et le niveau de vie médian, de telle sorte que personne ne touche moins de la moitié du niveau de vie médian, soit environ 1 000 euros par mois pour une personne seule en 2022 (voir page 41).

Une variante de cette mesure pourrait être de considérer comme pauvres ceux qui appartiennent aux 10 % des plus bas revenus<sup>[1]</sup>, tout comme la tranche des 10 % les plus aisés est souvent utilisée pour mesurer la richesse<sup>[2]</sup>. L'intérêt de cette méthode est double : elle est simple à comprendre, ce qui n'est pas à négliger. De plus, elle permet de mesurer de combien disposent au maximum les 10 % les plus pauvres (voir page 45). Concrètement, elle nous dit comment évolue le niveau de vie tout en bas de l'échelle.

Avec cette méthode, le taux de pauvreté ne change jamais et le nombre de pauvres suit mécaniquement l'évolution de la population. Les politiques publiques peuvent chercher à relever le niveau de vie en bas de l'échelle, mais elles ne peuvent pas rechercher à réduire le nombre de pauvres lui-même, sauf à faire baisser le nombre d'habitants du pays...

[1] Seuil suggéré par le sociologue Julien Damon. Voir « Les pauvres, ce sont les 10 % les moins riches », Julien Damon, *Telos*, 3 septembre 2020.

[2] L'Observatoire des inégalités préconise d'utiliser le seuil de richesse fixé au double du niveau de vie médian.

### La pauvreté « légale » : ceux qui touchent des minima sociaux

Pour évaluer la pauvreté, un deuxième moyen consiste à considérer les personnes auxquelles la société apporte un soutien en leur versant un complément de revenu censé leur permettre de vivre décemment. En dénombrant le nombre d'allocataires de minima sociaux, on mesure ainsi une pauvreté que l'on peut qualifier de « légale » car elle est reconnue par l'administration.

Le problème est que le nombre de pauvres ainsi défini évolue en fonction des niveaux de vie, mais aussi de la loi. Une règle qui durcit les conditions d'accès à tel ou tel minimum social réduit le nombre de personnes décomptées, et inversement.



Voir « Quatre millions de ménages allocataires de minima sociaux » page 38.

### La pauvreté en conditions de vie

Les deux précédentes mesures de la pauvreté ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est aussi l'exclusion par rapport à certaines normes de consommation. Pour mieux comprendre le phénomène, l'Insee mesure les privations que subit une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie », ou encore les « privations matérielles et sociales ». L'institut établit une liste de treize critères et pose aux ménages une série de questions telles que : « *pouvez-vous chauffer suffisamment votre logement ?* ». On peut calculer un taux de pauvreté en conditions de vie en estimant que si une personne ne répond pas à un certain nombre de ces critères, elle est pauvre. Pour l'Insee, une personne est pauvre en conditions de vie si elle cumule au moins cinq difficultés parmi les treize critères listés.



Voir « Sous le signe des privations » page 25.

### La pauvreté « absolue »

Enfin, on peut définir la pauvreté en fonction du budget nécessaire pour accéder aux biens et services indispensables pour vivre dignement (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil d'« absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie de la société dans son ensemble. Cette méthode est utilisée aux États-Unis et dans les pays en développement. En France, la liste des biens insaisissables selon la loi, en cas de difficultés financières, fonctionne de la même façon : elle sert à déterminer ce qui ne peut pas être retiré à une famille qui ne rembourse pas une dette. Le risque de cette approche est d'aboutir à une liste minimaliste qui évoluerait peu, ne tiendrait pas compte du progrès de la société. C'est le cas aux États-Unis où l'ensemble de ces biens et services ont été définis au milieu des années 1960 et ont été peu revalorisés, ce qui minimise la pauvreté.



Voir « Et si l'on appliquait les seuils de pauvreté mondiaux aux pays riches ? », page 50.

## Quel outil choisir ?

Il n'existe pas de mesure « juste » ou « objective » de la pauvreté. Comprendre le phénomène implique d'utiliser différents outils qui se complètent davantage qu'ils ne se concurrencent, car ils permettent d'éclairer les différentes formes que peut prendre la pauvreté. L'important est de s'interroger sur ces outils : ce qui semble être une question de méthode statistique est en réalité un débat politique. La confrontation des méthodes et de leurs hypothèses est un exercice qui permet de mieux comprendre les modèles de société en jeu ■

### **Pourquoi nous utilisons le seuil de 50 %**

Depuis la fin des années 2010, le seuil de pauvreté le plus souvent utilisé est situé à 60 % du niveau de vie médian (voir page 41). Selon cet indicateur, on compte neuf millions de pauvres en France. C'est presque deux fois plus que le seuil de 50 %, qui aboutit à cinq millions de pauvres. Quel seuil choisir ? Afficher un chiffre élevé permet de frapper les consciences. La statistique joue un rôle important dans le débat public et peut influencer les politiques mises en œuvre. L'intention est louable tant la pauvreté heurte nos valeurs, mais la pratique est risquée.

Le seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian<sup>[1]</sup> est de 1 200 euros par mois pour une personne seule et de 3 000 euros pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans (voir page 42). Ces chiffres ont de quoi faire sursauter les observateurs. En sont bien loin, par exemple, les personnes aidées par le Secours catholique, dont la moitié vit avec moins de 550 euros par mois pour une personne (voir page 18), deux fois moins que ce seuil de pauvreté.

Une conception trop large de la pauvreté a deux effets pervers. Elle attise d'abord les discours qui relativisent l'importance du phénomène : « *Le pauvre qui vit dans un HLM, qui a sa télé, son portable et les aides sociales est-il vraiment pauvre ?* ». Un discours répandu chez les personnes âgées qui ont connu des périodes où les revenus étaient beaucoup moins élevés. Elle nourrit ensuite les critiques du modèle social français : comment se fait-il qu'on en soit là alors que l'État dépense autant ? Exagérer un phénomène n'aide pas à le résoudre. Cela galvanise les troupes des convaincus mais ne mobilise pas au-delà. Et, au final, c'est le modèle social français qui en pâtit.

Devant l'ampleur des injustices qui persistent en France, on peut comprendre toutes celles et ceux qui luttent sur le terrain et souhaitent mettre en avant les chiffres les plus élevés possibles. Malheureusement, une conception extensive de la pauvreté se retourne contre eux au final. D'où le choix de l'Observatoire des inégalités, depuis plusieurs années, d'opter pour le seuil de pauvreté de 50 % tout en publiant les chiffres pour les autres seuils, de 40 % et 60 %. C'est aussi le cas de l'OCDE, l'organisme qui regroupe les pays riches, dans ses études.

[1] Après impôts et prestations sociales. Nous avons arrondi les chiffres.

# Dossier

## Comment vivent les pauvres ?

Le manque d'argent empêche d'accéder au logement qu'on souhaiterait, prive de loisirs, ferme les portes de la société de consommation et des bienfaits dont disposent les autres. Il oblige à compter chaque euro. Ce dossier d'ouverture se rapproche au plus près des conditions de vie des pauvres.

Pour les décrire, nous abordons deux réalités de la pauvreté. La première met en lumière les situations les plus extrêmes. Dans ce portrait sans fard de la misère, nous réunissons les données sur un phénomène qui échappe trop souvent aux statistiques : les personnes accueillies par les associations de soutien aux plus pauvres, les sans domicile et les familles sans papiers notamment qui sont laissées dans le plus grand dénuement.

La seconde partie de ce dossier se penche sur la pauvreté plus « ordinaire », celle de ménages modestes qui peinent à accéder aux standards de la société. N'avoir aucunes économies pour faire face aux imprévus, souffrir du froid chez soi l'hiver, ne jamais partir en vacances, etc. : les bas revenus exposent à l'inconfort, aux frustrations et à l'inquiétude ■

# Vivre dans la grande pauvreté

## Avec combien vivent ceux qui n'ont rien ?

Les plus pauvres des plus pauvres n'ont pas de problème de fin de mois : ils n'ont rien dès le premier jour. Pourtant, personne ne peut vivre sans argent. Combien arrivent-ils à se procurer en faisant la manche, en ayant recours aux associations, à l'aide de leur famille ou d'amis ? 100, 200 euros ? Un peu plus ? Décrire les ressources de ceux qui vivent avec les moyens financiers les plus faibles est très difficile pour notre système statistique. Une partie vit en marge, à la rue, dans des squats, hébergée de manière ultra-précaire et n'apparaît pas dans les enquêtes (voir page 38).

L'Insee ne diffuse pas de données sur les revenus les plus faibles, mais l'institut européen Eurostat le fait. Selon cet organisme, le 1 % le plus pauvre en France – environ 600 000 personnes – vit avec moins de 400 euros par mois pour une personne seule en 2022, l'équivalent de 600 euros pour un couple sans enfant et de 1 000 euros pour un couple avec deux adolescents. Les seuils des 5 % les plus modestes se situent respectivement à 840, 1 250 et 2 100 euros selon la composition de la famille.

Tous les ans, le Secours catholique interroge une partie des personnes qu'il accueille sur leurs revenus et leurs conditions de vie et publie un rapport complet sur le sujet. Les données, recueillies auprès de 57 000 personnes en 2023<sup>[1]</sup>, donnent un aperçu de la population aux plus faibles ressources, contrainte d'avoir recours aux associations. Le Secours catholique, à lui seul, soutient plus d'un million de personnes. Parmi les personnes aidées, un quart n'a aucun revenu et la moitié dispose d'un niveau de vie mensuel inférieur à 550 euros. Si on ne considère que les personnes qui disposent d'un revenu, la moitié perçoit moins de 743 euros par mois toutes ressources confondues. Les 10 % les plus pauvres survivent avec environ 170 euros par mois. Et ceux situés entre les 10 % et les 20 % les plus pauvres, avec des ressources de seulement 350 euros environ.

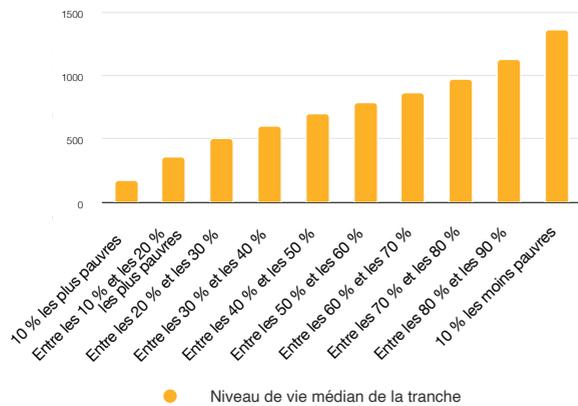
Du côté des minima sociaux, l'allocation la plus faible (426 euros par mois<sup>[2]</sup>) est versée aux demandeurs d'asile. Le montant du revenu de solidarité active (RSA) est de 635 euros, diminué de 76 euros pour ceux qui reçoivent une aide au logement ou qui sont hébergés gratuitement. Les réfugiés déboutés du droit d'asile n'ont le droit ni de travailler ni de percevoir une allocation. Les moins de 25 ans et les étrangers qui vivent en France légalement depuis moins de cinq ans n'ont droit à aucun minimum social non plus.

[1] *État de la pauvreté en France*, Secours catholique, novembre 2024.

[2] Le montant est encore plus faible pour les demandeurs d'asile hébergés par un tiers ou en centre d'accueil.

À ces niveaux de revenus, les plus pauvres des plus pauvres sont contraints de recourir au soutien d'amis, de leur famille, d'associations caritatives ou de centres communaux d'action sociale qui peuvent fournir vêtements, nourriture, hébergement, soins, etc. Les quelques euros dont ils disposent leur permettent d'assurer ce qui est juste au-dessus du minimum vital, par exemple accéder à un abonnement de téléphone portable devenu indispensable ou payer quelques extras qui aident à tenir le coup. Leur vie consiste à assurer le minimum pour survivre et à espérer des jours meilleurs, à des années-lumière des normes actuelles de la société de consommation ■

## Niveau de vie des personnes accueillies par le Secours catholique



Uniquement les personnes ayant un revenu. Niveau de vie médian de la catégorie de revenus, pour une personne seule.

**Lecture :** parmi les personnes accueillies par le Secours catholique, les 10 % les plus pauvres ont un niveau de vie médian de 167 euros par mois.

**Source :** Secours catholique – Données 2023

## Quatre millions de mal-logés : qu'est-ce que cela veut dire ?

Quatre millions de personnes – soit 6 % de la population – sont considérées comme mal logées en France, selon le rapport 2024 de la Fondation Abbé Pierre<sup>[3]</sup>. Du sans domicile fixe au jeune adulte contraint de revenir vivre chez ses parents, en passant par le couple qui vit avec son enfant dans un studio, ces chiffres rassemblent des populations logées de manières très différentes. Pour essayer de mieux comprendre cette réalité, nous distinguons trois formes de mal-logement : l'habitat inconfortable, le manque d'espace et l'absence de logement à soi.

La première catégorie est le manque de confort : 2,2 millions de personnes sont concernées. D'abord, notre pays compte 100 000 personnes qui vivent dans des habitats de fortune, des cabanes, dans des campings, etc. S'y ajoutent 208 000 gens du voyage qui ne disposent pas d'aire aménagée et vivent très souvent dans des conditions particulièrement difficiles. À ces très mal-logés, il faut ajouter 1,9 million d'individus qui habitent des logements considérés comme inconfortables parce qu'ils remplissent au moins l'un des critères suivants : absence d'eau courante, de douche, de WC intérieurs ou de coin cuisine, moyen de chauffage défaillant ou façade très dégradée.

[3] *L'état du mal-logement en France 2024*, rapport annuel n° 29, Fondation Abbé Pierre, janvier 2024.

La deuxième forme de mal-logement est le manque d'espace, qui concerne plus d'un million de personnes qui vivent dans des logements exigus. Selon l'Insee, le peuplement « normal » d'un logement répond à la référence suivante : au moins une pièce pour le ménage (le séjour), plus une pour un couple (une chambre), plus une pour les célibataires de 19 ans et plus, ainsi qu'une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de sept ans, sinon une pièce supplémentaire par enfant. Un logement qui ne répond pas à ce minimum est dit « surpeuplé ». Le surpeuplement est considéré comme « accentué » s'il manque deux pièces ou plus par rapport à la norme de peuplement de l'Insee : c'est ce critère que nous utilisons.

Enfin, la troisième forme de mal-logement, c'est ne pas disposer de logement à soi : un million de personnes sont dans ce cas. Pas moins de 330 000 n'ont pas de domicile personnel. Parmi elles, la majorité est hébergée de façon très précaire en centre d'urgence ou à l'hôtel. Une enquête réalisée en 2012 par l'Insee

estimait le nombre de sans-abri (les « sans domicile fixe » qui sont à la rue) à plus de 10 000, mais le chiffre a sans doute augmenté depuis. Évidemment, ces personnes conjuguent absence de logement et inconfort extrême, et pourraient être comptabilisées parmi celles qui manquent de confort. En plus, 25 000 personnes vivent en permanence à l'hôtel et 23 000 dans des foyers de travailleurs migrants en attente de rénovation, souvent très vétustes. Enfin, 643 000 personnes sont hébergées chez des tiers. Elles ne vivent pas nécessairement dans des logements de mauvaise qualité, mais elles sont contraintes de vivre chez autrui.

Le mal-logement en France	
<b>1- Habitats dégradés</b>	<b>2 182 000</b>
Logements inconfortables	1 874 000
Gens du voyage avec de mauvaises conditions d'habitat	208 000
Habitats de fortune (camping, cabane, etc.)	100 000
<b>2- Logements exigus</b>	<b>1 128 000</b>
<b>3- Absence de logement personnel</b>	<b>1 021 000</b>
Hébergement contraint chez un tiers	643 000
Sans domicile (centre d'hébergement, hôtel social, sans-abri, etc.)	330 000
Résidence permanente à l'hôtel	25 000
Foyers pour travailleurs migrants dégradés (en attente de rénovation)	23 000
<b>4- Personnes comptées deux fois</b>	<b>- 175 000</b>
<b>Ensemble</b>	<b>4 156 000</b>

**Lecture** : en 2024, 1 874 000 personnes vivent dans un logement inconfortable.

**Source** : 29<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal-logement en France 2024, Fondation Abbé Pierre

## Des données imparfaites

Ces données constituent des ordres de grandeur, mais elles ont des limites. Les formes de mal-logement se conjuguent souvent. Les personnes sans domicile personnel vivent dans des conditions le plus souvent extrêmement difficiles. Le caractère « inconfortable » du logement regroupe des situations très différentes, du bidonville (voir page 24) au manque de confort (comme l'absence de cuisine). Ces chiffres sont tirés de plusieurs sources et d'années différentes. La principale enquête utilisée est celle menée en 2013 par l'Insee, il y a plus de dix ans. Une partie des personnes qui n'ont pas de logement personnel (hébergées chez des tiers) le sont de façon temporaire et parfois dans de bonnes conditions. Il est discutable de les inclure dans le même ensemble que les sans domicile.

Par ailleurs, ces chiffres ne mesurent pas tout. Une partie des sans-abri et des très mal-logés échappent aux statistiques. Les personnes qui vivent dans des hôpitaux, des maisons de

retraite, des foyers de travailleurs et en prison ne sont pas comptabilisées. La norme de surpeuplement est établie en nombre de pièces et non en termes de superficie. Une personne seule qui vit dans une minuscule pièce au rez-de-chaussée d'une route passante est ainsi considérée comme « bien logée ». Ces données ne prennent pas non plus en compte la pollution et le bruit.

La situation du logement aujourd'hui n'a pas grand-chose à voir avec celle que la France a pu connaître à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Mais la persistance d'un tel niveau de mal-logement est d'autant plus problématique que notre pays est parmi les plus riches au monde et que les conditions générales de logement se sont améliorées ces dernières décennies. Enfin, il ne faut pas oublier qu'une partie du mal-logement résulte du choix de propriétaires qui refusent de réaliser des travaux d'amélioration dans leurs logements pour en tirer des revenus les plus élevés possibles ■

## Qui sont les personnes accueillies en centre d'hébergement ?

Environ 200 000 personnes sans domicile sont hébergées dans des centres d'accueil selon une enquête réalisée par le ministère des Solidarités en 2021<sup>[4]</sup>. Ces centres proposent un abri d'urgence, le plus souvent pour une nuit ou une semaine maximum, ou bien un hébergement pour des durées plus longues, comme les centres d'accueil de demandeurs d'asile notamment.

Portrait des personnes qui dorment ou vivent dans un centre d'hébergement		
Unité : %		
	Part dans les centres d'hébergement	Part dans l'ensemble de la population
Femmes	43	52
Hommes	57	48
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Moins de 18 ans	32	22
18-24 ans	15	8
25-34 ans	24	12
35-49 ans	20	19
50 ans ou plus	9	40
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Français	19	92
Étrangers	81	8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Parmi les 197 300 personnes recensées dans les centres d'hébergement.

**Lecture** : 43 % des personnes accueillies en centre d'hébergement sont des femmes. **Source** : ministère des Solidarités – Données 2021

[4] « 200 000 personnes accueillies en centre d'hébergement début 2021 », Les Dossiers de la Drees n° 113, ministère des Solidarités, octobre 2023. Cette enquête ne couvre pas la totalité des personnes sans logement qui sont plus de 300 000 au total, en comptant les personnes hébergées à l'hôtel notamment, voir page 20.

Les personnes qui vivent ou dorment dans un centre d'hébergement sont plus souvent des hommes (57 %) que des femmes (43 %). Les enfants et les jeunes adultes sont surreprésentés. 32 % des personnes hébergées sont des mineurs (alors que les moins de 18 ans représentent 22 % de l'ensemble de la population) : 63 000 enfants n'ont ainsi pas de domicile<sup>[5]</sup>. Il s'agit aussi de jeunes adultes : les 18-34 ans représentent 39 % des personnes hébergées, deux fois plus que leur part dans l'ensemble de la population. Les 50 ans ou plus en constituent seulement 9 %, alors qu'ils composent 40 % de l'ensemble de la population.

La principale caractéristique de ces personnes est leur origine immigrée. Aujourd'hui, 81 % sont étrangères, soit dix fois plus que leur part dans la population totale (8 %). Une situation logique puisque parmi les 200 000 personnes en centres d'hébergement, 92 000 sont dans des centres d'accueil réservés aux personnes en attente d'examen de leur demande d'asile. Elles ne peuvent accéder ni à un travail ni à un logement, et n'ont que de très faibles ressources. Les exclus du droit au travail représentent près de la moitié des adultes hébergés sans enfant. Par ailleurs, toutes nationalités confondues, 15 % des adultes qui fréquentent des centres d'accueil ont un emploi, mais leur salaire est si faible, ou leur contrat si précaire, qu'ils ne peuvent pas accéder à un logement.

Le nombre élevé de personnes sans logement résulte en partie de la hausse de l'immigration ces dernières années et du choix de l'État de financer un grand nombre de places d'hébergement d'urgence plutôt que d'accorder un droit au travail, même provisoire, aux étrangers sans titre de séjour. Ce choix entretient la précarité extrême de dizaines de milliers de personnes, précarité qui dure souvent de longues années et rend encore plus difficile leur insertion économique et sociale ■

Statut d'activité des adultes en centre d'hébergement	
Unité : %	
	Part dans les centres d'hébergement
En emploi	15
Chômeurs	24
Retraités	1
N'ayant pas le droit de travailler	46
Autres inactifs	14
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>

Hors personnes hébergées avec des enfants.

**Lecture** : 15 % des adultes en centre d'hébergement ont un emploi.

**Source** : ministère des Solidarités – Données 2021

[5] Il faudrait y ajouter les enfants hébergés à l'hôtel.

## Combien de personnes à la rue et en hébergement d'urgence ?

Parmi les sans domicile, les plus précaires sont les personnes abritées en urgence, voire laissées sans abri. Au cours de la nuit du 19 août 2024, 111 721 personnes ont dormi dans un hébergement d'urgence en France, selon les statistiques du 115<sup>[6]</sup>, le numéro de téléphone qui centralise les demandes des personnes sans domicile. Parmi elles, 57 % ont été hébergées à l'hôtel. Les autres ont généralement été orientées vers des centres d'hébergement d'urgence.

Cette même nuit, 7 408 personnes ont appelé le 115, mais n'ont pas obtenu d'hébergement. Quelques-unes ont refusé la solution proposée par le service d'urgence ou sont finalement restées là où elles étaient, chez un ami par exemple. Mais 6 473 n'ont pas obtenu d'hébergement, faute de places. Parmi elles, 80 % avaient appelé le 115 parce qu'elles dormaient à la rue.

Ces chiffres ne permettent pas d'estimer exactement le nombre total de personnes qui dorment dans la rue en France. Cette approche laisse en effet de côté les personnes qui ont appelé le numéro d'urgence sans obtenir de réponse. Par ailleurs, tous les SDF sont loin d'appeler le 115. Rien qu'à Paris, 3 492 personnes sans abri ont été dénombrées lors de la « Nuit de la solidarité » de février 2024, une opération systématique de décompte des sans-abri organisée par la mairie et des associations. Or, à titre de comparaison, la capitale ne représente que 16 % des personnes hébergées par le 115 en France. La dernière enquête de l'Insee sur le sujet date de 2012<sup>[7]</sup>. À l'époque, la population des sans-abri était estimée à 12 000 personnes. Il est très difficile de savoir comment la situation a évolué depuis, l'Insee n'ayant pas reconduit son enquête ■

L'hébergement des sans domicile	
Unité : %	
	Nombre
Hôtel	64 222
Centre d'hébergement d'urgence	38 488
Places pour les femmes victimes de violence	3 904
Autres	5 107
<b>Ensemble des personnes hébergées</b>	<b>111 721</b>
Personnes ayant appelé le 115 mais non hébergées	7 408
- Dont demandes non pourvues, faute de places	6 473

**Lecture :** au cours de la nuit du 19 août 2024, 111 721 personnes sans domicile ont été hébergées à l'hôtel ou en centre d'hébergement d'urgence. 6 473 personnes ont appelé le 115 mais n'ont pas obtenu d'hébergement, faute de places.

**Sources :** Unicef et FAS – Nuit du 19 août 2024

[6] « Baromètre des enfants à la rue 2024 », Unicef France et Fédération des acteurs de la solidarité, août 2024.

[7] « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *Insee Première* n° 1455, juillet 2013.

## **Des milliers d'enfants dorment dehors du fait des politiques d'immigration**

Selon le rapport de l'Unicef et de la Fédération des acteurs de la solidarité, fin août 2024, plus de 2 000 enfants, dont près de 500 de moins de trois ans, n'avaient pas été abrités par le 115 (le numéro de téléphone de l'hébergement d'urgence) et ont dû dormir dehors ou dans des conditions d'hébergement très précaires, malgré les efforts des associations qui œuvrent sur le terrain. Le chiffre réel est sans doute supérieur puisqu'une partie des familles, sachant n'avoir aucune chance d'obtenir un hébergement, n'appellent même plus ce numéro d'urgence. Et parce que les mineurs arrivés en France sans leurs parents ne sont pas comptés.

Cette situation dramatique est la conséquence des lois sur l'immigration votées ces dernières années. L'immense majorité des enfants à la rue sont nés à l'étranger. Les politiques de restriction des régularisations des préfectures françaises ont pour effet l'augmentation du nombre de familles sans droits ni abri, les services d'hébergement d'urgence étant totalement saturés dans de très nombreuses grandes villes. Le retour d'enfants SDF constitue un changement historique dans un pays qui n'avait pas connu cette situation – ou alors de manière marginale – depuis quelques décennies.

## **L'introuvable chiffre des bidonvilles en France**

Combien de personnes exactement vivent dans des bidonvilles en France ? Nous n'en savons rien. Jusqu'en 2021, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), rattachée au Premier ministre, publiait des états des lieux réguliers. En 2021, la Dihal recensait plus de 20 000 personnes vivant dans un bidonville, un total sous-estimé du fait des difficultés de mesure : certains campements (notamment de petite taille) ne sont pas comptabilisés.

Depuis, silence radio ou presque. Début 2023, l'organisme a publié le chiffre de 11 000 personnes ressortissantes de l'Union européenne vivant dans des bidonvilles en France. On ne sait rien des autres.

# Les privations de la pauvreté ordinaire

## Sous le signe des privations

13,1 % des ménages étaient en situation de privation matérielle et sociale en 2023, selon l'Insee<sup>[8]</sup>. Pour construire cet indicateur, l'institut interroge la population à partir d'une liste de treize questions telles que « *avez-vous des impayés de mensualités d'emprunt, de loyer ou de facture ?* » ou « *ne pouvez-vous maintenir votre logement à bonne température par manque de moyens financiers ?* ». Un ménage est considéré en situation de privation s'il répond « *oui* » dans cinq cas au moins sur treize.

L'évolution de l'indicateur est difficile à interpréter, notamment parce que l'Insee a changé de méthode entre 2019 et 2020. Ceci dit, au cours des dernières années, le taux de privation est resté stable. Il était de 12,9 % en 2014, il est de 13,1 % en 2023. Malgré la baisse du chômage depuis 2015, le sentiment de privation évolue peu.

Le détail des treize critères de privation est plus intéressant que l'indicateur global. Ainsi, 28,4 % de la population estime qu'elle ne pourrait pas faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros, ce qui en dit long sur les difficultés à épargner des catégories populaires. 16,6 % de la population indique ne pas avoir les moyens de remplacer un meuble hors d'usage et plus d'un ménage sur cinq déclare ne pas pouvoir partir en vacances une semaine dans l'année. La société de consommation et de loisirs est très loin d'être accessible à tous les milieux sociaux. Pour ceux qui demeurent à l'écart, la multiplication des messages appelant à consommer alimente un sentiment de frustration.

Les privations en France	
Unité : %	
	Proportion de ménages qui déclarent ne pas pouvoir, pour des raisons financières...
Faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros	28,4
Se payer une semaine de vacances dans l'année	24,1
Remplacer des meubles hors d'usage	16,6
Avoir une activité de loisirs payante régulière	15,9
Dépenser une petite somme librement	12,5
Manger de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours	12,3
Chauffer suffisamment leur logement	11,7
S'acheter des vêtements neufs	10,5
Payer à temps leurs loyers, intérêts, factures	9,4
Se retrouver régulièrement avec des amis ou de la famille autour d'un verre ou d'un repas	6,6
Posséder deux paires de chaussures	3,4
Se payer une voiture	3,2
Avoir accès à Internet à domicile	1,3

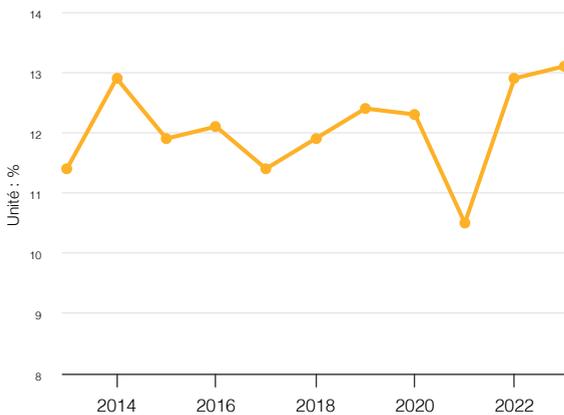
**Lecture :** 28,4 % des ménages déclarent ne pas pouvoir faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros. **Source :** Insee - Données 2023

[8] « La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale se stabilise à un niveau élevé », Insee Focus n° 330, 11 juillet 2024.

Dans l'enquête de l'Insee, environ 10 % de la population dit se priver d'éléments de base, comme chauffer suffisamment son logement, s'acheter des vêtements neufs ou ne pas pouvoir payer son loyer ou ses factures à temps. Ce niveau est finalement assez proche du taux de pauvreté au seuil de 50 % du niveau de vie médian, qui s'élève à 8 % de la population en 2022 (voir page 36).

Les données sur les privations reflètent en partie la subjectivité des personnes interrogées et doivent être utilisées avec précaution. Ainsi, 3,4 % de la population dit ne pas avoir les moyens de posséder deux paires de chaussures, chiffre similaire à celui de ceux qui ne peuvent « se payer une voiture personnelle » (3,2 %), ce qui est pour le moins paradoxal. L'Insee a par ailleurs supprimé du questionnaire le fait de posséder un réfrigérateur, une télévision et un téléphone « car leur trop grande fréquence dans la population ne les rendait pas pertinents pour définir un état de privation matérielle ».

### Évolution du taux de privation



En soi, l'adaptation au cours du temps de la liste des privations est significative de l'évolution des normes de consommation de la société ■

**Lecture :** en 2023, 13,1% des ménages sont en situation de privation matérielle et sociale.

**Source :** Insee

## Consommation : la pauvreté creuse l'écart

En matière de privations matérielles et sociales, le niveau de revenus est décisif. Le risque de manquer d'éléments essentiels touche très inégalement les individus selon leurs ressources. Pas loin des deux tiers des 20 % les plus modestes déclarent ne pas avoir les moyens financiers de faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros, contre 5 % des 20 % les plus riches, selon les données de l'Insee (2022). Au sein des revenus modestes, 56 % n'ont pas les moyens de changer leurs meubles hors d'usage et 53 % de se payer une semaine de vacances hors de leur domicile. Un tiers ne peut, faute d'argent, avoir une activité de loisirs régulière.

Ces données éclairent aussi les écarts entre les riches et les pauvres : à l'autre bout de l'échelle, moins de 1 % des 20 % les plus aisés déclare n'avoir pas les moyens de se payer des vêtements neufs, contre le quart des plus modestes.

Depuis 2013, certaines privations se sont réduites, d'autres se sont renforcées. La part des plus modestes qui n'ont pas les moyens de partir une semaine en vacances dans l'année a diminué de cinq points. Même chose pour le fait de ne pas pouvoir se payer deux paires de chaussures. En revanche, une part plus importante des plus modestes ne peut se chauffer correctement (+ 5,8 points) ou avoir une activité de loisirs régulière (+ 7,9 points).

Ces données portent sur les 20 % les plus modestes, qui vivent donc avec au maximum 1 300 euros par mois pour une personne seule et 2 000 euros pour un couple : ce niveau est bien plus élevé que ce dont disposent les plus pauvres. Elles minorent beaucoup les difficultés des personnes du bas de l'échelle des revenus, qui doivent parfois se restreindre de manière permanente sur des éléments de base tels que la nourriture, comme le montrent les rapports des associations caritatives.

Beaucoup resterait à faire si l'on voulait vraiment comprendre les modes de vie des plus pauvres. L'Insee ne diffuse pas les données sur les privations pour les très faibles revenus, alors que le sujet l'imposerait. Depuis 2020, l'institut a d'ailleurs réduit le nombre de questions posées : elles sont moitié moins nombreuses (13 contre 27 auparavant) ■

Les privations subies par les 20 % les plus modestes		
Unité : %		
Proportion de ménages qui déclarent ne pas pouvoir, pour des raisons financières...	2013	2022
Faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros	65,7	62,3
Changer leurs meubles hors d'usage	55,3	56,1
Se payer une semaine de vacances par an hors du domicile	58,7	53,4
Avoir une activité de loisirs régulière	25,4	33,3
Dépenser une petite somme d'argent pour soi sans avoir à consulter quiconque	29,6	28,4
Se payer des vêtements neufs	22,8	24,3
Se payer un repas avec de la viande ou du poisson au moins tous les deux jours	19,0	23,7
Maintenir leur logement à bonne température	16,5	22,3
Payer certaines factures (emprunts, loyers, électricité, etc.)	20,6	21,9
Se payer un verre ou un repas avec des amis ou de la famille une fois par mois	15,9	15,3
Posséder au moins deux paires de bonnes chaussures	16,0	10,7
Se payer une voiture personnelle	9,2	10,4
Avoir accès à Internet	9,8	5,2
<b>Taux de privations matérielles et sociales (au moins 5 difficultés sur les 13)</b>	<b>32,8</b>	<b>36,6</b>

Individus de 16 ans et plus situés dans les 20 % les plus modestes qui indiquent des privations faute de moyens financiers.

**Lecture :** en 2022, 62,3 % des personnes situées dans les 20 % les plus pauvres n'ont pas les moyens de faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros. **Source :** Insee

## Les dépenses contraintes, un effort différencié

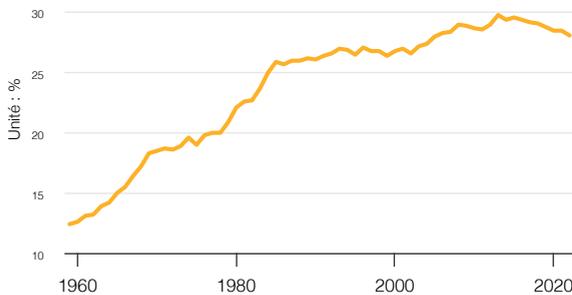
La part des dépenses contraintes<sup>[9]</sup> dans le revenu des ménages est passée de 13 % au début des années 1960 à 28 % en 2022, selon l'Insee. Ces dépenses comprennent les frais de logement, les assurances et services financiers, les dépenses de télécommunications et télévision, ainsi que les frais de cantine scolaire. La hausse a surtout eu lieu des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980 : le taux a alors été multiplié par plus de deux, de 12 % à 26 % entre 1959 et 1985. Il est relativement stable depuis plus de dix ans maintenant.

[9] L'Insee utilise l'expression « dépenses pré-engagées ».

Parmi les dépenses contraintes, c'est surtout le logement qui plombe le pouvoir d'achat des ménages. Ces dépenses n'ont quasiment jamais cessé de s'élever jusqu'au début des années 2010, de 9 % à 23 % du budget des ménages, du fait de la hausse des loyers, mais aussi de celle des prix de l'électricité, du gaz et de l'ensemble des autres charges liées à l'habitation. Cette progression correspond pour partie à une amélioration de l'habitat (donc à un effet de qualité), mais aussi à un enrichissement des bailleurs<sup>[10]</sup> : à qualité équivalente, les loyers ont augmenté. Une partie de l'élévation des revenus des ménages a ainsi été absorbée par le coût du logement.

La hausse des dépenses contraintes n'a pas le même effet selon les niveaux de vie. Pour les 20 % du bas de l'échelle des revenus, ces dépenses représentent près du tiers de leur revenu,

### Évolution de la part des dépenses contraintes dans les revenus des ménages



Revenus après impôts et prestations sociales.

**Lecture** : les dépenses contraintes des ménages représentent 28,1 % de leur revenu pour l'année 2022.

**Source** : Insee

contre moins d'un cinquième pour les 20 % les plus riches, selon une étude de l'Insee (données 2017, les dernières disponibles). « *Pour les ménages les plus modestes, les choix de consommation sont plus contraints* », résumant les auteurs. Et encore, la tranche des 20 % les plus modestes est une fourchette très large. Pour les plus démunis d'entre eux, la part du budget contraint, notamment le loyer, est bien plus élevée et, pour certains, ce qui reste est quasiment nul. L'effet est encore renforcé chez les jeunes qui vivent dans les grandes métropoles – notamment à Paris – qui subissent des coûts de logement très supérieurs à la moyenne.

### Part des dépenses contraintes selon le revenu des ménages

Unité : %

Les 20 % les plus pauvres	31,5
Des 20 % aux 40 %	29,1
Des 40 % aux 60 %	24,9
Des 60 % aux 80 %	21,9
Les 20 % les plus riches	19,0

Revenu des ménages après impôts et prestations sociales.

**Lecture** : 31,5 % des revenus des 20 % les plus pauvres sont consacrés à des dépenses contraintes.

**Source** : Insee – Données 2017

Dans les années récentes, la part des dépenses contraintes a légèrement diminué, de 30 % en 2013 à 28 % en 2022. Ces dernières ont augmenté au même rythme que celui des revenus, et même, pour le logement, un peu moins vite. Assiste-t-on à un plafonnement durable de ce type de dépenses ? Il faut tout de même noter que les mécanismes mis en place par l'État pour empêcher les hausses

[10] Voir « Comment la hausse des loyers enrichit les propriétaires », Centre d'observation de la société, 9 janvier 2020.

des tarifs du gaz et de l'électricité ont joué jusqu'en 2023. La situation risque d'être différente à partir de 2024. Par ailleurs, le taux global de dépenses contraintes dans le revenu des ménages constitue une moyenne : il est possible que la situation se soit améliorée pour certains et dégradée pour d'autres, ce que les données de l'Insee ne permettent pas de savoir ■

## La précarité énergétique est stable depuis 2015

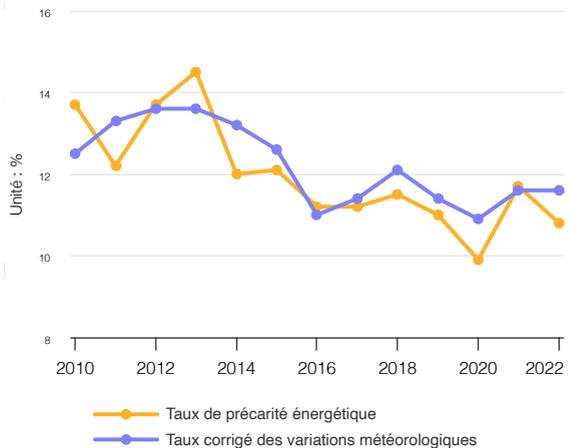
La précarité énergétique touche un ménage sur dix en France, soit plus de six millions de personnes, selon les données 2022 de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). L'organisme considère comme précaires ceux qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et qui consacrent plus de 8 % de leur budget à l'énergie (chauffage et éclairage notamment).

Le taux de précarité énergétique a diminué en dix ans, de 13,7 % en 2010 à 10,8 % en 2022. Si l'on corrige ces données des conditions météorologiques, la baisse est moindre : le taux est passé de 12,5 % à 11,6 %. Pour l'ONPE, cette évolution est liée principalement au renouvellement du parc de logement et à l'effet des rénovations : les logements sont de mieux en mieux isolés, les équipements de chauffage plus efficaces. Entre 2013 et 2022, la consommation globale d'énergie des ménages pour leur logement est ainsi passée de 190 à 161 kilowattheures (kWh) par mètre carré, une diminution de 15 %.

L'ONPE interroge aussi les ménages sur d'autres enjeux liés à l'énergie. Pas moins de 26 % disent avoir souffert du froid durant l'hiver 2022-2023, contre 14 % en 2020. Ces difficultés résultent d'une mauvaise isolation (34 %), d'une installation de chauffage insuffisante (14 %) ou d'une panne de chauffage (14 % également). 42 % des ménages ayant souffert du froid indiquent des raisons financières.

Par ailleurs, 31 % de la population dit avoir rencontré des difficultés dans l'année pour payer certaines factures d'énergie, contre 10 % en 2013. Les jeunes de 18 à 34 ans sont les plus touchés : 55 % indiquent être concernés. En 2023, 79 % des ménages déclarent avoir restreint leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées à payer, contre 69 % l'année précédente et moins de 40 % en 2019. Alors que le nombre de ménages qui faisaient l'objet d'une coupure ou d'une limitation de puissance suite à un impayé de facture de gaz ou d'électricité était stable, autour de 600 000 par an à la fin des années 2010, il a fortement augmenté depuis 2019 pour atteindre un million en 2023.

### Évolution de la précarité énergétique



Part des ménages qui figurent parmi les 30 % les plus pauvres et dont les dépenses d'énergie sont supérieures à 8 % de leur budget.

**Lecture :** 10,8 % des ménages sont en situation de précarité énergétique en 2022. **Source :** ONPE

La stabilité du taux de précarité énergétique ne doit pas masquer l'impact de la hausse des prix de l'énergie pour les ménages, et pas seulement pour les plus modestes. En 2022, l'augmentation du prix du gaz et de

l'électricité a été en partie reportée dans le temps avec le bouclier tarifaire mis en place par l'État, et amortie grâce à l'octroi de chèques énergie à 5,8 millions de ménages modestes. Mais la fin de ces aides rend la situation très délicate, en particulier pour les ménages qui vivent dans des logements mal isolés et pour ceux qui ont besoin de se chauffer tout au long de la journée, notamment les personnes âgées ■

Pour quelle raison avez-vous souffert du froid ?	
Unité : %	
Raison financière	42
Mauvaise isolation	34
Hiver rigoureux	21
Installation de chauffage insuffisante	14
Panne de chauffage	14
Coupure suite à un impayé	7

**Lecture** : parmi les personnes déclarant avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures, 42 % l'expliquent par une raison financière.

**Source** : médiateur national de l'énergie - Données 2023

## Logement : face à la chaleur et au froid

28 % des personnes qui ont un niveau de vie inférieur à 1 000 euros par mois disent souffrir du froid en hiver dans leur logement, contre 7 % de celles qui disposent de plus de 2 500 euros, soit quatre fois moins selon une étude de l'Ademe<sup>[11]</sup>. En été, 37 % des ménages pauvres déclarent y endurer une chaleur excessive, deux fois plus que les plus aisés. Le niveau de vie est un élément déterminant du confort thermique au sein du logement.

Les difficultés à se chauffer l'hiver et la précarité énergétique sont largement médiatisées, notamment dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. Le manque de moyens

financiers pour payer les factures d'énergie, mais aussi la qualité de l'isolation thermique et la performance du système de chauffage jouent dans le confort d'un logement. Le fait de disposer d'une habitation bien isolée, d'un système de climatisation, de pouvoir quitter son logement pendant les vacances d'été, d'avoir un balcon ou un jardin (avec piscine si possible...) sont des éléments de confort indéniables face à la chaleur, auxquels tout le monde n'a pas accès.

Part des individus qui déclarent souffrir du froid ou de la chaleur dans leur logement selon le niveau de vie du foyer		
Unité : %		
	Souffrir du froid en hiver	Souffrir de la chaleur en été
Moins de 1 000 euros	28	37
1 000 à 1 500 euros	16	27
1 500 à 2 000 euros	13	23
2 000 à 2 500 euros	9	16
Plus de 2 500 euros	7	20

Niveau de vie mensuel pour une personne seule.

**Lecture** : 37 % des personnes qui vivent dans un foyer dont le niveau de vie mensuel est de moins de 1 000 euros déclarent souffrir de la chaleur en été dans leur logement.

**Source** : Ademe - Données 2024

[11] « Baromètre Sobriétés et Modes de vie », Ademe, mars 2024.

Le revenu n'est pas le seul facteur qui fait varier l'inconfort thermique des logements. Ainsi, 42 % des 18-24 ans déclarent souffrir de la chaleur en été dans leur habitation et 21 % du froid en hiver, contre respectivement 14 % et 10 % pour les 65-75 ans. Une situation qui s'explique par le fait que les jeunes vivent plus souvent en ville, dans des logements davantage exigus.

Être contraint de rester à son domicile joue également, notamment pour les personnes âgées ou les mères de famille avec des enfants en bas âge. Alors que pour les actifs, employés de bureau et cadres notamment, qui bénéficient du chauffage et parfois d'une climatisation au travail, le vécu dans leur logement est différent puisqu'ils n'y passent pas toute la journée. De même, l'impact des températures n'est pas le même au nord et au sud du pays, au cœur des villes et à la campagne. Il est fort probable que de plus grandes disparités se cachent derrière ces données moyennes de niveau national ■

#### Part des individus qui déclarent souffrir du froid ou de la chaleur dans leur logement selon l'âge

Unité : %

	Souffrir du froid en hiver	Souffrir de la chaleur en été
18-24 ans	21	42
25-34 ans	22	34
35-44 ans	17	28
45-54 ans	17	26
55-64 ans	10	17
65-75 ans	10	14

**Lecture :** 42 % des 18-24 ans déclarent souffrir de la chaleur l'été dans leur logement et 21 % du froid l'hiver.

**Source :** Ademe - Données 2024

## 58 % des personnes modestes ne partent pas en vacances

Hors période de crise, le taux de départ en vacances est assez stable, autour de 60 %<sup>[12]</sup>, selon le Crédoc. Qui sont les chanceux qui font leurs valises chaque année ? Pour partir, il faut d'abord en avoir les moyens. Seuls 42 % des personnes aux revenus inférieurs à 1 285 euros mensuels ont quitté leur domicile, contre 76 % de celles qui disposent de plus de 2 755 euros (données de janvier 2024). Transport, hébergement, activités : les vacances coûtent cher et toute une partie des ménages n'ont pas assez de moyens pour partir. Les aides financières aux vacances sont insuffisantes<sup>[13]</sup>.

Partir dépend aussi du milieu social. 78 % des cadres supérieurs partent en congé, contre 47 % des ouvriers, selon les mêmes données du Crédoc. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de s'échapper. Parce que les catégories supérieures gagnent davantage bien sûr, mais aussi parce que cela fait partie de leur mode de vie : les plus favorisés ont plus souvent eu l'habitude dans leur jeunesse de voyager avec leurs parents (ils y ont pris goût, se

[12] Les vacances désignent ici les séjours hors du domicile d'au moins quatre nuits consécutives pour des raisons non professionnelles au cours des douze derniers mois. Il peut donc s'agir de vacances très différentes, d'une semaine en visite chez un parent à quatre semaines aux Seychelles.

[13] Voir « Les plus aisés sont davantage aidés pour partir en vacances », Observatoire des inégalités, 28 juillet 2016.

sentent rassurés hors de chez eux). Le réseau joue aussi : en s'élevant dans l'échelle sociale, on dispose aussi plus souvent de possibilités de se faire héberger gratuitement dans des lieux de vacances, comme une résidence secondaire.

Les départs en vacances selon le niveau de vie	
Unité : %	
	Taux de départ
Moins de 1 285 euros (bas revenus)	42
De 1 285 à 1 840 euros (classes moyennes inférieures)	55
De 1 841 à 2 755 euros (classes moyennes supérieures)	71
Supérieurs à 2 755 euros (hauts revenus)	76
<b>Ensemble</b>	<b>60</b>

Niveau de vie mensuel pour une personne seule, après prestations sociales et avant impôts.

**Lecture** : 42 % des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 1 285 euros par mois sont parties en vacances au cours des douze derniers mois en janvier 2024.

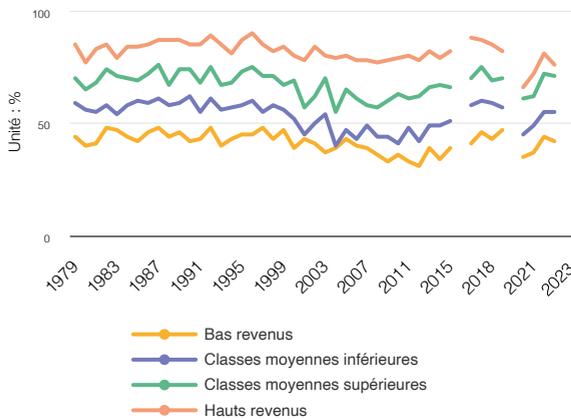
**Source** : Crédoc - Données janvier 2024

Les départs en vacances selon la catégorie sociale	
Unité : %	
	Taux de départ
Indépendants	53
Cadres supérieurs	78
Professions intermédiaires	72
Employés	58
Ouvriers	47
Au foyer	38
Retraités	60
Étudiants	64
<b>Ensemble</b>	<b>60</b>

**Lecture** : 78 % des cadres supérieurs sont partis en vacances au cours des douze derniers mois.

**Source** : Crédoc - Données janvier 2024

## Évolution du taux de départ en vacances selon le niveau de vie



Ruptures de série en 2015 et 2020. Enquête réalisée en janvier de l'année suivante à partir de 2020.

**Lecture** : 76 % des personnes dont le niveau de vie dépasse 2 755 euros par mois sont parties en vacances au cours des douze derniers mois en janvier 2024.

**Source** : Crédoc

## Des inégalités persistantes

Le taux de départ des plus modestes<sup>[14]</sup> a été affecté par la crise financière de 2008, puis par la crise sanitaire en 2020. Il retrouve aujourd'hui le niveau du début des années 2000 (41 % en 2002 contre 42 % en 2023). Les plus aisés<sup>[15]</sup> sont un peu moins nombreux à partir qu'il y a 20 ans. Leur taux de départ est passé de 84 % à 76 % sur la même période, les retraités notamment ayant réduit leurs déplacements depuis la crise sanitaire. Pour autant, les plus aisés restent presque deux fois plus nombreux que les plus modestes à partir ■

[14] Qui vivent avec moins de 1 285 euros par mois pour une personne seule après prestations sociales et avant impôts.

[15] Revenus supérieurs à 2 755 euros par mois avant impôts pour une personne seule.

## Ces enfants qui ne partent pas en vacances faute d'argent

Parmi les enfants dont les parents ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, aucune statistique ne permet de déterminer combien ne partent pas en vacances faute d'argent. On sait tout de même que 38 % de l'ensemble des 5-19 ans ne sont pas partis en 2023, soit environ 4,8 millions d'enfants, d'après le Crédoc<sup>[16]</sup>. De nombreuses raisons ont pu jouer. Mais, parmi ceux qui ne sont pas partis, 41 % des parents ont indiqué qu'ils n'en avaient pas les moyens financiers, ce qui concernerait deux millions d'enfants. Les écarts sont considérables selon les niveaux de vie : 56 % des enfants vivant parmi le quart des ménages aux plus bas revenus ne sont pas partis en vacances, deux fois plus que ceux qui appartiennent aux hauts revenus selon le Crédoc, c'est-à-dire au quart le plus favorisé.

Selon une étude de l'Insee<sup>[17]</sup>, en 2021, 11 % des enfants âgés de 1 à 15 ans (soit environ 1,2 million) vivent dans un foyer où les parents indiquent ne pas avoir les moyens de partir au moins une semaine en congé. Au bout du compte, quelle que soit l'enquête, un très grand nombre de familles, notamment des familles monoparentales, n'ont pas les moyens de payer des vacances à leurs enfants, qui sont contraints de rester chez eux toute l'année, quand d'autres ont la possibilité financière de quitter leur foyer, d'accéder à des horizons et des loisirs différents.

Point positif tout de même : l'Insee indique que la part des familles qui estiment ne pas avoir assez d'argent pour que leurs enfants puissent partir en vacances a nettement diminué, de 17,4 % en 2009 à 10,6 % en 2021. Pour partie, cette baisse peut s'expliquer par la diminution du nombre de chômeurs depuis 2015 ■

Taux de départ en vacances des enfants selon les revenus des parents		
Unité : %		
	2019	2023
Moins de 1 285 euros (bas revenus)	52	44
De 1 285 à 1 840 euros (classes moyennes inférieures)	64	62
De 1 841 à 2 755 euros (classes moyennes supérieures)	71	76
Supérieurs à 2 755 euros (hauts revenus)	81	73

Enfants de 5 à 19 ans. Au moins quatre nuits consécutives hors du domicile sur les douze derniers mois. Niveau de vie mensuel pour une personne seule, après prestations sociales et avant impôts.

**Lecture** : 44 % des enfants dont les parents sont situés dans le quart de la population aux plus bas revenus sont partis en vacances au cours de l'année 2023.

**Source** : Crédoc

Part des enfants dont les parents n'ont pas les moyens financiers de partir en vacances			
Unité : %			
	2009	2014	2021
Enfants qui ne partent pas au moins une semaine par an en vacances faute de moyens de leurs parents	17,4	11,8	10,6

Enfants âgés de 1 à 15 ans.

**Lecture** : en 2021, 10,6 % des enfants avaient des parents n'ayant pas les moyens de partir au moins une semaine en vacances dans l'année.

**Source** : Insee

[16] *Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans*, Crédoc-Ovlej, octobre 2024.

[17] « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », Insee Focus n° 294, mars 2023. Les deux études de l'Insee et du Crédoc, sur des tranches d'âge et des échantillons distincts, ne sont pas comparables.



## 01

### La pauvreté en hausse

La France protège mieux de la misère que nombre d'autres pays. Pour autant, la situation s'est dégradée en 20 ans, lentement mais sûrement. Notre pays ne parvient plus à réduire la proportion de personnes qui vivent bien en dessous du niveau de vie des classes moyennes.

Ce chapitre fournit plusieurs indicateurs pour mesurer ce phénomène : vous y trouverez combien de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, mais aussi combien sont soutenues financièrement par la collectivité, parce qu'elles sont considérées comme trop pauvres pour vivre dignement.

À la question « Comment évolue la pauvreté ? », nous répondons aussi par un autre constat : les revenus des plus pauvres stagnent depuis 20 ans. Et pour bien comprendre cette situation, il faut aussi s'intéresser à leurs revenus du travail, avant le versement des prestations sociales. C'est ce à quoi s'attache ce chapitre ■

# Combien y a-t-il de pauvres en France ?

## Un nombre en hausse

La France compte 5,1 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté<sup>[1]</sup> à 50 % du niveau de vie médian<sup>[2]</sup> et 9,1 millions si l'on utilise le seuil de 60 %, selon les données provisoires 2022 (dernière année disponible) de l'Insee. Dans le premier cas, le taux de pauvreté est de 8,1 % et, dans le second, de 14,4 %. Quel que soit le seuil utilisé, la pauvreté augmente en France depuis le milieu des années 2000.

Pour comprendre l'évolution de la pauvreté, il faut prendre du recul. D'une manière générale, les variations annuelles, pourtant très commentées, n'ont pas beaucoup d'intérêt compte

Combien de pauvres en France ?			
	Seuil de pauvreté en euros par mois	Nombre	Taux de pauvreté en %
Seuil de pauvreté de 40 %	811	2,4 millions	3,7
Seuil de pauvreté de 50 %	1 014	5,1 millions	8,1
Seuil de pauvreté de 60 %	1 216	9,1 millions	14,4

**Lecture** : si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian (1 014 euros par mois pour une personne seule), 5,1 millions de personnes sont pauvres, soit 8,1 % de la population.

**Source** : Insee - Données 2022

tenu des marges d'erreur de ce type d'enquête. Sur longue période, après une baisse importante dans les années 1970 et 1980, le taux de pauvreté s'est stabilisé jusqu'au milieu des années 2000. Il s'est remis à progresser ensuite. À son point le plus bas en 2004, le taux était de 6,7 % au seuil de 50 % et de 12,5 % à celui de 60 %. En 2022, ces taux sont sensiblement supérieurs. Entre 2004 et 2022, le nombre de pauvres au seuil de 50 % a augmenté de 1,2 million, pour partie il est vrai du fait de la hausse de la population totale.

En proportion de la population, la pauvreté n'explose pas en France. En revanche, comme pour les inégalités de revenus en général, la tendance à la baisse s'est retournée : depuis le milieu des années 2000, la pauvreté repart à la hausse. Le seuil de pauvreté est calculé par rapport au niveau de vie médian. La hausse du taux de pauvreté ne veut donc pas dire que les plus pauvres s'appauvrissent, mais qu'une part croissante de la population la plus modeste s'éloigne du niveau de vie des classes moyennes. La fracture sociale n'est pas seulement le fait de l'enrichissement des plus aisés de notre société, elle se creuse aussi par le bas.

[1] Voir définition et calcul des seuils de pauvreté page 41.

[2] Le niveau de vie médian partage la population en deux groupes de même taille : une moitié à un niveau de vie supérieur, l'autre inférieur.

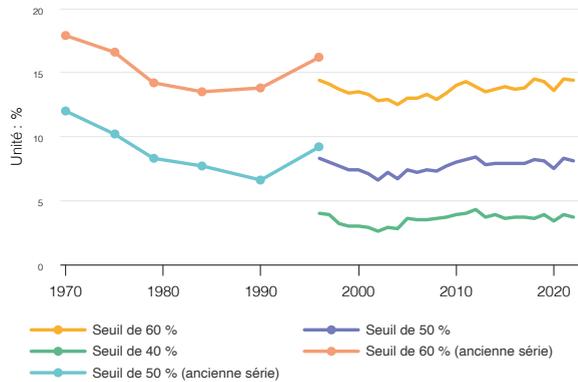
Que s'est-il passé depuis 2022, année des dernières données disponibles de l'Insee ? La baisse du chômage depuis 2015 tarde à produire un impact positif : une partie des pauvres voient leurs revenus augmenter en ayant accès à un emploi mais cela ne suffit pas toujours à sortir de la pauvreté, si leur contrat est précaire. En même temps, l'inflation a miné le pouvoir d'achat des ménages populaires et des classes moyennes. Beaucoup dépendra des revalorisations des salaires et des prestations sociales. La hausse du smic devrait protéger au moins en partie ceux qui sont au niveau de ce minimum salarial. Mais des inquiétudes existent quant à la revalorisation des minima sociaux et des allocations ■



### Avertissement

Le nombre de pauvres estimé par l'Insee ne compte que les individus qui vivent dans un logement ordinaire en France métropolitaine. Ces données excluent les personnes sans domicile et celles qui vivent dans une institution (prison, foyer, maison de retraite, etc.), ainsi que les habitants des départements d'outre-mer (voir page 38).

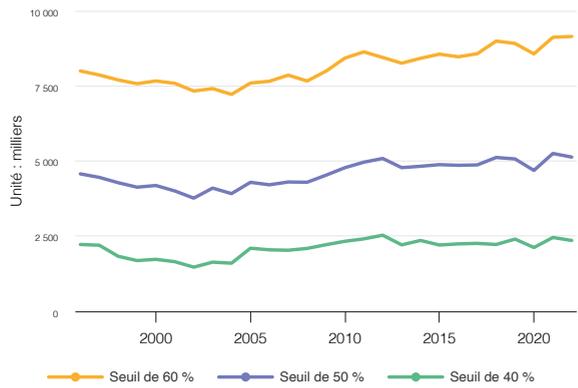
## Évolution du taux de pauvreté



**Lecture :** en 2022, 8,1% de la population vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50% du niveau de vie médian.

**Source :** Insee

## Évolution du nombre de personnes pauvres



**Lecture :** en 2022, 5,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 50% du niveau de vie médian.

**Source :** Insee

## Deux millions de pauvres échappent aux statistiques

Plus de deux millions de personnes ne sont pas comptabilisées dans les données annuelles sur la pauvreté au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian<sup>[3]</sup>, selon les estimations de l’Insee pour 2021.

Les statistiques sur les revenus de l’Insee ne portent que sur les logements dits « ordinaires ». L’institut ne prend pas en compte les personnes qui vivent en collectivité, comme dans les maisons de retraite, les prisons, les casernes, etc. Au total, 280 000 personnes dans cette situation seraient pauvres selon la statistique publique. Il faut y ajouter les personnes sans logement durable. L’Insee estime qu’environ 100 000 personnes vivent dans une habitation mobile et que 200 000 sans domicile échappent à la comptabilisation, soit 300 000 pauvres supplémentaires.

Les données de l’Insee ne portent que sur la France métropolitaine. Selon l’institut, le nombre total de pauvres devrait être augmenté de 1,3 million en ajoutant la Guadeloupe, La Réunion, la Martinique et la Guyane. À Mayotte, région non comprise dans le calcul précédent, on enregistrerait 220 000 pauvres.

À ces deux millions listés par l’Insee, il faudrait aussi ajouter des étudiants qui ne résident plus chez leurs parents et qui pour certains vivent avec très peu. Ils ne figurent pas dans les publications de l’Insee sur les revenus car leur niveau de vie est difficile à mesurer du fait de l’aide parentale éventuelle. Selon une précédente étude de l’institut statistique national, ils étaient 200 000 en 2017 à vivre sous le seuil de pauvreté.

L’Insee ne cherche pas à masquer la pauvreté, mais à élaborer les statistiques les plus fiables possibles dans les conditions actuelles de recensement des revenus. On peut pourtant regretter le manque de travaux sur ces populations, notamment la principale composante manquante : les habitants d’outre-mer ■

## Quatre millions de ménages allocataires de minima sociaux

Le nombre total d’allocataires de minima sociaux atteint quatre millions fin 2023, selon nos estimations d’après les données du ministère des Solidarités. Il retrouve ainsi son niveau de 2019, après avoir connu un pic lié à la crise sanitaire en 2020. Il demeure à un niveau très supérieur aux trois millions des années 2000.

Le nombre global d’allocataires, toutes prestations confondues, a fortement progressé entre 2010 et 2015, à la suite de la crise économique et financière de 2008. Hormis pour l’année 2020, son niveau semble désormais stable autour de quatre millions, soit environ six millions de

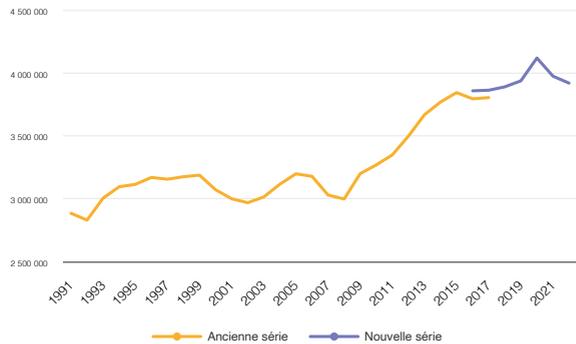
[3] « Depuis le milieu des années 1990, les inégalités de niveau de vie augmentent nettement avant redistribution mais de manière plus limitée après redistribution », in *Revenus et patrimoine des ménages édition 2024*, Insee Références, Insee, octobre 2024.

personnes couvertes par un minimum social, enfants compris<sup>[4]</sup>. Ce nombre regroupe quatre principales prestations qui peuvent évoluer dans le temps de manière distincte car elles concernent des situations différentes : le revenu de solidarité active (RSA, attribué aux personnes ayant très peu de ressources et âgées de plus de 25 ans), l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits), l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse (voir page 44).

Du milieu des années 1990 à la fin des années 2000, le nombre d'allocataires de minima sociaux stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes d'âge actif (concernés par le RMI puis par le RSA) était compensée par la baisse de celle des plus âgés (allocataires du minimum vieillesse ou veuvage). La réduction du nombre de personnes âgées pauvres est liée en particulier à l'amélioration du niveau des retraites des femmes, du fait de la hausse de leur taux d'activité depuis les années 1970.

Depuis le milieu des années 2000, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse semble avoir atteint un plancher. Les carrières professionnelles des femmes continuent à s'améliorer. Elles sont donc moins nombreuses à toucher ce minimum social. Mais de plus en plus de salariés arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées parce qu'ils ont connu au cours de leur carrière des périodes d'inactivité, de chômage ou de temps partiel notamment. Depuis 2019, et pour la première fois depuis le début des années 1990, on constate une augmentation du nombre d'allocataires du minimum vieillesse qui résulte pour partie de l'effet d'une revalorisation de son montant : quand un minimum social est augmenté, un plus grand nombre de personnes se trouvent sous le plafond de ressources pour pouvoir en bénéficier et ont donc droit à ce complément.

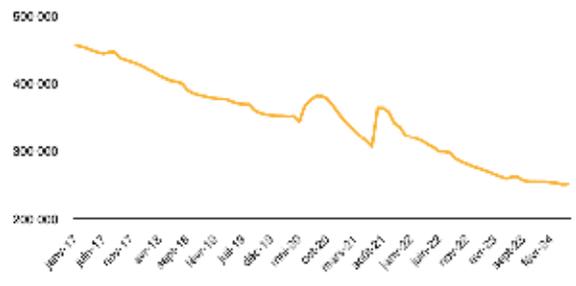
### Nombre de ménages allocataires de minima sociaux



**Lecture :** 3,9 millions de ménages perçoivent un minimum social en 2022.

**Source :** ministère des Solidarités

### Nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (chômeurs en fin de droits)



**Lecture :** en mai 2024, 249 500 individus perçoivent l'allocation de solidarité spécifique.

**Source :** ministère des Solidarités

[4] Les données portent sur des ménages qui peuvent être composés de plusieurs personnes. En moyenne, on compte 1,6 personne par foyer allocataire.

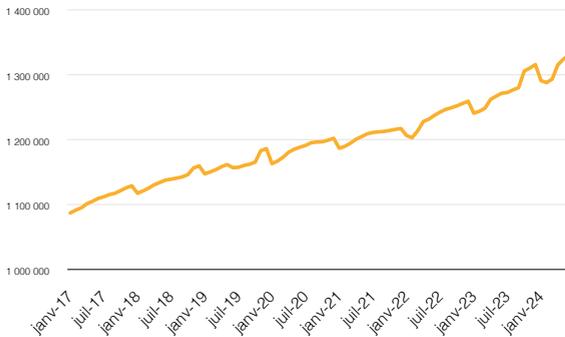
Le nombre de personnes qui touchent l'allocation de solidarité spécifique (destinée aux chômeurs en fin de droits) a presque été divisé par deux depuis 2017. À l'opposé, le nombre de ceux qui perçoivent l'allocation adulte handicapé a augmenté depuis 20 ans, pour atteindre 1,3 million en juin 2024, deux fois plus qu'au milieu des années 1990. Ceci s'explique en partie par la revalorisation du plafond de ressources pour pouvoir percevoir cette allocation. Mais l'envolée du nombre d'allocataires reflète aussi un retrait du marché du travail de personnes marquées physiquement. Il s'agit aussi d'une politique de traitement des chiffres du chômage : les allocataires handicapés ne sont plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi.

Enfin, le nombre de foyers allocataires du RSA atteignait 1,83 million en juin 2024. Il est revenu à son niveau de 2014 et continue de diminuer lentement depuis 2021. Notre modèle social a joué son rôle d'amortisseur pendant la crise sanitaire de 2020 : il a soutenu les revenus des

personnes sans ressources et, parallèlement, par un soutien public massif aux personnes en emploi, a évité une récession qui aurait fait basculer une grande partie de la population dans la pauvreté.

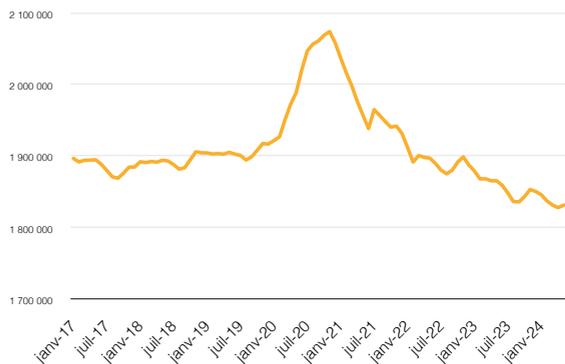
L'inflation ralentit fin 2024, mais les allocataires de minima sociaux ont subi ce choc en 2022 et 2023. Ces prestations sociales sont en effet revalorisées du niveau de l'inflation, mais sur la base d'un indice calculé pour un ménage moyen qui reflète mal la hausse des prix que ces personnes subissent. La part des produits de base (alimentation et énergie notamment), postes qui augmentent plus rapidement que les autres, pèse davantage dans leur budget : l'inflation pour les plus pauvres est donc très souvent supérieure à la hausse des prix calculée pour l'ensemble des ménages. En outre, pour des personnes qui ne peuvent pas épargner, chaque hausse de prix non compensée par une augmentation de revenus se traduit par des restrictions fortes sur des postes essentiels comme la nourriture, le chauffage ou l'habillement ■

### Nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé



**Lecture :** en juin 2024, 1,3 million de personnes perçoivent l'allocation adulte handicapé. **Source :** ministère des Solidarités

### Nombre d'allocataires du RSA



**Lecture :** en juin 2024, 1,8 million de ménages perçoivent le RSA. **Source :** ministère des Solidarités

# Le niveau de vie des personnes pauvres

## À quels niveaux se situent les seuils de pauvreté ?

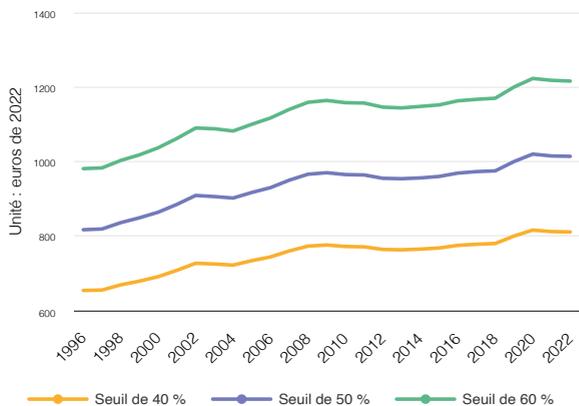
Une personne vivant seule est considérée comme pauvre en France quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 811, 1 014 ou 1 216 euros (données 2022 selon l'Insee), selon que l'on utilise le seuil de pauvreté fixé à 40 %, 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian. Le niveau de vie médian désigne le montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage (voir encadré page 42). Il est mesuré après impôts et prestations sociales.

L'Insee ne diffuse pas de série longue selon une méthode de calcul homogène mais, en 1975, le seuil de pauvreté de 50 % était de 578 euros par mois (exprimés en euros de 2022, c'est-à-dire après avoir comptabilisé l'inflation), soit quasiment deux fois moins qu'aujourd'hui. La pauvreté est relative : quand la société s'enrichit, le seuil de pauvreté grimpe. En tenant compte de l'inflation, il est aujourd'hui équivalent au niveau de vie médian des années 1970. Le mouvement est important.

La crise financière de la fin des années 2000 marque une cassure. La montée du chômage touche les classes moyennes dont le niveau de vie ne progresse plus. La période 2008-2018 s'illustre par une immobilisation du niveau de vie médian. Faute de croissance, la France entre dans une période longue de stagnation. Le seuil de pauvreté n'évolue plus.

En 2019, les seuils de pauvreté mensuels ont augmenté de près de 50 euros du fait d'une élévation du niveau de vie médian. Le niveau de vie des classes moyennes a progressé sous l'effet des mesures de soutien du pouvoir d'achat mises en place suite aux manifestations des « gilets jaunes » et pour répondre à la crise sanitaire. À partir de 2020, les seuils de pauvreté stagnent à nouveau, une fois l'effet de l'inflation pris en compte ■

### Évolution des seuils de pauvreté mensuels



Ces données tiennent compte de l'inflation. Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales, pour une personne seule.

**Lecture :** le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian est de 1 014 euros en 2022.

**Source :** Insee

## Quel seuil de pauvreté selon la composition familiale ?

Le seuil de pauvreté tient compte du nombre de personnes qui vivent dans le même logement : on n'est pas aussi pauvre avec 1 000 euros si l'on vit tout seul ou au sein d'une famille de cinq personnes. Pour pouvoir comparer le niveau de vie de ménages de taille différente, l'Insee utilise un système de parts. Le premier adulte vaut une part entière, toutes les personnes de plus de 14 ans comptent pour une demi-part et les moins de 14 ans pour 0,3 part. Chacun ne représente donc pas une part entière car, à plusieurs, on fait des économies : pas besoin d'une cuisine ou d'une salle de bain par personne, par exemple. Ainsi, un couple « vaut » 1,5 part et une famille avec deux jeunes enfants, 2,1 parts (une part pour le premier adulte, une demi-part pour le second et deux fois 0,3 part pour les enfants).

Le seuil de pauvreté de 50 % est de 1 014 euros mensuels en 2022 pour une personne seule. C'est l'équivalent de 1 318 euros pour une famille monoparentale avec un jeune enfant, de 1 520 euros pour un couple sans enfant, de 2 129 euros pour un couple avec deux jeunes enfants et de 2 535 euros pour une famille avec deux adolescents. Ces seuils constituent des montants maximums. Beaucoup de familles pauvres vivent avec bien moins que cela. Ils ne prennent pas en compte le coût du logement et des différences de prix selon les territoires ■

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage			
Unité : euros			
	Seuil de 40%	Seuil de 50 %	Seuil de 60 %
Personnes seules	811	1 014	1 216
Familles monoparentales avec un enfant de moins de 14 ans	1 054	1 318	1 581
Couples sans enfant	1 216	1 520	1 824
Couples avec deux enfants de moins de 14 ans	1 703	2 129	2 554
Couples avec deux enfants de plus de 14 ans	2 028	2 535	3 040

Seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, après impôts et prestations sociales.

**Lecture** : le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian est de 2 535 euros mensuels pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans.

**Source** : Insee - Données 2022

### Comment calcule-t-on le seuil de pauvreté ?

En France, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport au niveau de vie médian qui sépare la population en deux : autant gagne moins, autant davantage. Il est apprécié après impôts directs et prestations sociales. Le seuil de pauvreté est fixé en pourcentage de ce niveau de vie médian. Le pourcentage le plus souvent utilisé est de 60 %. Considérant que ce chiffre est trop élevé (voir page 16), l'Observatoire des inégalités utilise le seuil de 50 %. Il n'existe pas de vérité dans ce domaine, chacun peut définir la fraction qui lui semble la plus juste.

Notre seuil est donc de 50 % du niveau de vie médian, soit 2 028 euros par mois (le niveau de vie médian selon l'Insee en 2022) multiplié par 0,5 (50 %), ce qui donne 1 014 euros. De son côté, le seuil de 60 % vaut 2 028 euros multiplié par 0,6 (60 %), soit 1 216 euros par mois.

## L'échelle des bas revenus en France

Combien touche un allocataire du RSA par rapport au seuil de pauvreté ? Où se situe le seuil de pauvreté par rapport au smic ? L'échelle des bas revenus proposée par l'Observatoire des inégalités donne les principaux points de repère et des ordres de grandeur.

Tout en bas de l'échelle des revenus, on trouve les allocataires du revenu de solidarité active (RSA), qui perçoivent 559 euros par mois, une fois déduit le forfait logement (donnée de septembre 2024). Au RSA, on gagne à peine plus de la moitié du seuil de pauvreté, ou encore seulement 40 % du smic. Même si on ne sait pas dire combien avec précision, une partie de la population dispose de ressources encore plus faibles, moins d'une dizaine d'euros par jour, et vit dans des hébergements très précaires (à la rue, dans des taudis, des squats, etc.). L'allocation pour les demandeurs d'asile (426 euros<sup>[5]</sup> par mois), par exemple, est inférieure au RSA. Eurostat, l'institut de statistiques européen, estime qu'1 % de la population française vit avec moins de 400 euros par mois.

Le seuil de pauvreté que nous utilisons est fixé à 1 014 euros mensuels en 2022. Les personnes pauvres vivent donc avec moins : la moitié d'entre elles gagne moins de 832 euros et l'autre moitié se situe entre 832 et 1 014 euros. Les personnes âgées et les adultes handicapés peuvent compter sur un minimum social qui est actuellement équivalent au seuil de pauvreté (respectivement 1 012 et 1 016 euros par mois en 2024). Le smic vaut 1 400 euros net, mais ce revenu est complété pour une personne seule par 250 euros par mois de prime d'activité<sup>[6]</sup>, soit 1 650 euros en tout.

Notre échelle est discutable : les données ne portent pas sur des années identiques, les concepts de revenus (salaires et niveaux de vie) ne sont pas les mêmes. Certains minima sociaux peuvent être complétés par d'autres allocations, et le salaire par des avantages divers et une éventuelle prime d'activité. Ces repères nous permettent cependant d'évaluer la distance qui sépare les plus pauvres des couches moyennes. En gros, le rapport va de un à trois. Les personnes les plus démunies vivent avec entre 400 et 700 euros par mois, voire sans aucune ressource, alors que le niveau de vie médian se situe à 2 028 euros pour une personne seule ■

### L'échelle des bas revenus de l'Observatoire des inégalités

Unité : montant mensuel en euros

Niveau de vie médian (50 % de la population vit avec moins)	2 028
Smic net	1 399
Seuil de pauvreté de 60 %	1 216
Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres	1 081
Allocation adulte handicapé	1 016
Seuil de pauvreté de 50 %	1 014
Minimum vieillesse	1 012
Niveau de vie maximum des 5 % les plus pauvres	835
Niveau de vie médian des personnes pauvres (au seuil de pauvreté de 50 %)	832
RSA	559
Allocation pour demandeur d'asile	426
Niveau de vie maximum du 1 % le plus pauvre	395

Données 2022 pour les niveaux de vie et les seuils de pauvreté. Données octobre 2024 pour le smic et les minima sociaux.

**Lecture** : le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian est de 1 216 euros par mois.

**Sources** : Insee, ministère des Solidarités, Eurostat

[5] Son montant n'a pas été revalorisé depuis 2018.

[6] La prime d'activité est un complément de revenu versé aux bas salaires.

## Minima sociaux : qui touche combien ?

Quatre millions de ménages reçoivent un minimum social en France<sup>[7]</sup> fin 2023 (selon nos estimations d'après les données du ministère des Solidarités, voir page 38). Il existe une dizaine de minima sociaux qui répondent à des situations différentes et dont les montants sont inégaux. Sans ce filet de sécurité, des millions de personnes vivraient à la rue. Ceux qui n'en disposent pas, une partie des étrangers réfugiés en France et des moins de 25 ans (sauf cas exceptionnels), sont parfois dans des situations extrêmement précaires.

Les montants des minima sociaux sont très inégaux, de 430 euros mensuels pour les demandeurs d'asile à 1 000 euros<sup>[8]</sup> pour les minima vieillesse et handicap. Le RSA se situe à 560 euros mensuels après déduction d'un forfait logement. Notre modèle social accorde un minimum social plus favorable aux plus âgés et aux personnes handicapées, qui n'ont quasiment aucune chance de voir leurs revenus augmenter. L'allocation pour les demandeurs d'asile n'a pas été revalorisée depuis 2018. Si on prend en compte l'inflation, elle a diminué de 15 %. Inversement, depuis le milieu des années 1990, l'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse ont progressé de 25 %, une fois l'inflation déduite.

Ces allocations sont versées après déduction d'autres ressources éventuellement perçues par ailleurs (on dit qu'elles sont « différentielles »). Les minima demeurent très en dessous

Allocataires de minima sociaux : combien sont-ils et combien touchent-ils ?			
	Nombre (1)	Pour qui ?	Montant mensuel maximum (2) en euros
RSA	1 832 000	Plus de 25 ans	559 (3)
Allocation adulte handicapé	1 330 000	Handicapés de plus de 20 ans	1 016
Minimum vieillesse	691 000	65 ans et plus	1 012
Allocation de solidarité spécifique	250 000	Chômeurs en fin de droits justifiant de cinq années d'activité dans les dix ans	570
Allocation pour demandeur d'asile	115 000	Demandeurs d'asile	426
Autres minima	76 000	Divers	-

(1) En juin 2024, sauf pour le minimum vieillesse, l'allocation pour demandeur d'asile et les autres minima (fin 2022). (2) En septembre 2024 pour une personne seule. (3) Après déduction du forfait logement.

**Lecture** : on compte 1,8 million de ménages allocataires du RSA en juin 2024. **Source** : ministère des Solidarités

du seuil de pauvreté utilisé par les pouvoirs publics (de 60 % du niveau de vie médian, soit environ 1 200 euros mensuels pour une personne seule). Le RSA n'en représente même pas la moitié. Seuls le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé se situent au niveau du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian utilisé par l'Observatoire des inégalités (1 014 euros mensuels pour une personne seule). S'ils évitent la plus grande misère, le RSA et l'ASS ne suffisent pas pour vivre correctement. Ils doivent être complétés par d'autres ressources : aide au logement, hébergement par un proche, petit boulot non déclaré, soutien familial, etc. ■

[7] Les données sur le nombre d'allocataires sont établies en juin 2024, sauf pour le minimum vieillesse et l'allocation pour les demandeurs d'asile qui datent de fin 2022. Les montants sont ceux touchés par mois par une personne seule. Voir « Minima sociaux et prestations sociales », ministère des Solidarités, octobre 2024.

[8] Ces montants sont des niveaux maximums car on en déduit d'éventuels revenus perçus par ailleurs. Les modes de prise en compte de ces revenus diffèrent selon les minima.

## Les revenus des plus pauvres stagnent depuis 20 ans

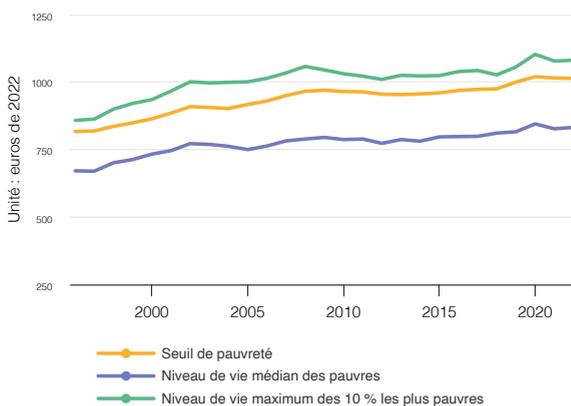
Le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres ne progresse guère depuis vingt ans : il a stagné autour de 1 000 euros par mois pour une personne seule entre 2002 et 2018 (en euros constants, pour tenir compte de l'inflation). Entre 2018 et 2020, il a gagné environ 80 euros et s'établit à 1 081 euros en 2022 après impôts et prestations sociales selon l'Insee (dernière année disponible).

Tout comme le seuil de pauvreté, ce montant constitue un maximum : les plus pauvres ont des revenus situés très en dessous. Sous le seuil de pauvreté, on trouve des personnes aux situations très différentes, qui vont de familles modestes disposant d'un logement social à des sans-abri pratiquement sans ressources. Le niveau de vie médian des pauvres s'établit à 832 euros par mois en 2022. Cela signifie que la moitié d'entre eux gagnent entre 832 et 1 014 euros (le seuil de pauvreté), et que l'autre moitié dispose d'un niveau de vie inférieur à 832 euros. Ce niveau de vie médian augmente très faiblement depuis le début des années 2000. Il était de 772 euros en 2002 et n'a gagné que 60 euros vingt ans plus tard.

### Avant prestations sociales : des revenus en baisse

Les données précédentes comprennent les prestations sociales : allocations logement, famille, etc. Si on n'en tient pas compte, les revenus des plus pauvres diminuent. Entre 2008 et 2021, le niveau de vie maximum déclaré par les 10 % les plus pauvres a reculé de 791 à 728 euros par mois. Une perte de pouvoir d'achat de 9 %.

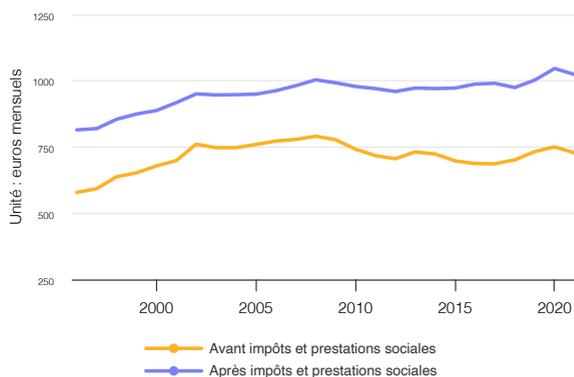
### Évolution du niveau de vie des pauvres



Pour une personne seule, après impôts et prestations sociales. Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture :** en 2022, le niveau de vie médian des pauvres s'établit à 832 euros par mois. **Source :** Insee

### Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres avant et après prestations sociales



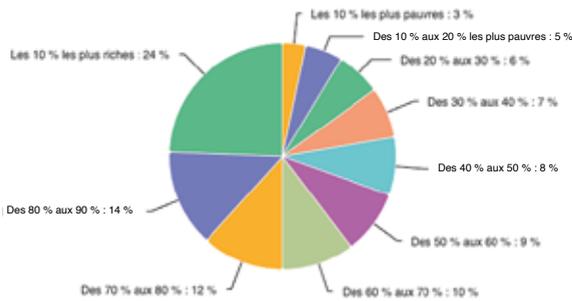
**Lecture :** en 2021, le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres avant impôts et prestations sociales s'élève à 728 euros par mois.

**Source :** Insee

Pour beaucoup, le revenu qui compte c'est celui qu'on gagne par son travail, celui qui rend autonome. Pas ce que l'on reçoit parce qu'on a cotisé (les indemnités chômage) ou par le biais de la solidarité nationale (les minima sociaux et les allocations). La redistribution opérée par les impôts et les prestations sociales permet de maintenir le niveau de vie des plus pauvres, d'éviter un fort décrochage en bas de l'échelle des revenus. Mais la baisse des revenus du travail a un impact sur le vécu du dixième le plus modeste. Il faut tout de même noter une bonne nouvelle dans les années récentes : depuis 2017, la baisse du chômage a relevé le niveau de vie des plus modestes avant prestations sociales, de 687 euros à 728 euros en 2021. Et souligner que la redistribution a joué son rôle d'amortisseur des crises économiques de 2008 et de 2020 pour les revenus des plus pauvres ■

## Quelle part de la richesse va aux plus pauvres ?

### Répartition des revenus par tranche de 10 % de la population

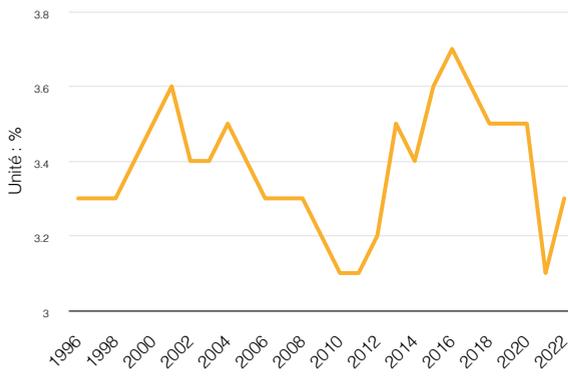


Après impôts et prestations sociales.

**Lecture :** les 10 % les plus pauvres reçoivent 3,3 % de l'ensemble des revenus.

**Source :** Insee – Données 2022

### Évolution de la part du revenu national qui va aux 10 % les plus pauvres



Après impôts et prestations sociales.

**Lecture :** en 2022, les 10 % les plus pauvres perçoivent 3,3 % de l'ensemble des revenus. **Source :** Insee

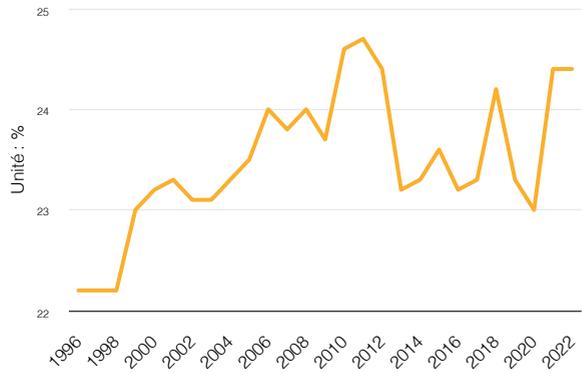
Les 10 % les plus pauvres récupèrent 3,3 % du total de la masse globale des revenus, après impôts et prestations sociales. C'est trois fois moins que ce qu'ils devraient percevoir si les revenus étaient répartis en parts égales. Les 10 % les plus riches, quant à eux, en obtiennent presque un quart (24,4 %). Soit 2,4 fois plus qu'à parts égales, et 7,4 fois plus que les 10 % les plus pauvres. Les inégalités de niveaux de vie demeurent spectaculaires.

La part du revenu global reçue par les 10 % les plus pauvres a évolué en dents de scie entre 1996 et 2022 (dernière année connue). Les années 2000 à 2010 constituent des années difficiles : leur part chute de 3,5 % à 3,1 %. Inversement, la décennie suivante est beaucoup plus favorable puisque cette part remonte à 3,7 % en 2016. Le bilan des cinq dernières années est nettement négatif, avec un fléchissement significatif.

Au final, la catégorie la plus modeste perçoit aujourd'hui la même fraction de l'ensemble des revenus qu'en 1996. Une évolution bien différente de celle des 10 % les plus

riches qui s'accaparent presque un quart des revenus (24,4 %) contre 22,2 % en 1996. Au bout du compte, alors que les riches disposaient d'une part 6,7 fois plus grosse que les pauvres en 1996, ils reçoivent aujourd'hui une part 7,4 fois plus importante ■

### Évolution de la part du revenu national qui va aux 10 % les plus riches



Après impôts et prestations sociales.

**Lecture :** en 2022, les 10 % les plus riches perçoivent 24,4 % de l'ensemble des revenus. **Source :** Insee

# Comparaison internationale

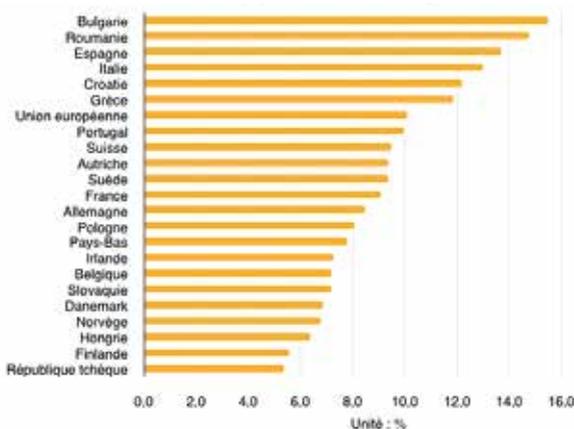
## La France fait plutôt mieux que ses voisins

La France fait un peu mieux que la moyenne européenne en matière de pauvreté : 9,1 % de la population y vit sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du revenu médian national selon les données 2021 d'Eurostat<sup>[9]</sup>. La République tchèque a le taux le plus faible : 5,4 % de la population est pauvre. Parmi les pays européens les plus peuplés, la France et l'Allemagne (avec son taux de pauvreté de 8,5 %) font mieux que leurs voisins, l'Italie (13 %) et l'Espagne (13,7 %). Eurostat ne publie plus de données pour le Royaume-Uni, qui a quitté l'Union européenne.

Le seuil de pauvreté est fixé dans chaque pays en proportion du niveau de vie médian national (voir page 14). En conséquence, les seuils de pauvreté sont différents selon les pays. La Bulgarie et la Roumanie sont les pays où la part de la population pauvre est la plus importante, 15,5 % et 14,8 % respectivement. Ils sont aussi ceux où les seuils de pauvreté sont les plus bas : les Roumains pauvres sont beaucoup plus pauvres que les Français qui vivent sous

le seuil de pauvreté. En Espagne et en Italie, les taux de pauvreté sont élevés (13 % environ), mais les seuils de pauvreté sont moins bas qu'en Grèce, au Portugal ou en Europe de l'Est.

### Taux de pauvreté en Europe



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : en Roumanie, 14,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian.

**Source** : Eurostat – Données 2021

Les pays du nord et de l'ouest de l'Europe affichent les taux de pauvreté les plus bas au monde. On y trouve relativement moins d'emplois très mal payés, il existe le plus souvent des salaires minimums et la collectivité soutient les ménages modestes grâce à un meilleur niveau de prestations sociales. Un taux de pauvreté faible montre comment la protection sociale réussit à contenir la pauvreté ■

[9] Nous corrigeons l'année des données d'Eurostat d'une année en arrière car l'organisme indique la date de collecte des données, et non de perception des revenus.

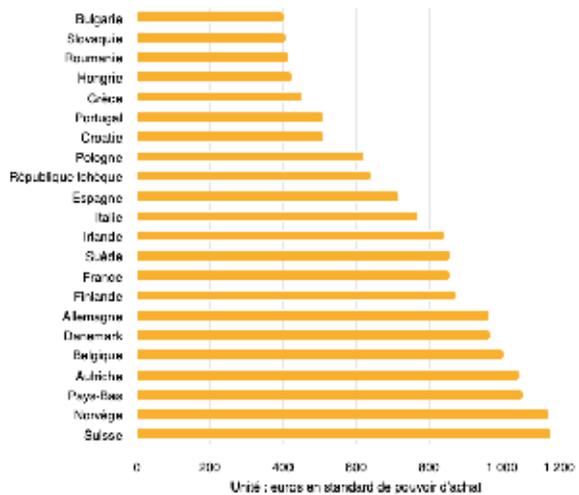
## Les seuils de pauvreté en Europe : le grand écart

Les pauvres les moins pauvres d'Europe habitent en Suisse et en Norvège où le seuil de pauvreté dépasse 1 100 euros par mois selon Eurostat (données 2021, seuil fixé à 50 % du niveau de vie médian national<sup>[10]</sup>). L'Autriche, les Pays-Bas et la Belgique sont les autres pays où le seuil de pauvreté est supérieur à 1 000 euros par mois. La France se situe un cran plus bas, à environ 900 euros, au niveau de la Suède et de la Finlande.

Tout en bas de l'échelle, le seuil de pauvreté bulgare (403 euros) est le plus faible. Des pays du sud et de l'est de l'Europe se situent aussi parmi ceux où ce seuil est le plus bas, souvent deux fois inférieur à ce qu'il est dans les pays les plus riches, voire encore plus bas.

Ces seuils, calculés en proportion du revenu médian national, donnent une idée des écarts de niveaux de vie qui persistent au sein de l'Europe. Les populations démunies de l'Europe du Sud et de l'Est vivent dans des conditions très éloignées de la plupart des pauvres des pays les plus riches. Dans près d'une dizaine de pays, la grande pauvreté (au seuil de 40 % du niveau de vie médian) se situe aux alentours de 300 euros mensuels : l'équivalent de 10 euros par jour (pour une personne seule). Ces données permettent de mesurer l'ampleur de ce qu'il reste à faire pour assurer une véritable convergence des niveaux de vie en Europe. Cela fait plus de 30 ans que le Portugal a rejoint ce qui s'appelait à l'époque la Communauté économique européenne et son seuil de pauvreté équivaut seulement à la moitié du seuil belge ■

### Les seuils de pauvreté en Europe



Montant mensuel pour une personne seule.

**Lecture :** les Bulgares qui ont un niveau de vie inférieur à 403 euros par mois pour une personne seule sont considérés comme pauvres (au seuil de 50 % du niveau de vie médian du pays).

**Source :** Eurostat – Données 2021

[10] Les montants sont exprimés en standard de pouvoir d'achat pour tenir compte des différences de niveaux de prix entre les pays.

## Et si l'on appliquait les seuils de pauvreté mondiaux aux pays riches ?

Si les pays riches semblent épargnés par l'extrême pauvreté qui affecte encore massivement le monde en développement, ils ne l'évitent pas totalement. Ces réalités sont patentes dans les rues des grandes villes de France. Elles sont cependant souvent – voici un paradoxe saisissant – absentes des statistiques nationales sur la pauvreté. Ainsi, les sans-abri, pourtant les plus défavorisés, ne comptent pas, en France, dans les statistiques de la pauvreté. Celles-ci sont élaborées à partir des « ménages ordinaires », ce que les sans domicile ne sont pas (voir page 38).

Quel serait le niveau de la pauvreté si l'on utilisait les seuils employés par la Banque mondiale pour mesurer la pauvreté dans le monde ? Appliquer une démarche utilisée pour le monde entier à un pays comme la France invite à se pencher plus sérieusement encore sur son extrême pauvreté qui, pour échapper aux statistiques, n'échappe ni à la vue de tous ni aux controverses sur l'efficacité des politiques publiques.

Depuis 2015, les bases de données de la Banque mondiale rassemblent des informations disponibles pour l'ensemble des pays. Les seuils de pauvreté utilisés sont de 2,15, 3,65 et 6,85 dollars de pouvoir d'achat par jour (soit environ 60, 100 et 190 euros par mois). Ce sont des seuils dits « absolus », fixés à des montants donnés, alors que dans les pays riches, on mesure le plus souvent la pauvreté en proportion du niveau de vie médian, celui qui partage l'effectif des ménages en deux.

Jusqu'en 2015, les données relatives à l'extrême pauvreté étaient rarement renseignées pour les nations industrialisées. Elles le sont aujourd'hui, même si elles restent largement sujettes à caution et ne sauraient être exploitées sans de grandes précautions. Un rapide tableau, pour quelques pays contrastés, offre néanmoins quelques enseignements.

La pauvreté mesurée par la Banque mondiale dans quelques pays riches			
Unité : % de la population totale			
	Au seuil de 2,15 dollars par jour	Au seuil de 3,65 dollars par jour	Au seuil de 6,85 dollars par jour
France	-	0,1	0,4
États-Unis	0,3	0,5	1,3
Danemark	0,2	0,2	0,4
Suède	0,4	0,5	0,9
Bulgarie	0,3	1,4	4,5
Roumanie	1,4	3,9	10,0

**Lecture :** 0,5 % de la population suédoise vit avec moins de 3,65 dollars par jour.

**Source :** Banque mondiale – Données 2020

Impossible de savoir combien de personnes en France vivent avec moins de 2,15 dollars par jour (l'équivalent de deux euros), car les données n'existent pas. En revanche, des chiffres apparaissent pour les autres bornes. Ainsi, au seuil de 3,65 dollars, le taux de pauvreté est d'une personne pour 1 000. Au seuil de 6,85 dollars, il monte à 0,4 % de la population. Ces chiffres sont très discutables car ils ne prennent pas en compte les sans domicile, mais ils rappellent que si l'extrême pauvreté est marginale, elle existe.

Les observations sont similaires pour d'autres pays européens riches et à haut niveau de protection sociale comme le Danemark et la Suède. Pour les États-Unis, le volume de l'extrême pauvreté se révèle plus élevé (1,3 % au seuil de 6,85 dollars). Et si on prend des pays que l'on peut considérer comme relativement pauvres au sein de l'Union européenne, les chiffres sont encore plus frappants. Ainsi, l'extrême pauvreté affecte 1,4 % de la population roumaine au seuil de 2,15 dollars. À 6,85 dollars, 10 % des Roumains sont concernés, 5 % des Bulgares, contre moins de 0,5 % des Français.

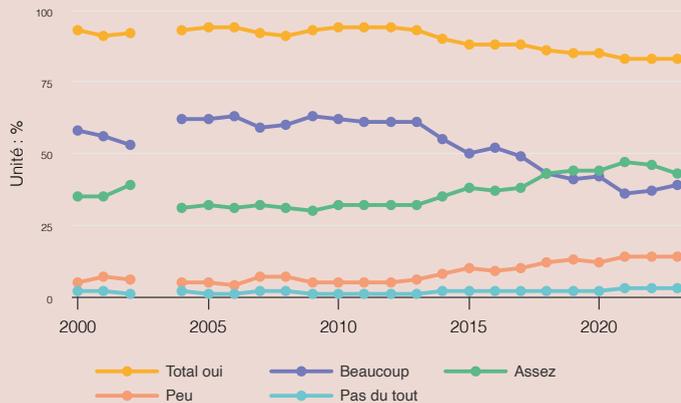
Ces indicateurs sur l'extrême pauvreté donnent notamment une idée de la puissance nationale des mécanismes correcteurs de protection sociale, en particulier de l'aide sociale. Si partout des progrès restent à faire, car l'éradication de la pauvreté n'est nulle part une réalité, l'importance des couvertures et des garanties sociales, avec des minima sociaux pour dépasser l'indigence absolue, est évidente ■

## Les Français et la pauvreté

### La pauvreté, préoccupation majeure des Français

La population française est très soucieuse du sort des plus démunis. La pauvreté préoccupe plus de huit Français sur dix, selon le baromètre annuel du ministère des Solidarités (donnée 2023). Seuls 3 % ne s'en soucient « *pas du tout* » et 14 % « *peu* ». En revanche, depuis 2013, on note une inflexion : la part de ceux que la pauvreté inquiète « *beaucoup* » a nettement diminué – de 61 % à 39 % – et la part de ceux que la pauvreté préoccupe « *peu* » a augmenté de 6 % à 14 %. En contrepartie, ceux que la pauvreté inquiète « *assez* » sont passés de 32 % à 43 %.

#### Êtes-vous personnellement préoccupé(e) par la pauvreté ?



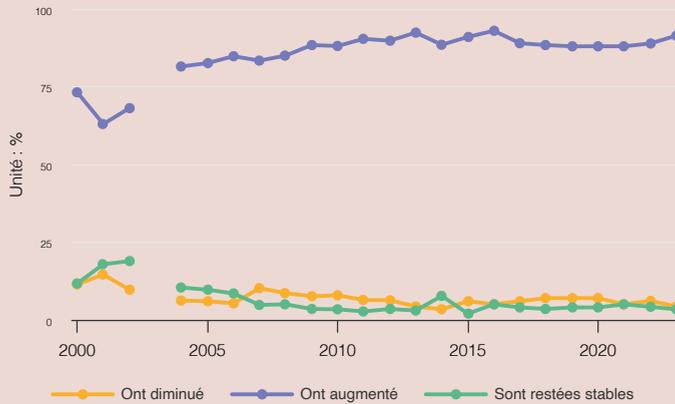
**Lecture** : en 2023, 83 % de la population se préoccupe de la pauvreté.

**Source** : ministère des Solidarités

91 % des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté au cours des cinq dernières années (période 2018-2023). Après avoir progressé dans les années 2000, ce chiffre est stable depuis plus de dix ans. Les préoccupations autour de la pauvreté dépendent de plusieurs facteurs. Elles peuvent être liées à la situation économique et sociale, mais aussi à la médiatisation du phénomène. Sur le long terme, les réponses évoluent de manière assez comparable au nombre de pauvres constaté par l'Insee : entre

le début des années 2000 et celui des années 2010, ce nombre a augmenté de 4,2 à 5,2 millions au seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Le jugement des Français quant à la pauvreté et à l'exclusion s'en ressent.

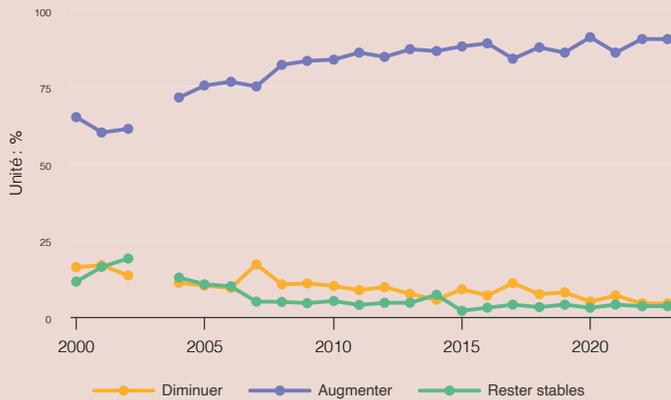
### Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion... ?



**Lecture :** en 2023, 91,4 % de la population considère que la pauvreté a augmenté les cinq dernières années. **Source :** ministère des Solidarités

L'inquiétude pour l'avenir reste forte. La part de la population qui estime que la pauvreté va croître à l'avenir évolue de manière très similaire au jugement porté sur le passé. 90 % de la population estime en 2023 que la pauvreté va augmenter. Ce chiffre a progressé durant la décennie 2000 de 60 % à plus de 80 %. Ni la reprise de l'emploi constatée depuis 2015, ni les politiques publiques mises en œuvre dans ce domaine ne sont assez efficaces pour modifier cette appréciation. La crise sanitaire n'a eu qu'un faible effet en 2020 et, dès 2021, le chiffre est revenu à son niveau de 2019.

### À l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion vont... ?



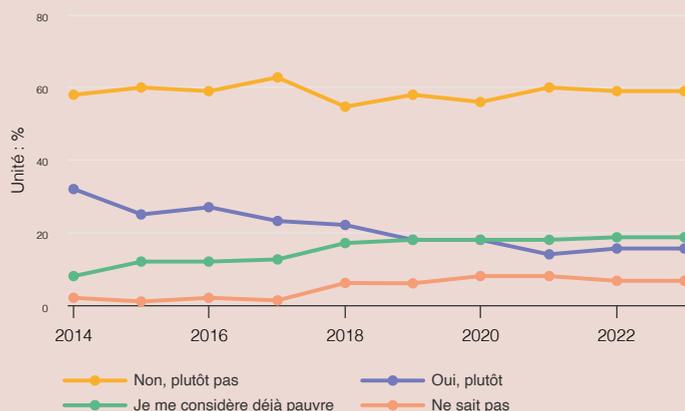
**Lecture :** en 2023, la part de la population qui considère que la pauvreté va augmenter s'élève à 90,4 %. **Source :** ministère des Solidarités

## L'appréciation sur sa situation personnelle

La part de la population qui s'estime pauvre a doublé entre 2014 et 2018. Depuis cette date, 18 % de la population se sent concernée. Cette proportion est deux fois plus élevée que la pauvreté monétaire mesurée au seuil de 50 % du niveau de vie médian (voir page 36). La part de personnes qui pensent qu'elles risquent de devenir pauvres a en revanche diminué de 32 % à 16 % entre 2014 et 2023. Au total, trois personnes sur dix se jugent pauvres ou craignent de le devenir. Ce pessimisme n'a rien d'exagéré. Ce chiffre est comparable à la part de personnes ayant été confrontées à la pauvreté au cours d'une période de cinq années, selon une étude de l'Insee réalisée en 2012<sup>[1]</sup>.

Pour les personnes interrogées, le mot « pauvreté » ne signifie pas vivre dans la misère, mais traduit une inquiétude forte par rapport aux niveaux de vie, fondée sur les difficultés sociales qui touchent en particulier les milieux populaires. Pour les plus démunis, les revenus n'augmentent plus en effet depuis une vingtaine d'années, contrairement aux catégories supérieures. À cela s'ajoute la crainte de perdre son emploi dans un contexte de précarisation du monde du travail, même si le chômage diminue. Ces peurs sont au cœur de tensions sociales majeures.

### Y a-t-il un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ?



**Lecture :** en 2023, 59 % de la population considère qu'elle ne risque pas de devenir pauvre dans les cinq prochaines années.

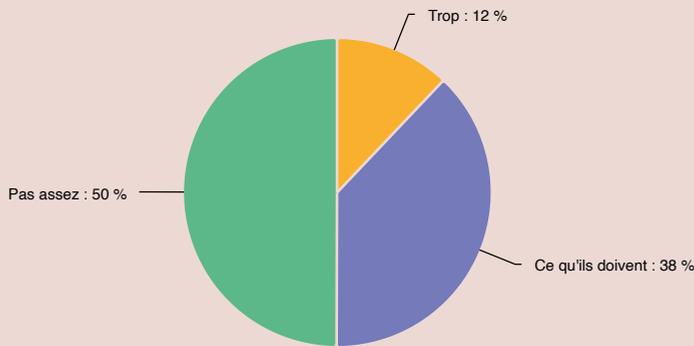
**Source :** ministère des Solidarités

[1] « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq ans, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2012, Insee, juillet 2012.

## Les Français soutiennent massivement les plus pauvres

50 % des Français estiment que les pouvoirs publics « *ne font pas assez* » pour les plus démunis, 38 % « *ce qu'ils doivent* », et 12 % trouvent qu'ils « *font trop* », selon le ministère des Solidarités (données 2023). La solidarité reste une valeur fortement ancrée dans la population française, comme le montrent deux enquêtes. L'une est menée depuis 20 ans par le ministère des Solidarités (le baromètre d'opinion de la Drees<sup>[2]</sup>) ; l'autre, depuis 40 ans par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) – l'enquête « Conditions de vie et aspirations<sup>[3]</sup> ».

### Les pouvoirs publics en font-ils assez pour les plus démunis ?



**Lecture :** 50 % des Français estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis.

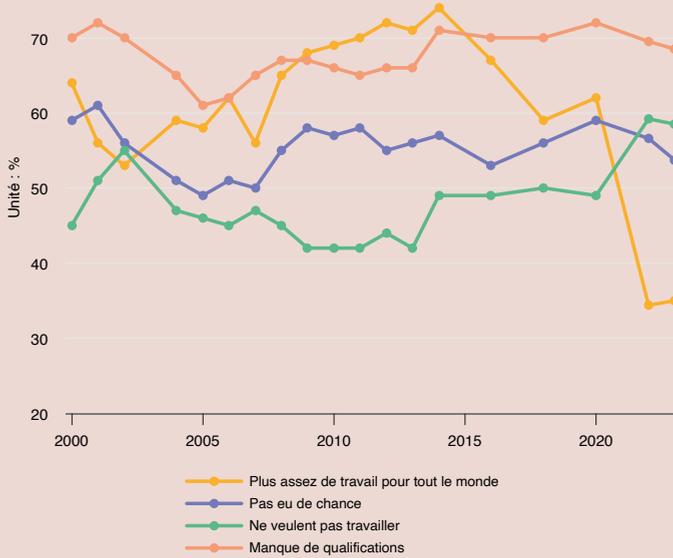
**Source :** ministère des Solidarités – Données 2023

À la question du ministère des Solidarités « *quelles sont les raisons qui, selon vous, peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?* », la réponse (plusieurs sont possibles) qui arrive en tête est claire : « *parce qu'ils manquent de qualifications* » pour 69 % des personnes interrogées en 2023. Pour 35 %, « *il n'y a plus assez de travail pour tout le monde* », une proportion en baisse très nette depuis 2016 du fait de la diminution du chômage. Pour 54 %, c'est « *la faute à pas de chance* », une réponse quasiment au même niveau qu'en 2000. Enfin, ceux qui pensent que les pauvres « *ne veulent pas travailler* » sont 59 %, un chiffre qui a nettement augmenté entre 2021 et 2022 pour dépasser légèrement le niveau atteint il y a 20 ans.

[2] Toutes les données sont disponibles sur [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr).

[3] Voir « Liberté, égalité, individualité », Sandra Hoibian *et al.*, Note de conjoncture sociétale, Crédoc, avril 2019.

## Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?



**Lecture :** en 2023, 68,5 % des Français estiment que le manque de qualifications est l'une des raisons qui explique que des personnes se trouvent en situation de pauvreté.

**Source :** ministère des Solidarités

## Selon vous, pourquoi certaines personnes se retrouvent-elles en situation de pauvreté ?



**Lecture :** en 2024, 58 % des Français estiment que les pauvres n'ont pas eu de chance.

**Source :** Crédoc

Le Crédoc pose une question semblable, mais seules deux réponses sont possibles : «  *pensez-vous que les personnes sont en situation de pauvreté* » soit «  *parce qu'elles n'ont pas fait assez d'efforts ?* », soit «  *parce qu'elles n'ont pas eu de chance ?* ». La faute « à pas de chance » domine depuis trois décennies avec 60 %, contre 40 % pour ceux qui pensent que les pauvres ne font pas assez d'efforts (données 2024). Au fond, les réponses demeurent relativement stables dans le temps. La part de ceux qui pensent que les pauvres ne font pas assez d'efforts a baissé de 36 % à 28 % entre 2005 et 2011, elle est ensuite remontée à 37 % il y a dix ans.

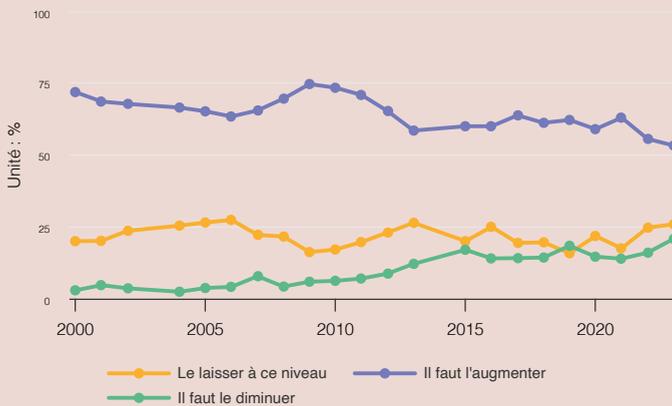
### Des Français solidaires

53 % des Français pensent qu'il faut augmenter le revenu de solidarité active (RSA), 26 % le laisser à ce niveau, et 21 % le diminuer (données 2023, ministère des Solidarités). La part de ceux qui veulent l'augmenter a baissé au tournant des années 2010, puis à nouveau en 2021, mais elle est rapidement remontée ensuite. La part de ceux qui désirent le réduire a augmenté assez nettement de 2008 à 2023, de 4 % à 21 %.

En dépit de discours répétés sur l'assistanat, les allocataires du RSA restent perçus par l'immense majorité des Français comme des personnes dans une situation difficile, qui reçoivent un minimum de solidarité de la part de la société leur permettant d'éviter des situations encore plus dramatiques. La stigmatisation des pauvres, médiatiquement très présente, ne prend pas sur le long terme dans l'opinion publique, sauf pour une fraction minoritaire.

Sur une courte période, la médiatisation à outrance peut jouer : la part de ceux qui pensent que les pauvres ne veulent pas travailler a ainsi progressé de dix points entre 2020 et 2023. Mais la France reste profondément solidaire et tolérante. Au fond, il est logique que les politiques qui visent à réduire le soutien aux plus démunis, souvent fondées sur des sondages orientés, se heurtent à une grande hostilité ■

### À propos du RSA, avec quelle opinion êtes-vous le plus d'accord ?



**Lecture :** en 2023, 20,8 % des Français estiment qu'il faut diminuer le montant du RSA.

**Source :** ministère des Solidarités



### Qui sont les pauvres ?

Quels sont les phénomènes qui engendrent la pauvreté ? Quelles sont les caractéristiques des personnes aux plus faibles revenus dans notre pays ?

Être au chômage, vivre avec un handicap, subir une séparation, être né ailleurs qu'en France, et surtout avoir un faible niveau de qualifications : ces critères (qui peuvent se cumuler) exposent à la pauvreté. Ils touchent fréquemment de jeunes adultes et un grand nombre de familles, donc d'enfants.

Attention aux représentations les plus répandues de la pauvreté. Les pauvres sont aussi des hommes et des femmes d'âge moyen qui vivent en couple et ont un emploi précaire par exemple. Une pauvreté qui passe souvent sous les radars médiatiques. Seul l'accès à l'emploi durable et correctement rémunéré protège vraiment. L'augmentation de la pauvreté est le résultat au fil des décennies de la précarisation du travail, du développement d'un « mal-emploi » comparable au mal-logement ■

## Selon l'âge

La pauvreté touche d'abord les jeunes. 11,4 % des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian, selon l'Insee en 2022. Les jeunes adultes viennent juste derrière : le taux de pauvreté atteint 10 % chez les 18-29 ans. Ces proportions représentent plus du double du taux de pauvreté des personnes de plus de 65 ans. Dans l'ensemble de la population qui vit sous le seuil de pauvreté, près d'un tiers sont des mineurs. Si l'on y ajoute les jeunes adultes, 45 % des personnes pauvres ont moins de trente ans.

Pauvreté selon l'âge			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Moins de 18 ans	1 519	11,4	29,6
De 18 à 29 ans	804	10,0	15,7
De 30 à 39 ans	578	7,3	11,3
De 40 à 49 ans	664	8,2	12,9
De 50 à 64 ans	960	7,6	18,7
De 65 à 74 ans	311	4,3	6,1
75 ans ou plus	293	4,7	5,7
<b>Ensemble</b>	<b>5 130</b>	<b>8,1</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian.

**Lecture** : 29,6 % des personnes pauvres sont âgées de moins de 18 ans.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2022

La situation des jeunes adultes et celle des enfants sont différentes. Les 18 à 29 ans sont surtout des jeunes qui ont des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Ils sont souvent issus de parents de milieux modestes eux-mêmes, tant notre système d'éducation est marqué par les inégalités sociales. Les moins de 18 ans vivent au sein de familles aux faibles revenus, soit du fait du chômage de leurs parents, soit suite à une séparation, parfois des deux. Ils subissent la situation de leurs parents.

À partir de 65 ans, le taux de pauvreté est beaucoup plus faible, entre 4 % et 5 %. Les plus de 65 ans ne regroupent que 12 % des personnes pauvres, alors qu'ils représentent 21 % de la population. Les années 1970 et 1980 ont vu baisser très nettement la pauvreté des plus âgés. De plus en plus de femmes achèvent leur vie active en ayant régulièrement travaillé et touchent des retraites d'un montant plus élevé qu'auparavant. Moins souvent pauvres, les aînés sont dans une situation plus durable de pauvreté contrairement aux plus jeunes qui peuvent espérer un avenir meilleur.

### Les très bas revenus des jeunes adultes

Les enquêtes sur les revenus de l'Insee saisissent avec difficulté les revenus des jeunes. Lorsqu'ils vivent chez leurs parents, leurs ressources sont comptées dans celles du foyer. Lorsqu'ils ont quitté le logement parental, on connaît mal le soutien monétaire ou matériel de leur famille. De ce fait, les ménages étudiants sont exclus des données sur la pauvreté de l'institut (voir p 38).

Pour éclairer ces zones d'ombre, l'Insee a enquêté en 2014 sur les ressources individuelles des 18-24 ans : soutien familial, revenus du travail, allocations, bourses, etc. Ces résultats, déjà anciens, étaient alarmants et montraient l'extrême dénuement dans lequel se trouvent les jeunes chômeurs qui n'ont pas droit au RSA avant 25 ans, sauf cas très particuliers. En l'absence de nouvelles données, rien ne permet de savoir si la situation des jeunes de moins de 25 ans les plus modestes s'est améliorée.

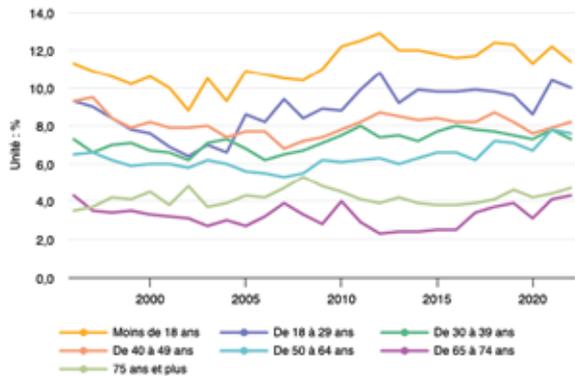
## La pauvreté des jeunes stabilisée, celle des plus âgés en hausse

Les évolutions de la pauvreté par âge sont contrastées. Après une période de baisse à la fin des années 1990, le taux de pauvreté des jeunes, des mineurs comme des 18-29 ans, augmente surtout au cours de la décennie 2000 et jusqu'au début des années 2010. Depuis, il reste stable à un niveau élevé, malgré la baisse du chômage depuis 2015.

À partir de 30 ans, le taux de pauvreté a plutôt augmenté à la fin des années 2000. Chez les 50 à 64 ans, il reste faible mais la progression est significative, de 5,3 % au plus bas en 2007 à 7,6 % en 2022. Si la pauvreté évolue peu chez les plus de 75 ans, celle des 65-74 ans suit une courbe en forme de U. Elle baisse jusqu'à 2,3 % en 2012 et augmente depuis pour atteindre 4,3 %, soit près du double, en 2022. Un taux qui reste très faible, mais la tendance est nette. Arrivent à l'âge de la retraite les premières générations marquées par la progression du chômage à partir des années 1970. Des carrières hachées, avec de faibles indemnités : cela finit par se ressentir au bout du compte.

En bref : d'un côté la pauvreté des plus jeunes, plus importante, s'est stabilisée depuis quelques années. De l'autre, la pauvreté des plus âgés est plus faible, mais la tendance est nettement à la hausse. En quelque sorte, les taux de pauvreté par âge convergent ■

### Évolution du taux de pauvreté selon l'âge



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010, 2012 et 2020.

**Lecture** : en 2022, 10 % des personnes de 18 à 29 ans sont pauvres.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

## Célibataires et familles monoparentales

Vivre en couple protège. Le taux de pauvreté des couples sans enfant est de 4 %, et 7,1 % pour ceux qui ont des enfants, des niveaux inférieurs aux 8,1 % de la moyenne nationale (données 2022). Celui des personnes seules de moins de 65 ans atteint 12,8 % et celui des familles monoparentales, 19,2 %, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Plus d'un million de personnes, parents et enfants compris, vivent dans une famille monoparentale avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (voir encadré). Dans 80 % des cas, il s'agit de femmes seules avec un ou plusieurs enfants.

La monoparentalité est le plus souvent le résultat d'une évolution positive : pouvoir mettre un terme à une union qui ne fonctionne plus. Cette liberté s'accompagne de conséquences financières souvent importantes pour celles et ceux – surtout des femmes – qui se retrouvent avec des enfants à charge et un seul revenu.

## Pauvreté selon le type de ménage

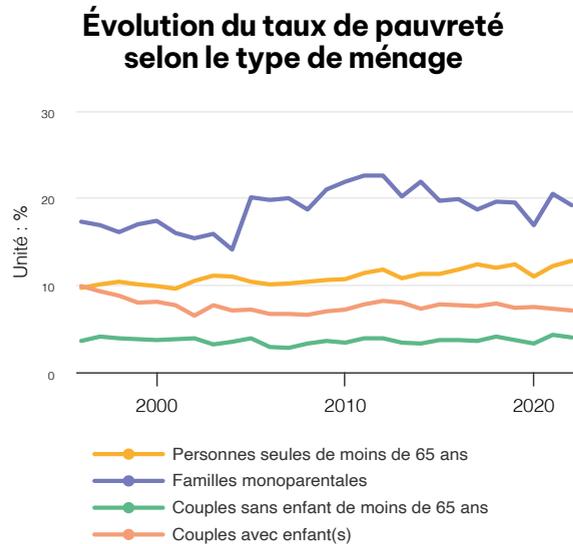
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
<b>Célibataires</b>	<b>2 266</b>	<b>13,4</b>	<b>44</b>
Familles monoparentales	1 067	19,2	21
Personnes seules de moins de 65 ans	815	12,8	16
Personnes seules de plus de 65 ans	384	7,7	7
<b>Couples</b>	<b>2 450</b>	<b>5,6</b>	<b>48</b>
Couples avec enfant(s)	1 922	7,1	37
Couples sans enfant dont la personne de référence a moins de 65 ans	315	4,0	6
Couples dont la personne de référence a 65 ans ou plus	213	2,5	4
<b>Autres types de ménages</b>	<b>415</b>	<b>12,7</b>	<b>8</b>
Dont la personne de référence a moins de 65 ans	371	13,5	7
Dont la personne de référence a 65 ans ou plus	44	8,4	1
<b>Ensemble</b>	<b>5 130</b>	<b>8,1</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. **Lecture** : le taux de pauvreté des familles monoparentales est de 19,2 %.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2022

## Un risque accru pour les célibataires

Le taux de pauvreté des couples avec enfant(s) a reculé de 9,9 % en 1996 à 7,1 % en 2022. Pour les personnes seules de moins de 65 ans en revanche, il s'est élevé de 9,7 % à 12,8 % sur la même période. De même, le taux de pauvreté des familles monoparentales est passé de 17,3 % à 19,2 %. La pauvreté de ce type de ménage s'est aggravée au début des années 2000, puis s'est stabilisée.



Les périodes marquées par un taux de chômage élevé, à la fin des années 1990, et de 2009 à 2015, ont exposé plus fortement à la pauvreté les personnes qui ne peuvent compter sur une ou un conjoint pour amortir une perte de revenus. L'augmentation du taux de pauvreté chez les personnes célibataires, avec ou sans enfant, se conjugue avec une progression de leur nombre dans la population ■

Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010, 2012 et 2020.

**Lecture** : en 2022, 19,2 % des familles monoparentales sont pauvres.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

## Lors d'une séparation, une famille sur cinq bascule dans la pauvreté

La séparation d'un couple affecte le niveau de vie de ses membres, en particulier du parent qui a la garde des enfants. La moitié des femmes qui sont dans ce cas connaissent une baisse d'au moins 20 % de leur niveau de vie l'année de leur séparation, selon une étude de l'Insee<sup>[1]</sup>. Pour les pères dans cette situation, la baisse est d'au moins 10 % dans la moitié des cas. La séparation fait passer sous le seuil de pauvreté 22 % des familles qui n'y étaient pas avant la rupture. Une autre étude, menée par l'Ined<sup>[2]</sup>, indique qu'un enfant sur cinq – contre 4 % des enfants qui vivent avec leurs deux parents – vit dans une famille pauvre l'année de la séparation de ses parents. Il s'agit le plus souvent d'une situation transitoire. Le niveau de vie se rétablit, au moins en partie, dans les années qui suivent, en particulier lorsque le parent à la tête d'une famille monoparentale se remet en couple.

[1] Voir « De la rupture conjugale à une éventuelle remise en couple : l'évolution des niveaux de vie des familles monoparentales entre 2010 et 2015 », Hicham Abbas, Bertrand Garbinti, in *France, portrait social*, coll. Insee Références, Insee, 2019.

[2] « Séparation des parents : un risque accru de pauvreté pour les parents ? », Carole Bonnet et Anne Solaz, *Population & Sociétés*, n° 610, Ined, 2023.

## Un peu plus de femmes que d'hommes

8,4 % des femmes sont pauvres contre 7,8 % des hommes, selon les données 2022 de l'Insee. La faiblesse de l'écart n'a rien d'étonnant. L'Insee mesure les revenus disponibles à l'échelle des ménages, non sur la base des revenus des femmes d'un côté, des hommes de l'autre. On considère que les membres d'un ménage partagent leurs ressources. Une femme sans revenus qui vit avec un cadre qui touche 5 000 euros par mois n'est pas considérée comme pauvre. Le fait que les femmes sont plus souvent au foyer ou à temps partiel, et que leurs rémunérations sont en moyenne plus faibles, appauvrit autant les femmes que leurs conjoints, puisque leurs revenus sont partagés pour l'institution statistique. En réalité, pour l'essentiel, cet écart vient des faibles niveaux de vie des familles monoparentales, essentiellement constituées de femmes seules avec enfant(s) ■

Pauvreté selon le sexe			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Femmes	2 728	8,4	53
Hommes	2 402	7,8	47
<b>Ensemble</b>	<b>5 130</b>	<b>8,1</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian.

**Lecture :** 8,4 % des femmes sont pauvres.

**Source :** Insee – Données 2022

## Selon le statut d'activité

Plus de la moitié des personnes pauvres de 18 ans ou plus sont « inactives », selon les données 2022 de l'Insee. Cela veut dire qu'elle ne travaillent pas et ne sont pas au chômage<sup>[1]</sup>. Il peut s'agir de retraités, d'adultes qui ont quitté le marché du travail, de personnes au foyer, ou d'étudiants qui vivent chez leurs parents.

[1] Les chômeurs sont considérés comme des actifs.

Le taux de pauvreté des retraités (4,4 %) est presque deux fois moins élevé que la moyenne de l'ensemble des adultes (7,2 %). En effet, les niveaux de vie progressent en général au cours de la vie active, si bien que les retraites sont supérieures au seuil de pauvreté. De plus, les retraités n'ont généralement pas d'enfant(s) à charge, ce qui compte dans le calcul des niveaux de vie.

La proportion de pauvres atteint 22,1 % chez les « autres inactifs ». Ces derniers représentent plus du tiers des adultes pauvres. Une catégorie souvent oubliée, composée de personnes qui ne travaillent pas pour de multiples raisons qui peuvent se combiner : études, présence d'en-

fant(s) sans mode de garde, état de santé, handicap, faibles qualifications, etc.

Pauvreté selon l'activité			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Salariés	687	2,9	19
Indépendants	447	12,5	12
Chômeurs	496	24,5	14
Retraités	656	4,4	18
Autres inactifs*	1 325	22,1	37
<b>Ensemble des adultes</b>	<b>3 611</b>	<b>7,2</b>	<b>100</b>

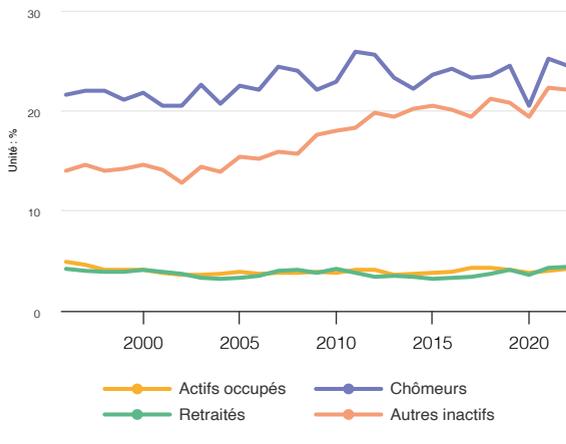
Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. Adultes uniquement.

\*Notamment des mères au foyer.

**Lecture** : 24,5 % des chômeurs sont pauvres.

**Source** : Insee - Données 2022

### Évolution du taux de pauvreté selon l'activité



Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian. **Lecture** : en 2022, 24,5 % des chômeurs sont pauvres contre 4,2 % des actifs occupés. **Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee

L'autre moitié de la population pauvre est active (salariés, indépendants, chômeurs). 14 % des pauvres sont des chômeurs<sup>[2]</sup> qui, souvent, ne touchent aucune indemnité ou un faible montant. Un quart des chômeurs vivent sous le seuil de pauvreté. Près d'un tiers des personnes pauvres sont en emploi, 19 % de salariés et 12 % d'indépendants. Toute une partie de ces derniers, qui travaillent à la tâche, ne disposent que de très faibles revenus. En proportion, seuls 2,9 % de l'ensemble des salariés sont pauvres. Un taux quatre fois moindre que celui des indépendants, et huit fois moins élevé que celui des chômeurs.

### La pauvreté augmente chez les inactifs

Le chômage expose plus à la pauvreté aujourd'hui qu'à la fin des années 1990 : 21,6 % des chômeurs étaient pauvres en 1996, ils sont 24,5 % dans ce cas en 2022. La hausse du taux de pauvreté des chômeurs a essentiellement eu lieu dans les années 2000.

[2] Les personnes comptées comme chômeuses par l'Insee répondent à des critères très stricts définis par le Bureau international du Travail (BIT) : elles n'ont pas du tout travaillé dans la semaine qui précède l'enquête, recherchent activement un emploi et sont immédiatement disponibles.

Chez les actifs en emploi, le taux a très peu évolué, restant inférieur à 5 %. C'est le taux de pauvreté des inactifs non retraités qui a augmenté le plus, passant de 14 % en 1996 à 22,1 % en 2022, atteignant presque celui des chômeurs. Nous manquons de travaux scientifiques pour documenter ce phénomène, qui peut être lié, par exemple, au fait qu'une partie des jeunes demeure plus longtemps chez leurs parents, qu'ils étudient ou n'arrivent pas à accéder à un emploi durable ■

### La pauvreté étudiante en hausse ?

L'Insee ne mesure pas la pauvreté étudiante. Les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents sont exclus de ces données car on connaît mal les aides que leur apportent leurs parents. Quant à ceux qui vivent chez leurs parents, ils sont considérés comme pauvres si leurs parents le sont, et non en fonction de leurs ressources propres. Le chiffre parfois cité de 19 % d'étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté ne concerne ainsi que les étudiants qui vivent chez leurs parents, et remonte à 2012<sup>[1]</sup> !

Les années 2010 ont été marquées par une hausse de 20 % de la population étudiante, soit 500 000 étudiants supplémentaires. Une partie d'entre eux sont issus de familles modestes aux moyens limités. Vu la faiblesse des bourses de l'enseignement supérieur, un grand nombre se retrouve en difficulté. Selon l'Observatoire national de la vie étudiante, 26 % des étudiants déclarent avoir des difficultés financières importantes et 20 % disent qu'il leur est impossible de faire face à leurs besoins en termes d'alimentation, de loyer, de gaz ou d'électricité (données 2023).

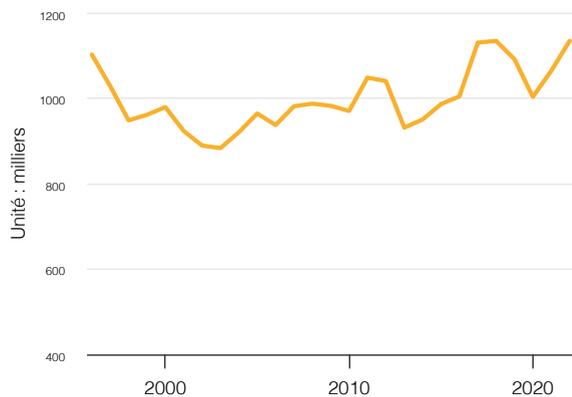
[1] Au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie, selon « Les niveaux de vie en 2012 », *Insee Première* n° 1513, Insee, septembre 2014.

## Les travailleurs pauvres

1,1 million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, selon les données 2022 de l'Insee. Le nombre de travailleurs pauvres était tombé en dessous de 900 000 en 2002, depuis il a lentement progressé. Cette augmentation résulte principalement de la progression du nombre total d'emplois en France. En proportion, le taux de travailleurs pauvres est resté stable, autour de 4 %.

Un million de travailleurs sous le seuil de pauvreté est un chiffre considérable alors que le smic

### Évolution du nombre de travailleurs pauvres



Actifs en emploi. Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture :** on dénombre 1,1 million de travailleurs pauvres en 2022.

**Source :** Insee

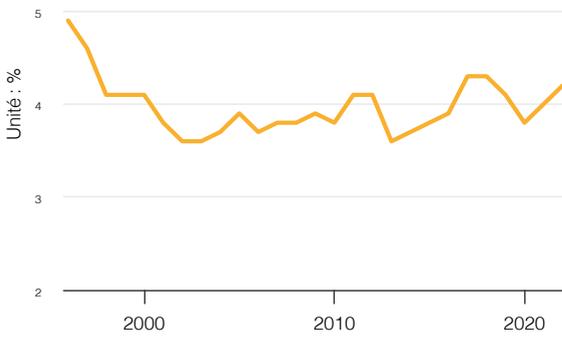
devrait protéger du manque de revenus. Il s'agit pour l'essentiel d'indépendants peu qualifiés dont l'activité est faible, de salariés en temps partiel qui ne disposent que d'une fraction de smic chaque mois, ou de salariés qui ne travaillent qu'une partie de l'année. Une situation qui nourrit un sentiment d'injustice et des tensions sociales.

Attention, ces statistiques ne dépendent pas que du salaire de la personne concernée, car elles prennent en compte le revenu de l'ensemble du ménage dans laquelle elle vit. Pour les personnes qui vivent seules, on compare leur revenu après impôts et prestations sociales au seuil de pauvreté. Et pour celles qui vivent à plusieurs, on rapporte les revenus de l'ensemble du ménage au nombre de personnes qui le composent. Ainsi, une personne qui travaille pour un salaire très faible (un smic à temps partiel, par exemple) ne sera pas considérée comme

pauvre si son conjoint dispose d'un revenu important. À l'inverse, une personne à plein temps rémunérée au smic pourra être comptée comme travailleur pauvre si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

La baisse du chômage depuis 2015 devrait être favorable aux salariés les plus modestes et leur permettre d'obtenir de meilleurs revenus. Pourquoi ne fait-elle pas reculer le nombre de travailleurs pauvres ? Certes, le temps partiel subi diminue, mais la part d'emplois précaires ne recule pas et les écarts de salaires persistent ■

### Taux de pauvreté des travailleurs



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture :** en 2022, 4,2 % des personnes qui ont un emploi vivent sous le seuil de pauvreté.

**Source :** Insee

## Selon les milieux sociaux

5,5 % des actifs<sup>[3]</sup> vivent sous le seuil de pauvreté en 2022, mais cette moyenne masque de profondes disparités selon les milieux sociaux. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé (15,2 %) chez les indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise). Une part des non-salariés – par exemple ceux qui travaillent à la tâche pour des plateformes numériques – ne retirent que de maigres revenus de leur travail. Attention tout de même : les revenus des indépendants sont difficilement comparables à ceux des salariés, ainsi donc que leur taux de pauvreté.

Parmi les adultes, 56 % des pauvres sont ouvriers ou employés. Le taux de pauvreté des ouvriers, 7,3 %, est plus de trois fois supérieur à celui des cadres supérieurs (2,1 %). Cette situation est liée aux faibles salaires, mais surtout à l'importance du temps partiel et au taux de chômage beaucoup plus élevé des ouvriers.

[3] Il faut noter que ces données sur les actifs ne prennent en compte ni les enfants ni les retraités pauvres, dont beaucoup sont issus de milieux modestes (agriculteurs, ouvriers, employés).

Pauvreté selon la catégorie sociale			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	358	15,2	23
Cadres supérieurs	132	2,1	8
Professions intermédiaires	192	2,7	12
Employés	480	6,4	30
Ouvriers	415	7,3	26
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>1 577</b>	<b>5,5</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian.

**Lecture** : 7,3 % des ouvriers sont pauvres.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2022

La pauvreté ne frappe pas au hasard. Les moins qualifiés sont aux premières loges, souvent dans des situations les plus durables. Pour autant, même si c'est beaucoup moins fréquent, les classes moyennes et supérieures ne sont pas épargnées. Leurs possibilités d'accéder à un niveau de vie meilleur sont sans doute plus grandes mais, pour elles, le sentiment de déclassement, de ne pas occuper la place à laquelle leurs qualifications devraient les amener, peut être très important.

À l'intérieur de ces catégories, les taux de pauvreté varient aussi fortement. Pour les ménages dont la personne de référence est employée à domicile (femme de ménage, par exemple), le taux de pauvreté atteint 13 %. Il est de 15 % pour les employés non qualifiés de type artisanal (ouvriers du bâtiment, personnels de ménage dans les bureaux ou l'industrie, etc.), alors que pour les professions intermédiaires de la fonction publique (administration, sécurité), il est de 1,1 % ou encore de 2,2 % chez les agents de maîtrise ■

## Selon le diplôme

Ne pas détenir de titre scolaire est un lourd handicap pour accéder à l'emploi et à un niveau de vie suffisant. Selon les données 2021 de l'Insee, 80 % des personnes pauvres ne sont pas allées au-delà du baccalauréat, et près d'un tiers n'ont aucun diplôme. Le taux de pauvreté est 3,7 fois plus élevé pour les non-diplômés (13,2 %) que pour les diplômés d'un bac + 5 ou plus (3,6 %). En nombre, les personnes pauvres sans diplôme (1,2 million) sont six fois plus nombreuses que les 199 000 pauvres titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 ou plus.

La pauvreté est d'abord le résultat de revenus du travail insuffisants, et ces revenus découlent pour une grande part du niveau de qualification. Le lien n'est pas systématique : une partie des diplômés de l'enseignement supérieur se retrouve déclassée avec parfois pour conséquence de très faibles rémunérations. Un problème de santé, une séparation (voir page 63) ou un licenciement peut aussi conduire à une forte baisse de niveau de vie.

## La pauvreté selon le niveau de diplôme

	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Bac + 5 ou plus	199	3,6	5,3
Bac + 3 ou 4	284	5,7	7,5
Bac + 2	234	3,9	6,2
Baccalauréat	690	7,2	18,2
CAP ou BEP	709	6,6	18,7
Brevet des collèges	452	10,0	11,9
Sans diplôme ou certificat d'études	1 217	13,2	32,2
<b>Ensemble</b>	<b>3 785</b>	<b>7,5</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Personnes âgées de 15 ans ou plus, hors étudiants.

**Lecture** : parmi la population pauvre âgée de 15 ans ou plus, 32,2 % n'ont aucun diplôme ou seulement le certificat d'études. 13,2 % de la population sans diplôme est pauvre.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2021

L'une des difficultés spécifiques à la France est la faiblesse de la formation professionnelle tout au long de la vie. Parmi ceux qui sortent du système scolaire avec un bas niveau d'ins-truction, rares sont ceux qui ont droit à une « deuxième chance », qu'il s'agisse des salariés peu qualifiés ou des chômeurs ■

## Les immigrés, beaucoup plus pauvres

18,8 % des immigrés ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. C'est 2,6 fois plus que pour les non-immigrés. Pour les immigrés du Maghreb, le taux de pauvreté est même de 23,6 %, contre 13,6 % pour les immigrés nés en Europe. Les immigrés représentent 10 % de l'ensemble de la population, mais 22,5 % des personnes pauvres.

Plusieurs facteurs se recoupent pour expliquer leurs bas niveaux de vie. En moyenne, les im-migrés sont plus jeunes que l'ensemble de la population. Or, le niveau de revenus augmente avec l'âge. Les immigrés vivent dans des familles souvent plus nombreuses, ce qui réduit le niveau de vie car cet indicateur tient compte du nombre de personnes dans le ménage. Ils touchent des salaires inférieurs aux non-immigrés car ils occupent des emplois plus sou-vent précaires et moins qualifiés en raison notamment, en moyenne, d'un niveau de diplôme plus faible que celui de l'ensemble des actifs.

Les immigrés sont aussi victimes de discriminations à l'embauche<sup>[4]</sup> et en cours de carrière, ce qui augmente leur risque de chômage et les conduit à accepter des emplois moins bien rémunérés. L'interdiction de travailler dans certains métiers pour les étrangers hors Union européenne<sup>[5]</sup> joue aussi. On ne sait pas en mesurer le détail, mais les données sur la pau-

[4] Voir « La discrimination pour obtenir un entretien d'embauche persiste », Observatoire des inégalités, 30 novembre 2022.

[5] Voir « Cinq millions d'emplois fermés aux étrangers non européens », Observatoire des inégalités, 14 mars 2024.

vreté comptabilisent aussi une partie des immigrés en situation irrégulière qui peuvent se déclarer fiscalement.

Au fond, les immigrés qui vivent en France cumulent deux types de difficultés. D'un côté, celles que subissent l'ensemble des personnes peu qualifiées dans un pays où le diplôme joue un rôle central. Ces catégories constituent l'une des composantes des classes populaires, plus souvent pauvres. De l'autre, des discriminations spécifiques, liées à leurs origines, soit du fait de ne pas détenir la nationalité française, soit en raison de leur couleur de peau ou de leur patronyme notamment ■

La pauvreté selon l'origine			
Unité : %			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Immigrés	1 184	18,8	22,5
- Nés dans un pays du Maghreb	468	23,6	8,9
- Nés en Afrique subsaharienne	214	20,8	4,1
- Nés en Europe	278	13,6	4,2
- Nés en Asie	195	21,4	3,7
- Nés dans un autre pays ou sans nationalité légale	29	8,7	0,6
Non-immigrés	4 067	7,2	77,5
<b>Ensemble</b>	<b>5 251</b>	<b>8,3</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : 18,8 % des personnes immigrées sont pauvres.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2021

## Une personne handicapée sur cinq est pauvre

Le taux de pauvreté des personnes handicapées<sup>[6]</sup> atteint presque 20 %, selon les données 2021 du ministère des Solidarités (au seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian). Au total, plus de 850 000 personnes handicapées sont pauvres.

La situation est encore plus difficile pour les personnes d'âge actif, entre 15 et 59 ans. Le niveau de vie médian des handicapés de cette tranche d'âge est de 1 599 euros mensuels, soit 17 % de moins que celui des personnes valides. À cet âge, une personne handicapée sur quatre (25,8 %) vit sous le seuil de pauvreté contre 14,4 % des valides.

Les personnes qui souffrent d'un handicap dès leur jeunesse, ou qui survient au cours de leur carrière professionnelle, subissent des conséquences économiques plus graves que ceux qui rencontrent

Pauvreté selon le handicap			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Personnes handicapées	851	20,4	12,7
Personnes valides	5 859	13,0	87,3
<b>Ensemble des 15 ans et plus</b>	<b>6 710</b>	<b>13,6</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : parmi la population pauvre de 15 ans et plus, 12,7 % sont des personnes handicapées.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après le ministère des Solidarités - Données 2021

[6] Une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle se déclare fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement.

Taux de pauvreté des 15-59 ans selon le handicap Unité : %	
Personnes handicapées	25,8
Personnes valides	14,4
<b>Ensemble des 15 à 59 ans</b>	<b>14,2</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : 25,8 % des personnes handicapées âgées de 15 à 59 ans sont pauvres.

**Source** : ministère des Solidarités - Données 2021

Part de la population qui subit des privations Unité : %		
	Personnes handicapées	Ensemble
<b>Proportion de personnes qui déclarent ne pas pouvoir, pour des raisons financières...</b>		
Faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros	56	32
Remplacer des meubles hors d'usage	53	27
Se payer une semaine de vacances dans l'année	52	24
Avoir une activité de loisir régulière payante	36	15
Dépenser une petite somme pour soi sans consulter quelqu'un	30	13
S'acheter des vêtements neufs	29	10
Manger de la viande (ou équivalent) tous les deux jours	27	10
Maintenir son logement à une bonne température	25	11
Payer ses emprunts, son loyer ou ses factures d'électricité, d'eau ou de gaz	19	11
Recevoir des proches pour manger ou boire un verre	19	6
Avoir une voiture personnelle	17	11
Posséder au moins deux paires de chaussures	11	4
Avoir accès à Internet	6	1
<b>Taux de privations matérielles et sociales (au moins 5 difficultés sur les 13)</b>	<b>39</b>	<b>15</b>

Personnes de 16 à 64 ans.

**Lecture** : 39 % des personnes handicapées sont pauvres en conditions de vie.

**Source** : ministère des Solidarités - Données 2022

des limitations en raison du vieillissement : les handicapés d'âge actif connaissent des difficultés d'intégration dans le monde du travail en raison de leurs déficiences physiques ou mentales, mais aussi de leur parcours scolaire rendu plus difficile.

## Handicap et privations

La pauvreté mesurée uniquement sous l'angle du revenu sous-estime les privations que subissent les personnes handicapées. Selon le type de limitation, ces personnes peuvent avoir besoin d'un logement accessible, d'équipements spécifiques, de services d'aide à la personne, de soins, etc., ce qui contraint encore plus les budgets des plus modestes d'entre elles.

39 % des personnes handicapées de 16 à 64 ans sont considérées en « situation de privations matérielles et sociales », selon le ministère des Solidarités en 2022, 2,6 fois plus que l'ensemble de la population du même âge (15 %).

Dans le détail, 56 % des personnes handicapées ont des ressources insuffisantes pour faire face à une dépense non prévue de 1 000 euros. Elles doivent souvent se priver d'éléments de consommation de référence, tels que faire des repas complets, partir en vacances une semaine une fois par an, pouvoir remplacer un meuble, acheter des vêtements neufs ou maintenir leur logement à la bonne température ■

## Locataires et propriétaires

Les locataires représentent 70 % des pauvres. Plus de 20 % de ceux qui vivent dans un HLM ou dans un meublé, ainsi que 13 % des locataires d'un logement non meublé du parc privé sont concernés, contre une moyenne française de 8,3 %. Chez les propriétaires, le taux de pauvreté n'atteint que 2,6 % pour ceux qui ont des emprunts en cours (les « accédants ») et 4,5 % pour ceux qui ont fini de rembourser leurs emprunts.

L'écart entre propriétaires et locataires est logique : seuls des revenus stables et relativement élevés permettent d'emprunter. Le parc HLM a justement pour fonction de loger les ménages aux niveaux de vie les plus faibles. Cette situation illustre un phénomène qui accroît les inégalités au cours du temps : les plus aisés, en achetant leur logement, accumulent de la richesse et, au bout du compte, améliorent leur niveau de vie. Inversement, les plus pauvres consacrent une partie parfois considérable de leurs revenus à fonds perdu dans leurs loyers. À l'âge de la retraite, les budgets des locataires sont d'ailleurs fortement amputés par rapport à ceux qui ont achevé de rembourser leurs emprunts immobiliers. Le coût du logement n'étant pas pris en compte dans les niveaux de vie de l'Insee, les écarts sont encore plus grands en réalité.

On peut détenir sa maison et disposer de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Cette situation est peu fréquente, mais concerne tout de même 1,4 million d'individus, si l'on compte toutes les personnes qui vivent sous le même toit. Comment expliquer que des propriétaires puissent être pauvres ? Tous les biens n'ont pas la même valeur : on peut être propriétaire d'un logement ancien, mal isolé et à la campagne, ou d'une maison récente dans une zone touristique. Une partie des propriétaires pauvres ont reçu un bien en héritage mais sont en difficulté financière. Il peut aussi s'agir d'indépendants dont l'activité a diminué ou qui déclarent des charges professionnelles importantes, qui diminuent leur revenu. Enfin, on peut trouver dans ce groupe des personnes âgées qui, en dépit de très faibles ressources, ont réussi à épargner ■

Pauvreté selon le statut d'occupation du logement			
	Nombre de personnes pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part dans la population pauvre en %
Accédant à la propriété	485	2,6	8,3
Propriétaire non accédant	939	4,5	17,9
Locataire d'un logement HLM	1 835	21,3	34,9
Locataire d'un logement non meublé hors HLM	1 752	13,0	33,4
Locataire d'un meublé	73	20,4	1,4
Logé gratuitement	168	13,0	3,2
<b>Ensemble</b>	<b>5 251</b>	<b>8,3</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : 21,3 % des locataires d'un logement HLM sont pauvres.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2021



## Où vivent les pauvres ?

Zoomer sur l'Hexagone fait apparaître des zones où se concentrent les difficultés sociales. Les taux moyens de pauvreté à l'échelle des départements ou des grandes villes cachent parfois d'énormes disparités locales. Dans certains quartiers, une majorité de la population – parfois plus de 70 % des habitants – vit sous le seuil de pauvreté.

En outre-mer, la situation est d'un tout autre niveau. Mayotte et la Guyane subissent une misère étendue à une grande part de la population, mais nous manquons cruellement de données sur ces territoires. Des chiffres récents mais partiels placent La Réunion et la Martinique en tête de nos classements des départements les plus pauvres – la Guadeloupe n'y apparaît pas mais est probablement au même niveau –, une situation encore aggravée par le niveau des prix alimentaires notamment, plus élevé qu'en métropole.

Une majorité de pauvres vivent là où les chances de trouver un emploi et un logement social sont les meilleures : dans les grandes villes. Mais la pauvreté persiste aussi dans des zones rurales où la population vieillit. Loin de pointer les territoires les moins dynamiques ou les plus mal gérés, cette cartographie permet d'identifier où les besoins sont les plus criants en termes de politiques publiques de lutte contre la pauvreté ■



### Avertissement

Contrairement au reste de notre rapport, ce chapitre utilise le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian (1 216 euros pour une personne seule en 2022). Malheureusement, de nombreuses données locales ne sont pas disponibles pour le seuil de pauvreté de 50 %.

## Les plus défavorisés vivent principalement dans les grandes villes

Près des deux tiers des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé dans ce chapitre à 60 % du niveau de vie médian) vivent dans les pôles urbains qui regroupent au moins 10 000 emplois, selon les données 2021 de l'Insee (dernière année disponible). Elles se répartissent entre les villes centres (36,3 % de l'ensemble des pauvres) et leurs banlieues (26,6 %). 30,7 % des pauvres vivent dans les zones périurbaines et seulement 6,4 % dans les zones rurales isolées.

Le taux de pauvreté est deux fois plus élevé dans les communes situées au centre de pôles urbains (21,1 %) que dans les couronnes périurbaines (10,7 %). Les villes et leurs banlieues proches concentrent la pauvreté et les inégalités. Cette situation est due notamment à la localisation des emplois, qui attirent les jeunes notamment, et à l'offre de logement social bien plus développée dans les grandes agglomérations. Dans certaines villes ou quartiers, les taux de pauvreté dépassent les 40 % (voir page 78) et une partie de la population vit dans le plus grand dénuement.

La pauvreté hors des villes ne doit pas être négligée pour autant. La conception de l'urbain de l'Insee est très large : on comptabilise comme « banlieues », des villes qui comprennent aussi une part d'habitat pavillonnaire peu dense. Par ailleurs, les formes de pauvreté diffèrent selon les territoires. On trouve notamment en milieu rural isolé une pauvreté structurelle de personnes âgées, qui ont peu d'espoir de voir leur situation s'améliorer. D'une manière plus générale, dans ces territoires, le manque d'emplois et de services publics ou privés ne facilite pas l'accès à de meilleures situations pour les plus en difficulté. La pauvreté, moins élevée loin des villes, y est parfois plus durable ■

Pauvreté selon le type de commune		
Unité : %		
	Taux de pauvreté	Répartition de la population pauvre
Pôles urbains*	19,4	62,9
- Dont communes centres	21,1	36,3
- Dont banlieues	17,4	26,6
Couronnes périurbaines	10,7	30,7
Rural isolé	14,9	6,4
<b>Ensemble</b>	<b>15,3</b>	<b>100</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. \*Au moins 10 000 emplois.

**Lecture** : 62,9 % des personnes pauvres vivent dans des pôles urbains.

**Source** : Insee - Données 2021

## Le niveau de pauvreté selon les régions

Le taux de pauvreté varie du simple au triple en France selon les régions : de 11 % dans les Pays de la Loire à 36 % à La Réunion, au seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian, selon les données 2021 de l'Insee. En moyenne, le taux de pauvreté du pays est de 15 %<sup>[1]</sup>.

Les territoires d'outre-mer pour lesquels les données sont publiées par l'organisme statistique<sup>[2]</sup> sont particulièrement touchés. La Réunion et la Martinique sont ainsi les deux premières régions par le niveau de pauvreté, avec des taux respectifs de 36 % et 27 %, loin devant la Corse, classée en troisième position (18 %) et suivie de près par les Hauts-de-France. Les territoires ultramarins se placent aussi en premières positions des dix départements les plus pauvres (voir page 78).

Les niveaux de pauvreté en outre-mer sont très supérieurs à ceux observés dans les régions où la pauvreté est la plus faible. Dans les Pays de la Loire et en Bretagne, 11 % de la population « seulement » est dans cette situation.

Si l'on observe non plus le taux, mais le nombre de personnes pauvres, l'Île-de-France arrive largement en tête des régions marquées par le manque de revenus, avec 1,9 million de personnes concernées. Les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur sont aussi des régions qui rassemblent chacune un grand nombre de pauvres (de 850 000 à un million). À l'opposé, alors que le taux de pauvreté est très élevé en Martinique, on y compte « seulement » 82 000 pauvres. Région la moins peuplée, la Corse figure aussi en bas de tableau en termes de nombre de pauvres (47 000) alors que son taux de pauvreté (18 %) est plus élevé que la moyenne du pays (15 %) ■

Régions et niveaux de pauvreté		
	Taux de pauvreté en %	Nombre de pauvres
La Réunion	36,1	319 188
Martinique	26,8	82 213
Corse	18,1	46 593
Hauts-de-France	18,0	1 029 302
Occitanie	17,5	999 258
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,4	854 606
Île-de-France	16,1	1 905 459
Grand Est	15,1	789 454
Nouvelle-Aquitaine	13,8	804 578
Normandie	13,7	438 165
Centre-Val de Loire	13,5	334 734
Bourgogne-Franche-Comté	13,4	356 320
Auvergne-Rhône-Alpes	13,3	1 024 269
Bretagne	11,1	366 921
Pays de la Loire	11,0	413 668
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>	<b>9 327 000</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture :** 36,1 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté.

**Source :** Insee – Données 2021

[1] Ce chiffre diffère légèrement des données nationales publiées ailleurs dans ce document car la source n'est pas exactement la même.

[2] Les données ne sont pas publiées pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, où les taux de pauvreté en 2017 (dernière année disponible) étaient respectivement de 34 %, 53 % et 77 % (voir page 78).

## La pauvreté dans les départements

Selon les départements, entre 9 % et 36 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté de 60 % du revenu médian selon l'Insee (données 2021). La Réunion est le département (ainsi que la région, voir page 75) où le taux de pauvreté est le plus élevé<sup>[3]</sup> : plus d'un tiers de sa population vit avec moins de 1 200 euros par mois, le seuil de pauvreté pour une personne seule. En outre-mer, la Martinique présente également un taux de pauvreté élevé de 27 %.

En France métropolitaine, la pauvreté est la plus forte en Seine-Saint-Denis (28 %). Le sud de l'Hexagone est aussi touché : cinq départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Haute-Corse, Gard et Vaucluse) figurent dans notre classement des dix départements où le taux de pauvreté est le plus élevé. Environ 20 % de leur population dispose de ressources inférieures au seuil de pauvreté, soit près d'1,5 fois le niveau de la France métropolitaine (15 %). En neuvième position, avec un taux de pauvreté de 20 %, on trouve le département du Nord dans les Hauts-de-France, une région où la pauvreté est importante (voir page 75). Enfin, alors que la région Grand Est se situe au niveau du taux de pauvreté moyen de la France métropolitaine, l'un de ses départements, les Ardennes, apparaît dans notre classement avec un taux de pauvreté de 19 %.

La pauvreté ne concerne pas les mêmes populations selon les départements. En schématisant, en Ile-de-France et dans le Nord, la pauvreté se concentre dans les grandes agglomérations et touche davantage les actifs et les familles. Les départements ruraux et peu peuplés, comme l'Aude, le Gard ou les Pyrénées-Orientales, où le taux de pauvreté avoisine les 20 %, sont marqués par une pauvreté plus importante des personnes âgées. Quant aux départements d'outre-mer, il s'agit de territoires au faible développement économique, au niveau de chômage très élevé et où les inégalités de revenus sont particulièrement fortes.

Si l'on raisonne en nombre de pauvres, le département du Nord arrive en tête avec 482 400 personnes concernées (donnée Insee 2021), juste devant la Seine-Saint-Denis qui en compte 444 000. Les Bouches-du-Rhône se placent en troisième position avec 355 000 personnes pauvres, suivis de La Réunion (319 200) et de Paris (305 500). Hormis les Bouches-du-Rhône et Paris, ces territoires se caractérisent par un taux de pauvreté élevé (36 % à La Réunion, 28 % en Seine-Saint-Denis et 19,5 % dans le Nord). Il s'agit de départements qui abritent une population nombreuse, entre un et 2,5 millions d'habitants. Des territoires qui concentrent également les difficultés sociales les plus importantes (chômage élevé, populations immigrées démunies, etc.).

À l'autre bout de l'échelle, la Vendée, la Haute-Savoie et les Yvelines sont les trois départements de notre classement les moins touchés par la pauvreté, avec des taux qui se situent entre 9 % et 10 %, soit près de deux fois moins que la moyenne nationale. Ces territoires connaissent un haut niveau d'activité économique et accueillent relativement moins de populations démunies.

[3] Seules La Réunion et la Martinique figurent dans les données sur la pauvreté par département communiquées par l'Insee pour 2021. En 2017, la Guyane et Mayotte avaient des taux de pauvreté bien plus élevés, respectivement de 53 % et 77 % au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

La Lozère est le département qui compte le moins de pauvres : 11 000 au total, soit 44 fois moins que le Nord où l'on dénombre le plus de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Logique, car la Lozère ne compte que 70 000 habitants, et parce que le taux de pauvreté n'y est pas parmi les plus élevés (16 %). Dans ce département, la population la plus en difficulté est souvent partie chercher meilleure fortune ailleurs, notamment dans des territoires davantage pourvoyeurs d'emplois, par exemple autour de Montpellier. La Creuse est aussi un territoire peu peuplé qui ne compte que 21 000 personnes pauvres, mais le taux de pauvreté (19 %) y est bien plus élevé que la moyenne nationale ■

Les 10 départements où le taux de pauvreté est le plus élevé		
Unité : %		
		Taux de pauvreté
974	La Réunion	36,1
93	Seine-Saint-Denis	28,4
972	Martinique	26,8
66	Pyrénées-Orientales	21,2
11	Aude	20,8
2B	Haute-Corse	20,2
30	Gard	20,0
84	Vaucluse	19,9
59	Nord	19,5
08	Ardennes	19,4
	<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>

Les 10 départements où le taux de pauvreté est le moins élevé		
Unité : %		
		Taux de pauvreté
85	Vendée	9,1
74	Haute-Savoie	9,5
78	Yvelines	10,5
44	Loire-Atlantique	10,5
35	Ille-et-Vilaine	10,8
29	Finistère	10,8
01	Ain	10,8
56	Morbihan	11,1
73	Savoie	11,2
53	Mayenne	11,5
	<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : 36,1% de la population vit sous le seuil de pauvreté à La Réunion.

**Source** : Insee – Données 2021

Les 10 départements où le nombre de pauvres est le plus élevé		
		Nombre de pauvres
59	Nord	482 364
93	Seine-Saint-Denis	444 058
13	Bouches-du-Rhône	355 000
974	La Réunion	319 188
75	Paris	305 516
69	Rhône	262 197
62	Pas-de-Calais	260 458
94	Val-de-Marne	232 750
95	Val-d'Oise	220 790
34	Hérault	219 699
	<b>France métropolitaine</b>	<b>9 327 000</b>

Les 10 départements où le nombre de pauvres est le moins élevé		
		Nombre de pauvres
48	Lozère	10 886
2A	Corse-du-Sud	19 399
15	Cantal	19 450
05	Hautes-Alpes	19 543
23	Creuse	21 071
90	Territoire de Belfort	21 506
46	Lot	24 678
52	Haute-Marne	24 923
04	Alpes-de-Haute-Provence	25 136
55	Meuse	25 580
	<b>France métropolitaine</b>	<b>9 327 000</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. **Lecture** : le Nord est le département qui compte le plus de pauvres (482 364).

**Source** : Insee – Données 2021

## Outre-mer : les territoires les plus pauvres

77 % des habitants de Mayotte sont pauvres, de même que 53 % de la population en Guyane ou encore 34 % à la Guadeloupe, selon les données 2017 de l'Insee. Dans certains départements d'outre-mer, la pauvreté s'étend à une majorité de la population et les plus pauvres sont particulièrement démunis, tandis que les plus riches disposent de revenus très proches de ceux de la métropole<sup>[4]</sup>. Les villes ultramarines figurent en haut de notre classement des communes les plus pauvres (voir page 79).

Les difficultés de logement et de consommation des plus modestes sont aggravées par le coût de la vie : aux bas niveaux de vie s'ajoutent des prix bien plus élevés qu'en métropole. Les conditions de vie en outre-mer sont très éloignées de celles du reste du territoire.

Taux de pauvreté dans les DOM	
Unité : %	
Mayotte	77
Guyane	53
La Réunion	42
Guadeloupe	34
Martinique	33

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture :** 77 % des habitants de Mayotte vivent sous le seuil de pauvreté.

**Source :** Insee – Données 2017

Dans l'édition 2020 de notre *Rapport sur la pauvreté en France* nous nous réjouissons de disposer enfin de données précises sur la pauvreté dans les départements d'outre-mer. Pour la première fois, l'Insee publiait le taux de pauvreté de chacun de ces départements, en utilisant le seuil de pauvreté national (et non un seuil local comme auparavant). Mais depuis, plus rien : impossible de connaître la part de la population de Mayotte, de la Guadeloupe ou de Guyane qui vit sous le seuil de pauvreté. Étant donné l'ampleur de la misère qui accable ces territoires, il est particulièrement grave de ne disposer d'aucune mesure régulière de leur situation sociale ■

## Les communes les plus touchées

Parmi les villes qui comptent plus de 20 000 habitants, Roubaix, dans le Nord, et Saint-Benoît, à La Réunion, affichent les plus forts taux de pauvreté : près de la moitié de la population (46 %) vit sous le seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian selon les données 2021 de l'Insee<sup>[5]</sup>. Quatre autres communes de La Réunion figurent aussi en tête de notre classement : Saint-André, Saint-Louis, Saint-Joseph et Le Port affichent ainsi des taux de pauvreté de 43 % à 44 %. Le Tampon, également à La Réunion, avec un taux de 38 %, se situe au milieu de ce classement. Dans ces villes d'outre-mer, les niveaux de pauvreté sont jusqu'à trois fois plus élevés que la moyenne constatée en France métropolitaine (15 % en 2021).

Des communes d'Île-de-France (Grigny, dans l'Essonne, Aubervilliers, La Courneuve et Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis) arrivent ensuite, avec des taux de pauvreté de 44 % pour Grigny et de 42 % pour ces autres communes. Au total, dix grandes villes de cette région,

[4] Voir « DOM : des inégalités de revenus et une pauvreté très élevées », Observatoire des inégalités, 10 juin 2021.

[5] L'Insee ne communique plus la première décimale du taux de pauvreté des communes. En conséquence, il n'est pas possible de départager des communes qui présentent le même taux de pauvreté.

dont sept en Seine-Saint-Denis, sont présentes parmi les 20 communes de notre classement. Béziers et Mulhouse apparaissent aussi avec un taux de 36 %, un niveau similaire à celui constaté à Saint-Denis ou Bobigny (en Seine-Saint-Denis).

À l'autre bout de l'échelle, parmi les 20 communes où le taux de pauvreté est le plus faible, Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne (toute proche de Grigny, l'une des communes les plus pauvres de France), ferme la marche de notre classement avec un taux de pauvreté très bas de 5 %<sup>[6]</sup>, trois fois moins que la moyenne nationale. Au total, dans ces 20 grandes villes peu concernées par les revenus modestes, le taux de pauvreté est inférieur ou égal à 8 %. Onze sont situées en Ile-de-France, une région pourtant bien présente dans notre premier classement des villes les plus pauvres, ce qui illustre l'ampleur des écarts qui règnent sur ce territoire.

Les 20 communes où le taux de pauvreté est le plus élevé	
Unité : %	
	Taux de pauvreté
Roubaix (59)	46
Saint-Benoît (97)	46
Saint-André (97)	44
Grigny (91)	44
Saint-Louis (97)	43
Saint-Joseph (97)	43
Le Port (97)	43
Aubervilliers (93)	42
La Courneuve (93)	42
Clichy-sous-Bois (93)	42
Creil (60)	40
Garges-lès-Gonesse (95)	39
Le Tampon (97)	38
Pierrefitte-sur-Seine (93)	38
Stains (93)	37
Villiers-le-Bel (95)	37
Saint-Denis (93)	36
Mulhouse (68)	36
Béziers (34)	36
Bobigny (93)	36
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>

Les 20 communes où le taux de pauvreté est le moins élevé	
Unité : %	
	Taux de pauvreté
Gif-sur-Yvette (91)	5
Montaigu-Vendée (85)	6
Maisons-Laffitte (78)	6
Vertou (44)	6
Le Plessis-Robinson (92)	6
Le Chesnay-Rocquencourt (78)	6
La Chapelle-sur-Erdre (44)	7
Allauch (13)	7
Sèvremoine (49)	7
Saint-Cloud (92)	7
Chatou (78)	7
Montigny-le-Bretonneux (78)	7
Saint-Médard-en-Jalles (33)	7
Versailles (78)	7
Olivet (45)	8
Chaville (92)	8
Tassin-la-Demi-Lune (69)	8
Saint-Mandé (94)	8
Vélizy-Villacoublay (78)	8
Les Pennes-Mirabeau (13)	8
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants.

**Lecture** : 46 % des habitants de Roubaix sont pauvres.

**Source** : Insee – Données 2021

[6] Le chiffre est peut-être inférieur car l'Insee indique 5 % pour toutes les communes dont le taux de pauvreté est inférieur ou égal à 5 % (voir encadré).

La majorité des autres communes les moins pauvres (qui affichent des taux de pauvreté compris entre 6 % et 8 %) constituent les plus ou moins proches banlieues de grandes villes, comme Vertou et La Chapelle-sur-Erdre, situées non loin de Nantes. C'est le cas aussi d'Allauch, près de Marseille, de Saint-Médard-en-Jalles, dans la banlieue bordelaise, ou encore d'Olivet, près d'Orléans. La proximité de métropoles qui concentrent les emplois de cadres supérieurs explique certainement en partie ces faibles taux de pauvreté. Certaines de ces communes ont aussi fait le choix de limiter l'offre de logements sociaux sur leur territoire. Les populations les plus démunies y sont donc moins nombreuses car repoussées vers d'autres communes limitrophes.

La lecture des données communales sur la pauvreté doit être nuancée. D'abord, il s'agit ici de taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian, supérieur au seuil que nous utilisons habituellement (voir page 16). Le découpage administratif doit également être pris en compte : sont mélangées ici des communes de tailles très différentes. Olivet, dans le Loiret, compte 20 000 habitants alors que Paris en abrite plus de deux millions... Par ailleurs, un niveau de pauvreté élevé dans une commune n'est pas forcément synonyme d'absence de dynamisme économique. Certaines villes attirent des populations modestes justement en raison des emplois qu'elles proposent. À l'opposé, des communes touchées par le déclin industriel voient leur population modeste quitter leur territoire.

### **L'Insee masque la situation des communes où le taux de pauvreté est le plus faible**

En France, il n'est pas possible de savoir où les taux de pauvreté sont les plus faibles. La raison : dès que ce taux est inférieur à 5 %, l'Insee le remplace par... 5 %. Les classements n'ont donc plus vraiment de sens car toutes les communes affichent 5 % alors que le taux de pauvreté peut être de 1 %, 3 % ou 4 %. Nous publions ici les données pour les communes de plus de 20 000 habitants. Parmi elles, Gif-sur-Yvette (91) affiche un taux de 5 % selon l'Insee, mais il peut donc être en réalité de 5 %, comme de 2 %.

Logiquement, les communes qui ont le nombre de pauvres le plus élevé sont les plus grandes métropoles en raison de la taille de leur population. Ainsi, on le note rarement, mais c'est à Paris que l'on compte le plus de personnes pauvres : un peu plus de 313 000 sur 1,9 million d'habitants. Marseille arrive en deuxième position. Deux fois moins peuplée que la capitale, cette ville abrite tout de même 200 000 pauvres. Les 20 communes de notre classement qui recense celles où le nombre de personnes pauvres est le plus élevé rassemblent à elles seules 1,4 million de pauvres, soit 15 % des personnes pauvres qui vivent en France ■

## Les 20 communes où le nombre de personnes pauvres est le plus élevé

	Nombre de pauvres
Paris (75)	313 350
Marseille (13)	201 069
Toulouse (31)	92 498
Nice (06)	76 710
Lyon (69)	72 270
Montpellier (34)	67 228
Strasbourg	64 646
Lille (59)	50 557
Saint-Denis (974)	49 012
Nantes (44)	47 066
Nîmes (30)	43 238
Saint-Étienne (42)	42 432
Roubaix (59)	39 862
Rennes (35)	38 834
Bordeaux (33)	38 568
Saint-Denis (93)	38 303
Reims (51)	37 386
Perpignan (66)	36 948
Le Havre (76)	36 437
Mulhouse (68)	35 905

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Villes de plus de 20 000 habitants.

**Lecture** : Paris est la ville qui compte le plus grand nombre de personnes pauvres (313 350).

**Source** : Insee – Données 2021

### L'Insee arrondit la pauvreté communale

Depuis quelques années, l'Insee arrondit les chiffres de la pauvreté dans les communes : les décimales ne sont plus disponibles après la virgule. Un taux de pauvreté de 8 %, par exemple, peut être tout aussi bien de 7,6 %, comme de 8,4 %, soit pour les grandes communes des dizaines de milliers de pauvres en plus ou en moins. Un procédé qui empêche aussi une grande partie des comparaisons et ne permet plus de suivre l'évolution de la pauvreté des communes dans le temps. Un taux qui passe de 8 % à 9 % peut en effet évoluer de 8,4 % à 8,6 %, comme de 7,6 % à 9,4 % : des évolutions sensiblement différentes.

Pour se justifier, l'Insee invoque le secret statistique pour les petites communes, alors que l'institut diffuse des taux de pauvreté par quartier qui mentionnent un chiffre derrière la virgule. Plutôt que de masquer les quelques communes qui pourraient être concernées, l'Insee a donc préféré sacrifier un pan essentiel de l'analyse de la pauvreté au niveau local.

## Paris, Marseille et Lyon : les arrondissements les plus marqués

Les taux de pauvreté mesurés à l'échelle de très grandes villes masquent les écarts qui existent en leur sein. Certains arrondissements des grandes métropoles concentrent un grand nombre de personnes pauvres et pourraient très bien être considérés comme des villes à part entière. C'est le cas du 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille (environ 50 000 habitants) qui arrive en première position de ces découpages territoriaux les plus pauvres. Le taux de pauvreté y est de 52 %. Ce qui le placerait tout en haut de notre classement des villes de plus de 20 000 habitants (voir page 78), bien au-dessus de Roubaix dans le Nord, par exemple. Pas

moins de dix arrondissements de Marseille sur les seize que compte la ville affichent des taux de pauvreté supérieurs à 20 %, et même trois au-dessus de 40 %. À Paris, c'est le 19<sup>e</sup> arrondissement, avec ses 168 000 habitants, qui est le plus pauvre : 22 % de sa population est en situation de pauvreté, soit 37 000 personnes. Trois arrondissements de Lyon (les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>) figurent aussi dans ce classement, avec des taux de pauvreté qui varient de 16 % à 23 % ■

Grandes villes : les 20 arrondissements les plus pauvres		
	Taux de pauvreté en %	Nombre de pauvres
Marseille 3 <sup>e</sup>	52	22 142
Marseille 15 <sup>e</sup>	44	30 033
Marseille 14 <sup>e</sup>	42	21 350
Marseille 2 <sup>e</sup>	39	7 999
Marseille 1 <sup>er</sup>	38	11 138
Marseille 13 <sup>e</sup>	27	22 529
Marseille 16 <sup>e</sup>	25	3 757
Marseille 4 <sup>e</sup>	24	10 940
Marseille 5 <sup>e</sup>	23	8 779
Marseille 10 <sup>e</sup>	23	12 237
Lyon 8 <sup>e</sup>	23	17 164
Lyon 9 <sup>e</sup>	22	10 660
Paris 19 <sup>e</sup>	22	37 014
Paris 18 <sup>e</sup>	21	33 227
Paris 20 <sup>e</sup>	21	38 119
Marseille 11 <sup>e</sup>	19	10 395
Marseille 6 <sup>e</sup>	18	6 440
Paris 13 <sup>e</sup>	18	29 877
Paris 10 <sup>e</sup>	17	14 084
Lyon 7 <sup>e</sup>	16	11 174
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,9</b>	<b>9 327 000</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian. Classement établi sur le taux de pauvreté.

**Lecture** : 52 % des habitants du 3<sup>e</sup> arrondissement de Marseille vivent sous le seuil de pauvreté, soit 22 142 personnes.

**Source** : Insee - Données 2021

## Les quartiers en difficulté

La moitié des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)<sup>[7]</sup> vivent avec moins de 1 213 euros par mois (pour une personne seule après prestations sociales et impôts), contre 1 900 euros pour ceux qui résident dans le reste des agglomérations qui comprennent un quartier prioritaire (Insee, données 2021). C'est 685 euros de moins chaque mois pour vivre, soit un écart de 36 %. 45 % des habitants des quartiers prioritaires vivent sous le seuil de pauvreté, un taux 2,5 fois supérieur à celui des villes dans lesquelles ils résident.

Cette situation résulte de la définition même de « quartier prioritaire », fondée sur le faible niveau de vie de leurs habitants. Il en existe 1 500 en France. Mais les moyennes mentionnées ici masquent des situations encore plus difficiles : le taux de pauvreté y dépasse parfois 70 %, comme dans les quartiers de « Quartier Bas-Vernet Ancien ZUS » et « Rois De Majorque » à Perpignan, où 75 % des habitants sont pauvres (voir page 84).

L'ampleur des écarts de niveaux de vie entre ces quartiers défavorisés et les autres reflète le regroupement des logements sociaux dans les grands ensembles construits dans les années 1970, en périphérie des grandes villes ou en leur sein. Les quartiers prioritaires concentrent les difficultés sociales, notamment celles des familles monoparentales les plus modestes, des jeunes et des immigrés les moins qualifiés. Le taux de chômage y atteint 18,3 % en moyenne en 2022, soit 2,4 fois plus que la moyenne française (7,5 %) ■

### Niveau de vie selon le type de quartier

	Niveau de vie médian*
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (en euros)	1 213
Villes qui comptent des quartiers prioritaires (en euros)	1 898
<b>Ensemble France (en euros)</b>	<b>1 917</b>
Écart quartiers prioritaires/villes englobantes (en euros)	- 685
Écart quartiers prioritaires/villes englobantes (en %)	- 36 %

\*La moitié de la population gagne plus, l'autre moitié moins.

**Lecture** : le niveau de vie médian dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est de 1 213 euros par mois.

**Source** : Insee - Données 2021

### Pauvreté selon le type de quartier

	Taux de pauvreté
Quartiers prioritaires de la politique de la ville (en %)	45,2
Villes qui comptent des quartiers prioritaires (en %)	18,0
<b>Ensemble France (en %)</b>	<b>15,3</b>
Rapport quartiers prioritaires/villes englobantes	2,5

Seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : 45,2 % de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) vit sous le seuil de pauvreté.

**Source** : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee - Données 2021

[7] Quartiers où l'État et les collectivités territoriales appliquent ce que l'on appelle la « politique de la ville » qui vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire.

## Les 20 quartiers prioritaires les plus pauvres

Vingt quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) affichent des taux de pauvreté supérieurs à 63 %<sup>[8]</sup> selon les données 2021 de l'Insee. Ces taux sont entre quatre et cinq fois plus élevés que la moyenne nationale (15 %). Ils font apparaître une concentration importante de la pauvreté dans certains territoires.

Avec des taux de pauvreté de 75 %, les quartiers « Bas-Vernet Ancien ZUS » et « Rois De Majorque », à Perpignan, sont les plus pauvres parmi les plus pauvres. Un autre quartier prioritaire de Perpignan aussi arrive en troisième position de notre classement avec un taux de 73 %. Suivent ensuite des QPV de Nîmes, Béziers, Toulon et Carpentras, où plus de 70 % de la population vit avec moins de 1 200 euros par mois (le seuil de pauvreté pour une personne seule, après impôts et prestations sociales). Nous touchons là les sommets de la pauvreté en France, avec des quartiers où presque toute la population est démunie.

La quasi-majorité des 20 quartiers les plus pauvres se situent dans le sud de la France, dans les Pyrénées-Orientales, le Gard, l'Hérault, le Var, ou encore le Tarn. Deux sont des quartiers de la commune de Troyes dans la région Grand Est et un autre est situé dans la banlieue de Nantes en Loire-Atlantique.

Tous ces territoires concentrent les logements sociaux dont le rôle premier est d'accueillir les populations les plus modestes qui n'ont pas les moyens de se loger dans le privé. Ce qui explique en grande partie le haut niveau de pauvreté de ces quartiers souvent délaissés par les ménages une fois que leur situation financière s'améliore.

### **Les critères et limites de notre classement**

Pour établir le top 20 des quartiers prioritaires de la politique de la ville les plus pauvres, nous avons trié ces territoires par taux de pauvreté<sup>[9]</sup> (au seuil de 60 % du revenu médian) parmi les 1 362 QPV pour lesquels cette donnée est disponible<sup>[10]</sup>. Nous prenons en compte ici le découpage des quartiers prioritaires entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ces données concernent seulement les QPV de France métropolitaine, nous ne disposons pas des chiffres pour les territoires d'outre-mer.

Attention, notre classement mélange des territoires au nombre d'habitants très différent. 16 500 personnes résident à « Pissevin-Valdegour », à Nîmes, où le taux de pauvreté est de 72 % : on y trouve donc près de 12 000 personnes pauvres. « Laden Petit Train » à Castres, avec ses 1 000 habitants et un taux à peine plus bas (69 %), en compte seulement 700 qui vivent sous le seuil de pauvreté. Si on avait considéré l'ensemble des QPV de France métropolitaine et divisé en « sous-quartiers » les plus peuplés, on aurait probablement identifié ailleurs des taux de pauvreté aussi élevés que ceux qui apparaissent dans notre classement. C'est le cas par exemple du quartier « Franc Moisin-Cosmonautes » en Seine-Saint-Denis, qui englobe une partie des communes d'Aubervilliers, de La Courneuve et de Saint-Denis et rassemble pas moins de 130 000 habitants, soit 130 fois plus qu'à Castres. Il ne figure pas dans notre classement alors que plus de 55 000 de ses habitants sont pauvres.

[8] Le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

[9] Source : « Données sur les quartiers 2024 de la politique de la ville. QPV 2024 », Insee, août 2024.

[10] La France comprend au total 1 502 quartiers prioritaires (territoires d'outre-mer compris).

### Les 20 quartiers prioritaires de la politique de la ville les plus pauvres de France métropolitaine

	Commune	Population	Taux de pauvreté (%)	Nombre de personnes pauvres
Quartier Bas-Vernet Ancien ZUS	Perpignan (66)	2 483	75	1 862
Rois De Majorque	Perpignan (66)	1 382	75	1 037
Quartier Champs De Mars	Perpignan (66)	1 680	73	1 226
Pissevin-Valdegour	Nîmes (30)	16 500	72	11 880
Iranget Grangette	Béziers (34)	3 871	71	2 748
Pontcarral	Toulon (83)	1 437	71	1 020
Pous-du-Plan	Carpentras (84)	1 481	71	1 052
Laden Petit Train	Castres (81)	1 024	69	707
Cantepau	Albi (81)	1 986	69	1 370
Jules Guesde	Troyes (10)	1 708	67	1 144
Le Viguier-Saint-Jacques	Carcassonne (11)	1 734	67	1 162
Chemin-Bas D'Avignon-Clos d'Orville	Nîmes (30)	7 254	66	4 788
Devèze	Béziers (34)	3 225	65	2 096
Ile De Thau	Sète (34)	3 415	65	2 220
Le Sillon de Bretagne	Saint-Herblain (44)	1 183	65	769
Rodrigues-Barleté	Agen (47)	2 175	65	1 414
La Madeleine-Maréchal Leclerc	L'Aigle (61)	1 379	65	896
Val de l'Aurence Sud	Limoges (87)	4 575	65	2 974
Sénardes	Troyes (10)	1 647	63	1 038
Narbonne Est	Narbonne (11)	1 674	63	1 055
<b>Ensemble des quartiers prioritaires</b>		<b>5 300 000</b>	<b>44</b>	<b>2 400 000</b>

Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

**Lecture** : 75 % de la population de « Quartier Bas-Vernet Ancien ZUS » à Perpignan vit sous le seuil de pauvreté.

**Source** : Insee – Données 2021

### Plus jeunes et défavorisés

La pauvreté élevée des 20 quartiers prioritaires de notre classement s'explique en partie par des caractéristiques qu'ils ont en commun. Si leurs habitants disposent de faibles ressources, c'est notamment en raison de leur profil. Ces territoires concentrent en effet les catégories de population les plus exposées à la pauvreté.

Ainsi, les moins de 25 ans représentent près de 40 % de la population des quartiers prioritaires (donnée Insee 2020), soit un tiers de plus que la moyenne nationale (29 %). La jeunesse représente même près de la moitié de la population de certains des quartiers de notre classement, comme à « Pissevin-Valdegour » (Nîmes) » et à « Val de l'Aurence Sud » (Limoges).

Les familles monoparentales constituent un tiers des ménages des quartiers de la politique de la ville, soit trois fois plus que la moyenne nationale. Dans les quartiers de « Cantepau » (Albi) et « Narbonne Est », elles en représentent même près de la moitié.

Les habitants des QPV sont beaucoup moins qualifiés : on y compte 44 % de non-diplômés en moyenne contre 25 % en moyenne nationale. Mais le taux atteint 70 % à « Pontcarral » (Toulon) et 60 % à « Pous-du-Plan » (Carpentras). Les populations les plus pauvres sont aussi celles qui ont eu le plus de difficultés scolaires dans un système éducatif français très inégalitaire.

Enfin, un quart de la population de ces quartiers défavorisés est étrangère, contre 8 % en moyenne nationale. À « Pous-du-Plan » (Carpentras) et « Le Sillon de Bretagne » (Saint-Herblain), cette proportion atteint presque 50 %. Dans ce domaine, les écarts sont très grands entre les quartiers. Ainsi, à « Ile De Thau » (Sète), cette proportion est de 16 %.

C'est la vocation même de ces quartiers au sein desquels la part d'habitat social est très grande que d'accueillir les ménages qui ont le plus de difficultés, souvent avec de faibles niveaux de qualifications, pour leur permettre de se loger dignement. Le logement est d'ailleurs l'un des éléments qui doit permettre de stabiliser leur situation et, pour une partie d'entre eux, de quitter ce type d'habitat une fois insérés dans la vie professionnelle. Il est logique dès lors qu'on y trouve une forte concentration de jeunes, d'étrangers, de familles monoparentales et de personnes peu diplômées, notamment. Des critères qui, d'ailleurs, peuvent se cumuler.

Ces quartiers pauvres sont, dans la plupart des cas, loin de l'image qu'on en donne parfois, bien que le chômage, le travail précaire et les faibles revenus y soient beaucoup plus répandus qu'ailleurs. Les quartiers présentés ici ne sont pas forcément situés où on les attend. Aucun ne figure par exemple dans la région parisienne. Il ne s'agit ni de « ghettos », ni de territoires de non-droit, mais de quartiers où la population pauvre est davantage concentrée, et qui sont parfois situés tout près de secteurs où règne l'extrême richesse ■

# | Principales sources

## Quelques ouvrages de référence

*L'état du mal-logement en France 2024*, rapport annuel n° 29, Fondation Abbé Pierre, janvier 2024.

*État de la pauvreté en France*, Secours catholique, novembre 2024.

*Revenus et patrimoine des ménages édition 2024*, Insee Références, Insee, octobre 2024.

« Des niveaux de vie et un taux de pauvreté stables malgré une inflation élevée », *Insee Première* n° 2004, Insee, juillet 2024.

*Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution. Édition 2024*, Drees, ministère des Solidarités, octobre 2024.

## En ligne

Les chiffres-clés de l'Insee : sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), sélectionner « Statistiques et études ». Dans le filtre « thèmes », sélectionner « Revenus - Pouvoir d'achat - Consommation », puis cocher « Pauvreté - Précarité ». Dans « niveau géographique », sélectionner « France » et dans « Catégories », « Données », puis « Chiffres-clés ».

Rubrique « Pauvreté » du site de l'Observatoire des inégalités : [inegalites.fr/pauvrete](http://inegalites.fr/pauvrete)

Rubrique « Pauvreté » du site du Centre d'observation de la société : [observationsociete.fr/cat/revenus/pauvrete/](http://observationsociete.fr/cat/revenus/pauvrete/)

## Les données de votre région

« Niveau de vie et précarité : où en est ma commune ? » : le comparateur de territoires du Compas, réalisé en partenariat avec l'Observatoire des inégalités et *La Gazette des communes*, fournit le taux de pauvreté par région, département et commune. [comparateur-territoires.fr/niveaux-vie/](http://comparateur-territoires.fr/niveaux-vie/)

À paraître : « La pauvreté en trois dimensions » sur le site de l'Observatoire des inégalités, un nouvel outil de carte en ligne pour visualiser les territoires en France où le taux de pauvreté et le nombre de pauvres sont les plus élevés.

# Index

**Actif, activité** : 22, 63-67  
**Âge** : 21-22, 44, 60  
**Allocation adulte handicapé** : 38-40, 44  
**Cadre** : 31, 32, 66  
**Catégorie sociale** : 31, 32, 66  
**Célibataire** : 42, 61-63  
**Chômage, chômeur** : 6, 22, 25, 37, 39-41, 46, 60-62, 63-64, 66, 76, 83, 86  
**Commune** : 74, 78-82  
**Couple** : 42, 61-63  
**Département** : 76-77  
**Diplôme** : 67  
**Discrimination** : 68  
**Employé** : 31, 32, 66  
**Enfant** : 21, 24, 33, 42, 60, 61-63  
**Europe** : 48-51  
**Famille monoparentale** : 42, 61-63  
**Femme** : 61-63  
**Genre** : 63  
**Handicap, handicapé** : 38-39, 44, 69-70  
**Hébergement** : 19-24  
**Homme** : 63  
**Immigré** : 68-69, 83  
**Indépendant (travailleur)** : 63-67  
**Inflation** : 37, 40, 44  
**International** : 48-51  
**Jeune** : 21-22, 44, 60  
**Locataire** : 71  
**Logement** : 19-24, 25-30, 71  
**Mal-logement** : 19-24  
**Ménage** : 42, 61-63  
**Minimum social** : 38-40, 44  
**Minimum vieillesse** : 39, 44  
**Niveau de vie** : 18, 25-34, 41-47  
**Niveau de vie médian des pauvres** : 45  
**Nombre de pauvres** : 36-40  
**Opinion** : 52-57  
**Outre-mer** : 38, 75-76, 78-81  
**Ouvrier** : 31, 32, 66  
**Politique de la ville** : 83-86  
**Précarité énergétique** : 25-26, 29, 30  
**Prestation sociale** : 38-40, 41, 44, 45  
**Privation** : 25-34, 69-70  
**Quartier** : 82, 83-86  
**Région** : 75  
**Retraité** : 63-64  
**RSA** : 38-40, 43, 44  
**Rural** : 74  
**Salaire** : 43, 66  
**Sans-abri** : 19, 23  
**Sans domicile** : 19-24  
**Seuil de pauvreté** : 14-15, 41-42, 45, 49  
**Smic** : 37, 43, 65-66  
**Taux de pauvreté** : 36-37  
**Territoire** : 73-86  
**Travailleur pauvre** : 63-66  
**Urbain** : 74, 78-86  
**Vacances** : 31-33, 70  
**Ville** : 74, 78-86

## Rapport sur la pauvreté en France

Édition 2024-2025

La question de la pauvreté est très médiatisée. Surtout l'hiver, quand plusieurs milliers de personnes sont contraintes de dormir dehors dans le froid. Que sait-on vraiment des difficultés des plus modestes ? Combien compte-t-on de personnes pauvres ? La pauvreté augmente-t-elle ?

Le *Rapport sur la pauvreté en France* est le seul qui, tous les deux ans, réalise un point complet sur le sujet, avec les toutes dernières données disponibles. Son but est que chacun puisse avoir en main un état des lieux qui lui permette de juger de la situation sociale à partir de faits établis avec rigueur, sans exagération.

Cette année, la quatrième édition de notre rapport s'attache à décrire dans un dossier spécial les conditions de vie des pauvres. Du logement à l'alimentation, en passant par les loisirs, toute une frange de la population est exclue des normes de la société contemporaine, alors que notre pays figure parmi les plus riches au monde. Ce portrait saisissant vise une chose : alimenter un débat pour avancer vers plus de justice sociale.

*Depuis plus de 20 ans, l'Observatoire des inégalités dresse un état des lieux des inégalités. Organisme indépendant, il reçoit le soutien de nombreux donateurs. L'édition de ce rapport a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs centaines de personnes mobilisées par le biais d'une opération de financement participatif.*

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin.

Avec la participation de Rémy Blans, Julien Damon, Jérémie Martin-Kleinbauer, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer et Valérie Schneider.

En partenariat avec :



Apivia Macif Mutuelle



En vente sur [inegalites.fr](http://inegalites.fr) : 12 €

ISBN : 978-2-487697-01-0 (version imprimée)

978-2-487697-02-7 (version numérique)



9782487697010